

Le Canada reste dans l'Otan mais réduira ses effectifs

● *Washington se félicite d'une décision que Bonn juge "inopportune"*



Chantant des hymnes à la liberté, plusieurs centaines de Noirs ont marqué le premier anniversaire de la mort du pasteur Martin Luther King en entreprenant une marche commémorative. Ils ont suivi le chemin franchi par le pasteur lors de la marche de 1965 de Selma à Montgomery en Alabama. (Téléphoto AP)

Des milliers de Noirs défilent en mémoire du pasteur L. King

NEW YORK (AFP) — Des milliers de Noirs ont défilé hier aux quatre coins des Etats-Unis en mémoire du pasteur Martin Luther King, assassiné le 4 avril 1968, alors qu'il se trouvait sur le balcon de sa chambre au motel Lorraine de Memphis, dans le Tennessee.

C'est à Memphis que s'est tenue la manifestation la plus importante qui est dirigée par le pasteur Ralph Abernathy, successeur de l'apôtre de la non-violence à la tête du SCLC (Conférence des dirigeants chrétiens du sud).

Une quinzaine de milliers de Noirs selon la police, beaucoup plus selon les militants noirs, a marché du motel Lorraine à l'hôtel de ville où le sénateur Edward Kennedy devait prendre la parole. Tout était en train de se passer dans le calme et dans la dignité quand des jeunes gens, qui ne participaient pas au défilé, se sont mis à fracasser et à

pillier des vitrines de magasins à proximité de l'hôtel de ville.

M. Henry Loeb, maire de la ville, a immédiatement décrété le couvre-feu de 17 heures à 5 heures afin d'éviter tout risque d'émeute comme celles qui s'étaient produites l'an dernier.

Des volontaires noirs chargés de la bonne marche de la manifestation sont intervenus pour disperser les vandales avant que les choses ne s'en-

veniment sérieusement et le défilé, interrompu par la flambée de violence, a pu reprendre vers l'hôtel de ville.

A Atlanta (Géorgie), Mme King, accompagnée de ses quatre enfants, est allée s'incliner sur la tombe de son mari où elle a placé une croix de fleurs rouges et blanches. Vêtue d'un simple tailleur noir, le visage recouvert d'un voile, elle a longuement contemplé l'inscription gravée sur la pierre

Voir page 2: Le pasteur King

Les Jours saints

Le pape Paul VI a présidé hier la liturgie de la Passion

CITE DU VATICAN (AFP) — C'est à la basilique Sainte-Marie-Majeure que le pape Paul VI a présidé hier à Rome, l'action liturgique du Vendredi saint qui commémore la passion et la mort du Christ.

Malgré un temps gris et maussade, Sainte-Marie-Majeure, comme d'ailleurs toutes les grandes églises de Rome, était remplie de fidèles.

Le pape a présidé la célébration coiffée de la mitre blanche et de la chape rouge, couleur de deuil pour le pontificat. C'est d'autre part, le père Ilarino Da Milano, prédicateur apostolique, qui a prononcé l'homélie après la lecture de la passion selon l'évangile de saint Jean. Il a affirmé notamment que, face à la contestation, l'Eglise supporte ses épreuves avec confiance et amour, avec le Christ pour tous les hommes, "ceux

qui souffrent et ceux qui la font souffrir".

Après la lecture de l'Evangile, le pape a récité les grandes prières catholiques puis, tête nue, il est allé vénérer le crucifix placé au pied de l'autel. Après la célébration, on a éteint tous les cierges, enlevé la nappe de l'autel puis, dans la pénombre qui avait gagné la basilique, le pape s'est retiré à pied.

Jérusalem

D'autre part, à Jérusalem, d'importants groupes de pèlerins venus du monde entier ont fait hier le chemin de croix en empruntant la "Via dolorosa" suivie par le Christ à Jérusalem lors de sa passion.

On signale que la police israélienne a dispersé jeudi une manifestation d'une centaine

Voir page 2: Les Jours saints



Le pape a présidé hier la célébration du Vendredi saint à la basilique Sainte-Marie-Majeure à Rome. Pieds nus, Paul VI s'apprête à vénérer la sainte croix. (Téléphoto AP)

■ au gré du temps

Le parapluie national

C'est, nous dit Ottawa, "pour donner un regain d'enthousiasme et de confiance aux membres de nos forces armées", que l'on va réformer quelques ombrelles dispersées en Europe, afin de renforcer le parapluie national.

Nos militaires exilés le long du Rhin devront maintenant défendre les côtes canadiennes. De plus, ils seront, a dit M. Trudeau, appelés à mener à bien toute une gamme d'activités qui secondent celles des pouvoirs publics.

De quoi se plaindrait l'Armée!

La notion classique de la guerre totale énoncée par Clausewitz demeure intacte, qui veut que l'art militaire ne soit que l'un des aspects de la politique en général et que la force et le nombre des combattants s'appuyant sur le sentiment moral, constituent tous ensemble la chance et l'incertitude des combats.

Les civils, pour leur part, s'attendent qu'on leur annonce qu'ils seront débarrassés graduellement des ogives nucléaires.

La disparition de l'appareil ogival d'un néo-gothique qui menaçait de devenir flamboyant pourrait devenir le prélude d'une nouvelle renaissance.

Louis-Martin TARD



Le Salon du disque bat son plein au Centre Sportif Paul-Sauvé. De tout pour les jeunes, les moins jeunes, les plus jeunes... surtout des chansons.

création Récréation

■ **ENTREVUES:** cette semaine, nous publions deux entrevues exclusives majeures: Jean-Pierre Tadros a rencontré Nathalie Sarraute qui lui explique pourquoi il faut toujours aller plus loin vers le plus ténu, à la page 16; Jean Chabot a rencontré Pier Paolo Pasolini qui lui a parlé du sacré, à la page 19.

■ **LITTÉRATURE:** Jean Ethier-Blais a lu "Laurier" de Joseph Schull, à la page 15; André Major a rencontré Clément Moisan qui vient de publier un livre de critique comparée sur la littérature canadienne-anglaise et québécoise, à la page 14.

■ **LE GROUPE:** L'autorité... mais qu'est-ce que c'est? On en parle beaucoup. Solange Chalvin a fait enquête, à la page 17.

■ **DISQUES:** Jacques Thériault parle de Strauss (l'autre); Pénélope aime bien John Mayall, à la page 20.

Ce n'est que la première phase de la révision...

OTTAWA (Le Devoir-CP) — Le Canada continuera de faire partie de l'OTAN et de coopérer étroitement avec les Etats-Unis au sein du NORAD et, sous d'autres formes, aux accords de défense, mais le gouvernement a l'intention, en consultation avec ses alliés, de prendre prochainement les mesures nécessaires en vue d'une réduction concertée et progressive des effectifs des forces canadiennes cantonnées en Europe.

Telle est la décision prise par le cabinet et annoncée jeudi, en fin d'après-midi, par le premier ministre, M. Trudeau, au cours d'une conférence de presse.

Les tâches des forces armées

Le gouvernement a en outre précisé les tâches qui seront dévolues aux forces armées:

a) la surveillance de notre propre territoire et du littoral, c'est-à-dire la protection de notre souveraineté;

Voir page 2: Le Canada réduira

Aux Etats-Unis

Les Etats-Unis "accueillent avec satisfaction la décision canadienne de rester au sein de l'OTAN", a déclaré vendredi le porte-parole du département d'Etat.

Washington, a-t-il affirmé, envisage, avec satisfaction également, des consultations concernant le déploiement à venir des forces canadiennes effectées à l'Alliance Atlantique.

Le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, a annoncé jeudi soir le maintien de la participation canadienne à l'OTAN et sa décision de procéder à une réduction progressive et concertée des forces canadiennes mises à la disposition de l'OTAN.

Le porte-parole a ajouté qu'il n'était pas en mesure d'indiquer à quel moment commenceront les consultations, mais il a rappelé que le gouvernement américain avait été informé de la décision de M. Trudeau avant que celle-ci ne soit rendue publique. L'ambassadeur du Canada à Washington, M. Edgar Ritchie, avait lui-même informé d'avance le département d'Etat.

Les milieux officiels américains ont précisé que M. Trudeau n'avait pas encore pris sa décision lors de sa visite officielle la semaine dernière au président Nixon.

Voir page 2: Washington-Bonn

L'opposition "indignée"

"La montagne accouche d'une souris"

OTTAWA (CP—Le Devoir) — Le chef de l'Opposition, M. Robert Stanfield, et le leader parlementaire adjoint du NPD, M. David Lewis, ont vivement réagi à l'annonce de la nouvelle politique canadienne de défense. L'un et l'autre, pour des raisons différentes, ont tourné en dérision les déclarations faites par M. Trudeau jeudi.

M. Stanfield a dit au cours d'une conférence de presse qu'il avait depuis neuf mois observé le gouvernement dans son oeuvre de révision, convaincu qu'une nouvelle politique en résulterait. Mais, a-t-il dit, la montagne a accouché d'une souris. Au surplus, a-t-il ajouté, en annonçant une réduction des effectifs en Europe, le gouvernement n'en indique ni l'importance ni le moment.

Quant à M. Lewis, il a de-

claré que cette nouvelle politique est "insignifiante, imprécise et confuse". Il est "plutôt scandalisé" d'annoncer de telles choses après un examen sérieux qui dure depuis neuf mois, a encore dit M. Lewis qui s'est dit "indigné" après avoir entendu M. Trudeau au cours de sa conférence de presse.

Le seul fait que M. Trudeau ne veuille pas donner de précisions sur l'importance de la réduction et sur le moment auquel cette réduction commencerait "indique que le gouvernement n'est pas vraiment parvenu à une décision", a dit M. Lewis qui estime que le gouvernement ne sait pas où il va dans ce domaine. Le leader parlementaire adjoint des néo-démocrates a déploré vivement que M. Trudeau ait si peu fait état du rôle du Canada comme gardien de la paix

sous les auspices des Nations Unies. M. Trudeau, a noté M. Lewis, n'a pas mentionné une seule fois les Nations Unies au cours de sa conférence de presse et dans le texte de sa déclaration.

Il est clair, a poursuivi M. Lewis, que le Canada n'entend pas retirer toutes ses troupes d'Europe. Or un petit pays comme le nôtre, qui jouit d'un certain prestige, pourrait contribuer notablement à la détente s'il se retirait complètement de l'OTAN. Sur le plan politique, il est très douteux que le Canada puisse jouer un rôle valable dans cette alliance. L'Europe, a-t-il dit, est dominée par les généraux. Et depuis que l'Europe est devenue économiquement et militairement forte, les troupes canadiennes n'y ont plus leur place.

La déclaration de M. Tru-

deau n'est qu'un "morceau de papier" conçu pour éviter de blesser quiconque dans son cabinet. Voilà une étrange façon de traiter la politique de défense du pays.

M. Lewis n'est pas moins déçu par l'insistance que met M. Trudeau à évoquer le rôle du Canada dans le NORAD et la défense du continent. Car "il est évident que le Canada va continuer d'effectuer d'énormes dépenses inutiles dans le NORAD".

"Le Canada, a dit le porte-parole du NPD, s'intègre de plus en plus dans le complexe industriel et militaire des Etats-Unis".

"Ce continentalisme, qui a mis en danger la souveraineté du Canada sur le plan économique, est poussé à l'extrême sur les autres plans".

M. Lewis a rejeté la thèse

Voir page 2: L'opposition

75% des enseignants se disent prêts à donner leur démission

par Gilles Lesage

QUEBEC — Rejet des offres patronales et démissions massives, telles sont les décisions prises par les enseignants à travers la province et rendues publiques par le président de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), M. Raymond Laliberté, au cours d'une conférence de presse à Québec, jeudi.

Le résultat des votes pris par les enseignants au début de la semaine est le suivant:

● 80 p.c. des enseignants

ont rejeté formellement les offres patronales;

● plus de 75 p.c. des syndicats ont donné à leurs exécutifs mandat de recueillir les formules de démission de leurs membres.

La démission massive a pour objectif de faire aboutir les négociations provinciales déclinées par le bill 25, il y a deux ans.

Au cours des prochaines semaines, les quelque 70.000 enseignants de la province seront invités à faire parvenir leur démission à leurs employeurs

respectifs. La démission doit être remise le ou avant le premier juin, mais elle n'entrainera en vigueur que le premier juillet, de sorte que la présente année scolaire n'en sera pas affectée et qu'elle n'aura son impact qu'à la rentrée de septembre prochain.

S'il a rendu publics les résultats globaux du vote, M. Laliberté n'a pas voulu en dévoiler le détail ni les résultats dans chacune des 64 associations membres de la CEQ.

La décision du conseil pro-

vincial de la CEQ de recommander la démission massive n'exclut pas pour autant la grève tournante ou tout autre moyen de pression, y compris la reprise des grèves tournantes, a expliqué M. Laliberté. Il a dit qu'un plus grand nombre de syndicats affiliés se sont engagés à participer à tous les moyens de pression décidés par l'association, "en particulier la démission et la grève totale", qu'à la seule démission.

Le président de la CEQ a

Voir page 2: Enseignants

L'OTAN: texte intégral de la déclaration de M. Trudeau

OTTAWA (Le Devoir) — Voici le texte intégral de la déclaration faite par le premier ministre, M. Trudeau, au début de la conférence de presse qu'il a donnée jeudi en fin d'après-midi, à Ottawa, pour annoncer la décision du gouvernement à l'égard de l'OTAN et du NORAD.

"C'est par une politique de défense qui tient compte avec réalisme du concours hautement technique et professionnel de ses forces armées, que le Canada contribuera au maintien de la paix dans le monde. En réaffirmant les objectifs particuliers de notre pays, cette politique donnera un regain d'enthousiasme et de confiance aux membres des forces armées. En outre, elle assurera avec souplesse l'uti-

lisation des forces canadiennes, qui pourront ainsi remplir leur rôle selon les exigences particulières et les besoins du pays.

"Le gouvernement a rejeté toute proposition tendant à faire du Canada un pays neutre ou non engagé à l'égard des affaires mondiales. Opter pour un tel rôle aurait entraîné le Canada à se dégarer de ses alliances présentes et à mettre fin à tous les accords militaires de coopération conclus avec d'autres pays. Si nous avons pris une telle décision, c'est parce que nous avons jugé aussi nécessaire que sage de continuer à participer selon les modalités pertinentes, aux accords de sécurité collective signés avec d'autres États, dans l'intérêt de la sécurité du Canada, et

pour la défense des valeurs que nos amis et nous-mêmes avons en commun.

"Le Canada se doit de disposer de forces armées sur son propre territoire en vue d'en assurer la défense et de mener à bien toute une gamme d'activités qui secondent celles des pouvoirs civils et qui contribuent à l'expansion nationale. Nos forces armées bien équipées et judicieusement situées, constitueront un bouclier côtier efficace, qui servira à des fins multiples dans les régions maritimes et qui pourra mener à bien, de concert avec les États-Unis, les opérations requises pour la défense de l'espace aérien de l'Amérique du Nord. À l'étranger, nos forces pourront jouer un rôle de premier plan tant pour la sécurité collective

que pour le maintien de la paix.

"La composition, l'équipement et l'entraînement de nos forces doivent être compatibles avec de tels rôles et le gouvernement a bien l'intention de veiller à ce qu'il en soit ainsi. Les forces de notre pays, par rapport avec leurs homologues à l'étranger, seront extrêmement mobiles, dotées d'un équipement sans pareil et parfaitement entraînées.

"Le rôle militaire précis que nous devons nous efforcer de tenir en vertu de ces accords collectifs découlera des entretiens et des consultations que nous aurons avec nos alliés. Il dépendra aussi, en partie, du rôle dévolu aux forces canadiennes par rapport à la surveillance de notre pro-

pre territoire, et des limites côtières, laquelle est nécessaire à la sauvegarde de notre souveraineté. En tant que membres de la collectivité internationale, nous voulons et devons disposer de forces capables d'assurer la défense de la paix et de participer à des alliances défensives.

"Le Canada participe à deux accords de défense collective qui, bien que distincts, se complètent. Il s'agit de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord et du commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord. L'OTAN contribue, depuis vingt ans, au maintien de la paix mondiale, grâce à son influence stabilisatrice en Europe. L'OTAN continue de contribuer à la paix en réduisant l'éventualité d'un conflit irrémédiable en Europe, point sensible où tout déclenchement d'hostilités, étant donné les intérêts vitaux des deux grandes puissances en cause, prendrait rapidement des proportions mondiales; par ailleurs, on sait que l'OTAN est le partisan avoué de

toute mesure susceptible d'améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest.

"L'OTAN lui-même analyse constamment le rôle qui lui incombe en fonction de l'évolution de la conjoncture mondiale. Le revêtir d'un caractère de la puissance économique de l'Europe occidentale constitue peut-être l'un des plus grands événements qui ait influé sur l'orientation de l'OTAN depuis sa création. On note aussi des changements d'envergure par rapport à la capacité des pays européens.

"Il convenait donc parfaitement, à notre avis, que le Canada étudie et réexamine la nécessité de maintenir des forces canadiennes dans l'Europe de l'Ouest, compte tenu de la situation actuelle.

"Des forces canadiennes sont présentement affectées à l'OTAN jusqu'à la fin de l'année. Au mois de mai, à l'occasion de la réunion du comité de l'OTAN chargé de la politique de défense, nous aurons des entretiens avec nos alliés au sujet du contingent

que le Canada affectera aux forces de l'OTAN, en Europe, au-delà de cette période. Le gouvernement du Canada a l'intention, en consultation avec ses alliés, de prendre prochainement les mesures nécessaires en vue d'une réduction concertée et progressive des effectifs des forces canadiennes cantonnées en Europe.

"Nous avons également l'intention de collaborer effectivement avec les États-Unis comme ce fut le cas jusqu'à présent, à la défense de l'Amérique du Nord. En conséquence, nous susciterons au plus tôt les occasions voulues pour aborder à fond avec le gouvernement des États-Unis toutes les questions ayant trait à la coopération mutuelle qu'implique la défense de ce continent. Dans la mesure du possible, nous nous efforcerons de faire en sorte que les forces canadiennes accomplissent les tâches essentielles à la défense nord-américaine qui devront se dérouler sur notre territoire.

"En résumé, le Canada continuera de faire partie de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et de coopérer étroitement avec les États-Unis au sein du NORAD et, sous d'autres formes, aux accords de défense. Nous maintiendrons des forces de défense capables d'accomplir les tâches suivantes:

a) La surveillance de notre propre territoire et du littoral, c'est-à-dire la protection de notre souveraineté;

b) La défense de l'Amérique du Nord en coopération avec les forces des États-Unis;

c) L'exécution des engagements contractés avec l'OTAN;

d) L'accomplissement de toute mission internationale au maintien de la paix que de temps à autre notre pays se verra confier.

"La nature des forces et armements à mettre en jeu pour assumer au mieux un tel rôle fait actuellement l'objet d'une étude détaillée en préparation des entretiens que nous aurons avec nos alliés."

WASHINGTON-BONN

Réactions des colombes

La décision du gouvernement canadien de réduire ses forces au sein de l'OTAN pourrait provoquer une nouvelle flambée de demandes parlementaires pour une diminution des effectifs américains actuellement mis à la disposition de l'Alliance Atlantique.

Les milieux officiels américains craignent, en effet, que la diminution du danger d'un déséquilibre militaire en Europe que la crise tchèque avait fait naître l'an dernier donne l'occasion aux colombes, aux partisans d'économies budgétaires ou même à certains autres parlementaires penchant vers un retour à l'isolationnisme de renouveler leurs pressions pour une révision de la participation des États-Unis à l'OTAN.

La crise tchèque avait en effet mis une sourdine aux appels d'un certain nombre d'influents parlementaires pour que le gouvernement américain réduise ses effectifs actuels en Europe. Les premières expressions de ce désir étaient nées à la suite du retrait de la France de l'organisation militaire Atlantique.

Consultations

L'administration Nixon s'est bornée, par la voix du porte-parole du département d'Etat, à indiquer qu'elle serait prête à participer à des consultations au sein de l'OTAN au sujet de la décision canadienne.

Cette question avait été évoquée lors de la visite officielle que le premier ministre canadien avait effectuée il y a une dizaine de jours à Washington. Il ne semble pas que le gouvernement des États-Unis soulève des difficultés insurmontables. Il n'en est pas moins vrai que la décision canadienne n'est pas faite pour plaire aux défenseurs de l'organisation Atlantique aux États-Unis.

Le Canada maintient environ 10,000 hommes en Europe à l'heure actuelle. Les partisans parlementaires d'une réduction des effectifs américains, à la tête desquels se trouve le leader de la majorité démocrate, M. Mike Mansfield, estiment que l'OTAN doit être réformée et adaptée aux conditions nouvelles et notamment au fait que la menace soviétique en Europe a considérablement diminué. Les promoteurs d'une diminution des troupes américaines avaient fait circuler l'année dernière un projet de résolution qui avait recueilli plus de 50 signatures. On ne cache pas dans les milieux de l'administration que si la crise tchèque n'était pas intervenue, le Sénat aurait certainement adopté une résolution indiquant son sentiment en faveur d'une réduction.

LE CANADA RÉDUIRA

b) la défense de l'Amérique du Nord en coopération avec les forces des États-Unis;

c) l'exécution des engagements contractés avec l'OTAN;

d) l'accomplissement de toute mission internationale au maintien de la paix que, de temps à autre, notre pays se verra confier.

Quelle sera l'importance de la réduction des forces canadiennes stationnées en Europe? Quelle sera la nature des armements dont elles seront pourvues, au Canada et à l'étranger? Quand commencera cette réduction et quelles en seront les modalités?

Le premier ministre a dit que les réponses à toutes ces questions ne seront connues qu'au terme de la "phase II" de la révision, laquelle prévoit notamment de nombreuses consultations avec les alliés du Canada dans l'OTAN.

Rassurer l'armée et les alliés

Dans la déclaration liminaire qu'il a lue au début de sa conférence de presse, le premier ministre semblait désireux de rassurer l'armée. "En réaffirmant les objectifs particuliers de notre pays, cette politique donnera un regain d'enthousiasme et de confiance aux membres des forces armées."

En deuxième lieu, M. Trudeau a voulu rassurer les alliés du Canada. "Le gouvernement a rejeté toute proposition tendant à faire du Canada un pays neutre ou non engagé à l'égard des affaires mondiales."

En troisième lieu, il souligne la nécessité pour un pays comme le Canada "de disposer des forces armées sur son territoire en vue d'en assurer la défense et de mener à bien tout une gamme d'activités qui secondent celles des pouvoirs civils et qui contribuent à l'expansion nationale". Enfin, à l'étranger, précise la déclaration, "nos forces pourront jouer un rôle de premier plan tant pour la sécurité collective que pour le maintien de la paix."

Au chapitre de la défense du continent, le premier ministre marque l'intention de son gouvernement de collaborer effectivement avec les États-Unis à la défense de l'Amérique du Nord. Aussi, Ottawa se propose-t-il de susciter au plus tôt "les occasions voulues pour aborder à fond avec les États-Unis toutes les questions ayant trait à la coopération mutuelle qu'implique la défense de ce continent".

Présentement, les forces canadiennes déployées en Europe pour l'OTAN (infanterie et aviation) s'élèvent à 10,000 hommes. Il ne saurait être question, a dit le premier ministre, d'en réduire le nombre avant la fin de la présente année puisque nos engagements nous l'interdiraient. Pour l'instant, M. Trudeau ne peut prévoir quel sera le sort de la brigade d'infanterie (5,000 hommes) et des six escadilles de la division aérienne.

Le chef du gouvernement n'a pas voulu dire non plus si ces forces pourraient être un jour rapatriées au complet. Mais il a clairement indiqué que la défense du Canada passe au premier plan et que les pays de l'Europe occidentale, 20 ans après la deuxième guerre mondiale, sont parfaitement en mesure d'assurer eux-mêmes leur défense. Quant à la marine, M. Trudeau a dit que le gouvernement songe au nouveau rôle qui pourrait lui être dévolu dans l'Atlantique.

En résumé, a dit le premier ministre, "nous voulons jouer un rôle qui soit d'abord et essentiellement consacré à la défense de notre souveraineté et de l'Amérique du Nord". La nouvelle politique, a-t-il dit,

L'OPPOSITION

selon laquelle le retrait des forces militaires "très modestes" du Canada de l'OTAN amènerait d'autres pays à faire la même chose. Si la France a pu se retirer du commandement militaire de l'OTAN sans inciter les autres à suivre son exemple, il est peu probable que le Canada y parvienne.

M. Stanfield

M. Stanfield a soutenu pour sa part que l'attitude du Canada envers les questions de défense et la manière dont le gouvernement avait agi pour diminuer le moral des forces armées affaiblissent le respect qu'on a toujours porté au Canada à l'étranger et réduiraient l'influence de notre pays.

M. Stanfield reproche au gouvernement de ne pas dire si les dépenses militaires seront réduites.

"En somme, il ne nous a pas dit grand-chose", a-t-il conclu.

Est-il plus facile de préserver la sécurité du Canada en retirant nos troupes des forces de l'OTAN et en les cantonnant au Canada? M. Stanfield croit au contraire que le Canada peut retirer une pleine valeur de chacun des dollars qu'il engage dans la défense en restant membre à part entière de l'Alliance.

Aussi, la décision annoncée par M. Trudeau témoigne "de confusion dans la pensée" et d'une "tendance à l'isolationnisme".

ENSEIGNANTS

dit en outre qu'aucun syndicat local n'avait, cette semaine, voté majoritairement en faveur de l'acceptation des offres patronales.

Il a ajouté qu'il est toujours possible d'innover, et de prendre les moyens nécessaires pour passer outre aux barrières juridiques qui pourraient être élevées face aux moyens d'action. Selon lui, il faut s'attendre au cours des prochaines semaines à une pression soutenue de la part des enseignants, sous diverses formes.

M. Laliberté a déclaré d'autre part: "Il n'y a pas de dissension interne sérieuse à la CEQ. La consultation effectuée cette semaine et les décisions prises par nos associations le confirment."

Il a précisé à cet égard qu'aucun syndicat n'avait l'intention de se désaffilier de la CEQ et que "les plus ardens sont disposés à "composer" avec les plus lents."

Il a expliqué que le regroupement des 400 conventions collectives antérieures en une seule proposition globale au niveau provincial avait eu pour résultat que, pour certains, l'offre patronale constitue une amélioration, pour d'autres, c'est le statu quo, et pour d'autres, elle amène une détérioration de la situation antérieure. Il est donc normal que la réaction des enseignants ne soit pas la même partout. Mais ce qui est remarquable, estime M. Laliberté, c'est qu'aucun syndicat n'est encore prêt à accepter l'offre patronale, et, bien que le degré de militantisme varie d'une région à l'autre, la solidarité est réelle.

Le président de la CEQ ne voit pas l'utilité d'une reprise des négociations directes à l'heure présente, à moins que la partie patronale ne fasse preuve d'une certaine "évolution", dit-il. "Mais il faudra bien les reprendre un jour."

La CEQ n'a pas sollicité de rencontre avec le ministre Marcel Masse. Songe-t-elle à

faire aboutir le problème devant une commission parlementaire, à l'instar de ce qu'on avait fait à l'automne pour la Régie des alcools? "Je ne crois pas que M. Masse y serait favorable," a répondu M. Laliberté.

La médiation

D'autre part, le conseil provincial de la CEQ a réitéré à la partie patronale sa demande voulant qu'un rapport soit préparé par le juge René Lippé, relativement à sa médiation infructueuse, et que ce rapport soit rendu public.

Les trois corporations d'enseignants l'ont demandé avec insistance.

Le négociateur patronal M. Jean Cournoyer, serait prêt à y consentir.

La Fédération des commissions scolaires s'y refuse, tandis que le ministre Masse n'a pas pris position. Qu'en pensent-ils vraiment a demandé M. Laliberté.

Le président de la CEQ a admis que les parties avaient convenu qu'il n'y aurait pas de rapport de la médiation, ce à quoi la CEQ a consenti simplement parce qu'autrement les commissions scolaires n'auraient pas accepté la médiation.

M. Laliberté estime que la Fédération des commissions scolaires se refuse à ce que le juge Lippé porte un jugement de valeur sur le litige.

LE PASTEUR KING

tombale du prix Nobel de la paix. "Libre enfin, libre enfin, Dieu soit loué, je suis libre enfin!"

A Selma, dans l'Alabama, point de départ de la célèbre marche sur Montgomery, capitale de l'Etat, que le pasteur dirigea en 1965, un millier de personnes environ ont marché jusqu'à la sortie de la ville pour ensuite monter à bord d'autocars qui les ont conduits à Montgomery. Ils devront rentrer demain après avoir manifesté pendant deux jours.

A Boston, M. Kevin White, maire de la ville, a au cours d'une cérémonie à la mémoire du héros de la lutte pour l'intégration raciale, lancé un appel au Congrès des États-Unis pour que le jour de la naissance du pasteur devienne un jour férié.

A Chicago, où de violentes bagarres avaient éclaté jeudi soir dans deux ghettos noirs de la ville, obligeant les autorités à faire appel à 6,000 soldats de la garde nationale, le calme semble avoir été rétabli. Le couvre-feu décrété par le maire est toutefois toujours en vigueur.

A Washington, de nombreux services religieux se sont déroulés dans un calme relatif. Seuls quelques incendies volontaires mineurs ont été signalés. Ils ont d'ailleurs été rapidement maîtrisés.

A Topeka, dans le Kansas, des cocktails molotov ont provoqué six incendies dans divers quartiers de la ville en l'espace d'une heure et demie. La police a estimé les dégâts à près d'un quart de million de dollars. Aucune arrestation n'a, pour l'instant, été opérée.

LE CHOIX

Suite de la page 3

corridor aérien canadien, déplacement des usagers, M. LaVoie déclare que M. Bertrand se bat en premier lieu pour Farnham, qui par pur accident, se trouve dans son comité, et il se rabat par la suite sur un endroit situé à une quarantaine de milles au nord-est de Montréal, dans une région qui encore, par pur accident, a élu des députés U.N. dans une proportion de 80 pour cent.

n'entraînera pas nécessairement une réduction des effectifs ou une diminution des coûts de la défense.

M. Trudeau a répondu "non" quand un journaliste lui a demandé s'il prévoyait des démissions dans son cabinet par suite de l'annonce de cette politique.

Mais on croit savoir, cependant, que cette position n'a pas été acquiescée facilement au cabinet. M. Eric Kierans, adversaire de la participation du Canada à l'OTAN, n'assistait pas à la réunion du cabinet, jeudi matin. Quant à M. Cadieux, ministre de la défense et partisan d'une participation entière du Canada à l'OTAN, il n'a pas été possible de le rejoindre jeudi. Il avait apparemment quitté la capitale discrètement.

MONT-PROVIDENCE

Suite de la page 3

sauvegarde de l'autorité des conseils d'administration est quelque chose de grand et il faut nécessairement que cette autorité soit reconnue par tous, pour le plus grand bien de la société."

En résumé, le conseil d'administration s'en tient à sa décision antérieure qui était de nommer le Dr Lazure à titre de surintendant. On sait que ce dernier qui fut invité, une fois de plus, par le conseil d'administration du Mont-Providencé, à la suite du télégramme du ministère, de prendre en charge l'institution à titre de surintendant, a refusé. Pour le psychiatre, il s'agit d'une direction générale de l'institution avec toutes les responsabilités que cela implique. Le titre de "surintendant" signifie pour le Dr Lazure un demi-titre, une demi-autorité.

Dans la lettre envoyée par le conseil d'administration de l'hôpital au Dr Lazure à la suite du télégramme du ministère, le président du conseil rappelle au Dr Lazure l'article 5 de la loi concernant les hôpitaux pour le traitement des maladies mentales, et qui se lit comme suit:

"Le surintendant dirige l'hôpital au point de vue médical, en préside le bureau médical et décide de la classification des malades et de leur libération définitive."

C'est ce poste trop restrictif que le Dr Lazure a refusé pour préférer celui de direction générale de l'institution.

RÉPONSE

Suite de la page 5

la conviction que l'expérience de la civilisation et de la démocratie mérite plus qu'une démission.

Quelles sont les possibilités?

Le principal espoir est contenu dans une résolution adoptée par les délégués de l'Ouest et de l'Ontario aux dernières assises des États généraux, à l'effet d'orienter le mouvement migratoire francophone. Pres de la moitié de la délégation québécoise a voté contre cette résolution croyant qu'il s'agissait d'encourager un exode du Québec.

Voici, en quelques lignes, le problème tel qu'il se présente actuellement. En Colombie-Britannique, le seul pôle d'attraction apte à favoriser une certaine concentration démographique des Canadiens français est l'existence de quelques paroisses. Or, depuis quelques années, ce catalyseur social, si on peut s'exprimer ainsi, a perdu beaucoup de son potentiel. Le défi à relever c'est de le remplacer ou, préférentiellement, de le rééditer en fonction de la société urbaine moderne.

Il y a deux courants de pensée qui, sans s'affronter, empêchent par leurs incompatibilités une action bien organisée. D'une part, il y a ceux qui croient en l'opportunité de créer ou de consolider des centres viables, comme, par exemple, Maillardville, qui, s'il fait aujourd'hui partie d'un grand dortoir de banlieue n'a pas encore totalement perdu son titre d'agglomération française la plus homogène. Ceux qui favorisent cette idée se disent que la désintégration en cours n'est pas irréversible puisque les conditions qui en ont favorisé la formation existent encore: lieu de travail, institutions comme la paroisse et la caisse populaire, etc. Ce qui manque c'est la structure organique qui stimulerait une planification de l'ensemble en vue d'intégrer éducation, loisirs, activités culturelles, sociales et autres.

D'autre part, il y a ceux qui voient en ce genre de développement la création de ghettos et qui croient que la présence de grandes techniques de diffusion d'expression française réussirait aussi bien à maintenir la vie française. Leur argument s'appuie sur le fait que, par exemple, il y a plus de francophones disséminés un peu partout dans le grand Vancouver qu'il n'y en a autour

des institutions et des communautés relativement homogènes.

La Fédération canadienne française de la C.-B., l'association provinciale des francophones, ne peut faire plus, pour le moment, que d'encourager moralement toute initiative qui permettrait de mettre à l'épreuve l'une ou l'autre approche, ou les deux en même temps. Toutefois, il est impossible de ne pas tenir compte du fait que là où existent des cadres institutionnels et une certaine homogénéité démographique l'on retrouve des sujets de deuxième et troisième génération qui peuvent encore utiliser le français couramment, tandis qu'ailleurs c'est un phénomène extrêmement rare.

Donc, la conclusion de tout ceci me semble être que de part et d'autre personne n'a vraiment fait la preuve ni de l'impossibilité de voir la culture canadienne-française s'épanouir, même en Colombie-Britannique, ni de la thèse contraire à l'effet que le bilin-

guisme et le biculturalisme peuvent se réaliser à travers le Canada. Toutes les statistiques ont été tirées de conditions dépeçées; entre autres le complexe du colonisé de la part du francophone et celui d'agent de l'Empire de la part de l'anglophone. Si l'un et l'autre n'ont pas encore réussi à surmonter totalement leur complexe respectif, même à ce moment crucial de notre histoire, les indices sont tout de même favorables. Après avoir entendu tous les arguments, des deux côtés; après avoir pesé le pour et le contre, conscient même de l'effrayante faiblesse collective manifestée partout par les Canadiens français, je ne peux faire autrement que d'arriver à présumer que nous risquons beaucoup plus de manquer le bateau totalement en nous accrochant à la réserve qu'en faisant face au défi du monde de demain.

(M. Roméo Paquette est secrétaire général de la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique.)

Moncton

Une rencontre avec les étudiants des autres universités

Suite au renvoi de quatre professeurs de l'école de sociologie de l'université de Moncton, l'UGEQ annonce, dans un communiqué, que les étudiants en sociologie de Moncton ont décidé d'inviter leurs collègues des universités de Moncton, Laval, Ottawa et McGill à une réunion conjointe d'information. La réunion aura lieu mardi prochain à 14 heures au local de l'AGESSE dans l'édifice des sciences sociales de l'université de Moncton. Selon l'UGEQ, le problème déborde les cadres de l'université de Moncton.

versité de Moncton car l'université invoque pour justifier les mesures qu'elle a prises, la nécessité d'ajuster l'enseignement en sociologie sur celui de Moncton et de Laval, à partir d'une étude effectuée conjointement par les doyens en sciences sociales de Laval et de Moncton. "Or, poursuit l'UGEQ, cette volonté de réajustement a, comme par hasard, conduit au renvoi de quatre professeurs qui ont activement collaboré au mouvement étudiant de janvier dernier à Moncton."

les MOTS CROISÉS du Devoir

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1—Mille tonnes. — Considéré.
- 2—Dans. — Vertu qui fait prévoir et éviter les fautes et les dangers.
- 3—Nom donné, au Moyen Âge, à des recueils de fables imitées d'Esopé. — Syn. de sotich.
- 4—Empereur romain. — Désigne, simulation.
- 5—Erbium. — Bourre, rebut de soie.
- 6—Saupoudrée de sel. — Utilisée.
- 7—Oiseau de l'ordre des échassiers. — Séparer une chose d'une autre.
- 8—Qui jouit de la béatitude éternelle. — Prononçais en criant.
- 9—Orner de nervures. — Orient.
- 10—Se trompe. — Acte par lequel le directeur d'une prison prend possession d'un prisonnier.
- 11—Interjection. — A de l'affection pour. — Variété d'argile utilisée en peinture.
- 12—Point du globe à partir duquel se propagent les secousses d'un tremblement de terre.

Verticalement

- 1—Relative aux théories de l'économiste Keynes.
- 2—Qui peut être inséré. — Hélim.
- 3—Métal précieux. — Câble servant à maintenir des

matériaux sur une charrette.

- 4—Placés vis-à-vis. — Réel.
- 5—Trois fois dix. — Roi des Wisigoths de Toulouse (466 à 484).
- 6—Mot employé au tennis pour indiquer que la balle est tombée hors des limites du court. — Sépare la crème du lait.
- 7—Notre-Dame. — Support fixé sur le côté droit des anciennes armures. — Dans.
- 8—Dont on a absolument besoin.
- 9—S'enfoncera dans les sables mouvants (s.). — Durillon.
- 10—Fruit des conifères. — Intervalle de trois degrés (mus).
- 11—Désire, souhaite. — Action d'un oiseau qui prend son vol.
- 12—Mourir d'une manière violente. — Oter la vie.

Solution de jeudi

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	IGNORANT	FIN	USE								
2	MOULIN	INTÉ									
3	LE	HAINE									
4	TRÈVE	MOULTE									
5	NE PAS	OSER									
6	BEAU	MIRACLES									
7	BOUCHER	SCITE									
8	BOUCHER	SCITE									
9	BOUCHER	SCITE									
10	BOUCHER	SCITE									
11	BOUCHER	SCITE									
12	BOUCHER	SCITE									

suites de la première page

LES JOURS SAINTS

d'étudiantes arabes, devant la porte des fleurs, située dans les remparts de la vieille ville de Jérusalem. Trois d'entre elles ont été arrêtées.

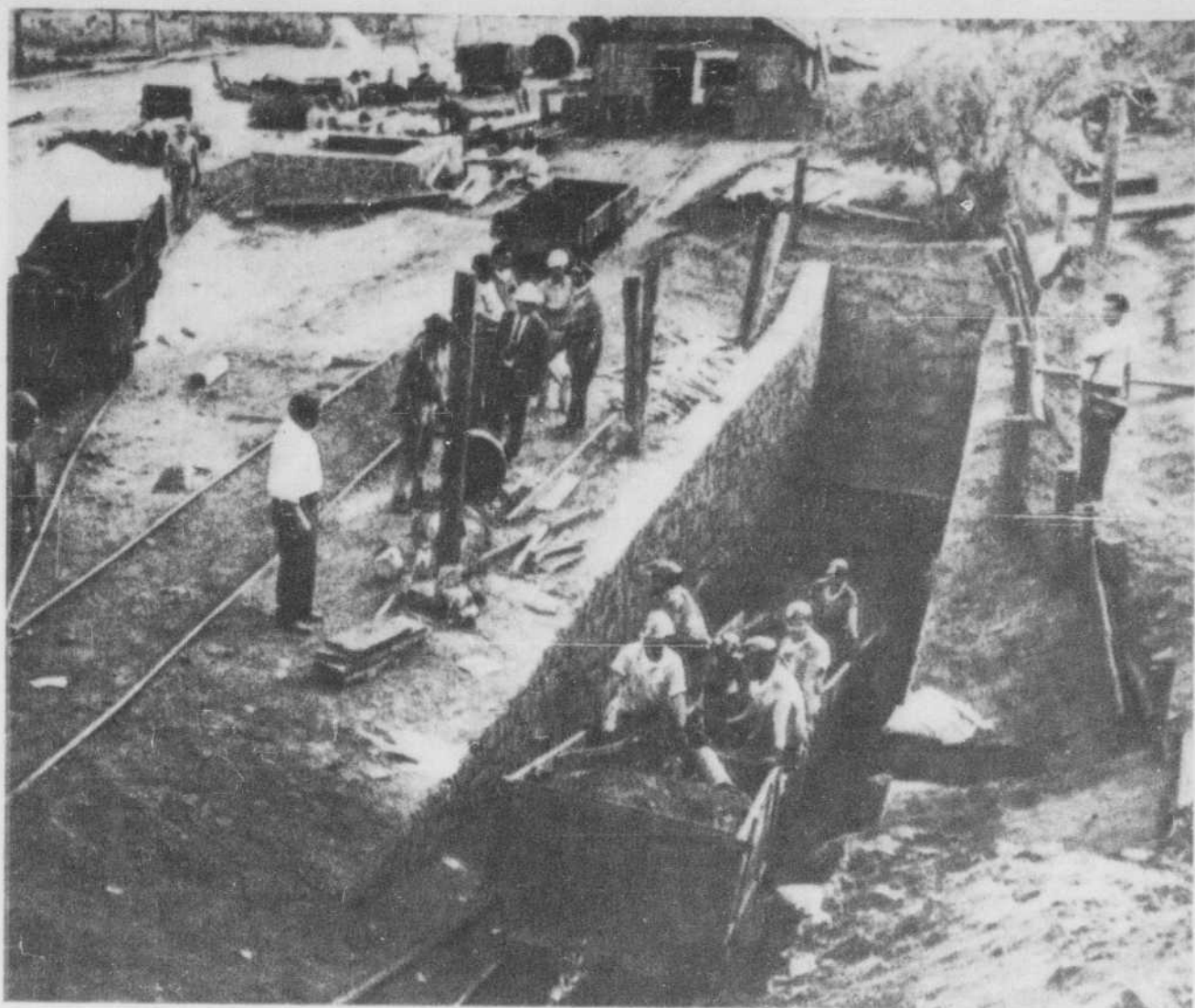
D'autre part, des prisonnières de Naplouse détenues pour activités anti-Israéliennes, ont été autorisées à recevoir jeudi la visite de membres de leur famille, en vue de mettre fin aux rumeurs selon lesquelles elles seraient maltraitées.

Jeudi saint

Jeudi, c'est à la basilique cathédrale de Rome, Saint-Jean-de-Latran, que le pape a célébré l'Eucharistie commémorant la dernière Cène.

Le pape a été accueilli à la basilique par le cardinal vicaire de Rome, Mgr Angelo Dell'Acqua.

A Saint



Une équipe de secours remonte à l'air libre après s'être employée à chercher les victimes de l'explosion survenue lundi dans les profondeurs de la mine de charbon de Barroteran, au Mexique. Hier matin, plus de trente cadavres avaient été ramenés à la surface. On estime à plus de 200 le nombre de mineurs qui sont restés emprisonnés à la suite du coup de grisou. (Téléphoto AP)

Le choix de Ste-Scholastique est définitif, affirme Trudeau

OTTAWA (Le Devoir) — Le choix de Sainte-Scholastique comme emplacement du second aéroport international de Montréal est définitif et ne peut être changé.

Le premier ministre a confirmé ce fait à Ottawa à un journaliste, qui l'interrogeait à l'issue de la conférence de presse donnée jeudi sur le problème de l'Otan.

M. Trudeau, à la question de savoir si le gouvernement fédéral était prêt à accepter une formule de compromis concernant l'emplacement de l'aéroport, a dit que le choix de Sainte-Scholastique était déjà un compromis et qu'il conviendrait que le Québec l'acceptât.

Le chef du gouvernement ayant ensuite pris l'avion pour la Colombie britannique où il est allé faire du ski et ses in-

terlocuteurs du gouvernement de Québec ayant pour leur part quitté la capitale provinciale à l'occasion du congrès pascal, il faudra attendre les jours à venir pour une reprise du conflit verbal.

On sait que les ministres des gouvernements fédéral et provincial ont prévu de se réunir à Montréal au cours du mois pour discuter du problème.

En annonçant la tenue de cette réunion, le ministre québécois des affaires municipales, M. Robert Lussier, a déclaré que quatre avocats et notaires enquêteraient sur les "irrégularités" possibles dans la vente des lots qui entourent l'emplacement.

M. Lussier désirait convenir d'une rencontre très prochaine avec le ministre fédéral des transports, M. Paul

Hellyer. Le ministre devant partir en vacances, la réunion ne se fera que le 14 avril.

M. Lussier a ajouté qu'il était disposé à rencontrer M. Jean Marchand, ministre du développement régional, "n'importe où et n'importe quand" pour discuter du problème.

Deux réactions ont été enregistrées à la suite du choix fait par Ottawa. La première vient de la société Saint-Jean-Baptiste.

"Encore une fois, le gouvernement fédéral, en ayant l'air de favoriser le Québec, a vu à ce que ses intérêts futurs soient bien protégés, en désignant Sainte-Scholastique comme emplacement du nouvel aéroport international de Montréal." C'est ce que déclare Me Yvon Groulx, président de la fédération des SSJB du Qué-

bec, dans un communiqué remis à la presse hier, par suite d'une résolution adoptée par les membres du conseil national le 29 mars dernier.

Se référant à l'endroit choisi par les autorités fédérales, le président a ajouté qu'au lieu de provoquer une décentralisation économique, le choix de Sainte-Scholastique comme emplacement du second aéroport à quelque 20 milles à l'ouest de Montréal, vient ajouter à la trop forte concentration industrielle et commerciale de la métropole en regard du reste du Québec.

"En outre, ajoute Me Groulx, Ottawa n'a tenu aucun compte des représentations du gouvernement du Québec qui préconisent l'aménagement du nouvel aéroport au sud-est de Montréal, soit dans les régions de Saint-Hyacinthe ou de Drummondville, afin que cette installation serve plus adéquatement les divers autres centres du Québec, et ne soit pas, en grande partie, orientée vers l'Ontario, comme l'est l'emplacement désigné par le gouvernement fédéral.

Sainte-Scholastique, on le sait, est située à une quinzaine de milles seulement de la frontière ontarienne au nord-ouest de Montréal, et la fédération s'interroge sérieusement quant à l'opportunité de la décision fédérale et quant à ses répercussions sur les aspirations légitimes de toute une nation fortement préoccupée du développement rationnel de son territoire.

"C'est pour cette raison que la fédération appuie rigoureusement l'attitude du gouvernement du Québec, à l'encontre de la décision du gouvernement fédéral et prie le Québec de poursuivre ses démarches et ses interventions pour que cette décision soit modifiée dans le meilleur intérêt de l'ensemble du Québec."

Pour sa part, M. J. Noël Lavoie, député de Laval estime que la désignation de Sainte-Scholastique, il fut, dit-il, dès le 25 janvier dernier l'un des premiers à favoriser un emplacement au nord de Laval, invoquant les arguments suivants:

1- La présence d'une vaste plaine disponible au nord de la région métropolitaine de Montréal;

2) La proximité, sans être toutefois exagérée, d'un tel emplacement par rapport aux installations actuelles de Dorval;

3) L'instrument de politique économique que constituerait ce nouvel aéroport, qui représenterait des investissements de l'ordre de centaines de millions de dollars dans une région qui connaît en ce moment une dure récession économique (ralentissement industriel de St-Jérôme, de Laval, etc.);

4) La présence d'un parc industriel presque vide de 30 millions de pieds carrés sur l'île Jésus.

Aujourd'hui que ce lieu est choisi et devant l'hystérie collective de l'Union nationale, le fondateur de Laval accuse M. Bertrand de vouloir saboter l'essor économique de la région métropolitaine et par ricochet celui du Québec.

Laisant les experts juges des aspects techniques qui ont favorisé Sainte-Scholastique: conditions météorologiques,

Le conflit des enseignants

La CECM se dit favorable à un rapport public du juge Lippé

Les commissaires d'écoles catholiques de Montréal ont décidé, à l'unanimité, "d'inviter la fédération des commissions scolaires catholiques du Québec à demander au comité patronal de négociations de prier le juge Lippé de fournir un rapport sur la médiation à laquelle il a été mêlé, ce à l'intention des principaux intéressés, c'est-à-dire les commissions d'écoles, les enseignants et l'ensemble de la population.

On sait:

- que les parties s'étaient, primordialement, entendues pour que le rapport du médiateur spécial ne soit pas publié;
- que lundi dernier la Corporation des enseignants du Québec, de son côté, avait demandé que le rapport du juge Lippé soit rendu public, soit les positions des deux parties et les suggestions du médiateur pour régler le conflit;
- qu'interrogé à ce sujet, le ministre d'Etat à la fonction

publique, M. Marcel Masse, avait déclaré que le public serait vraisemblablement informé par les parties en cause.

La requête des commissaires d'écoles soumise par M. Paul-Henri Lavoie souligne que les renseignements fournis tant par les enseignants que par les commissions scolaires ne sont pas complets et qu'il importe que la population reçoive une information objective.

On apprend, d'autre part, à

la commission des écoles catholiques de Montréal que l'homme d'affaires bien connu, M. Rosaire Archambault, récemment nommé en remplacement de M. Gaétan Leborgne, démissionnaire, membre de la commission, a prêté serment devant ses nouveaux collègues.

Les commissaires au cours de leur réunion ont autorisé l'implantation graduelle du système des options graduées dans 14 écoles secondaires de la C.E.C.M. en septembre prochain, ce qui portera à 32 le nombre des écoles qui bénéficieront de ce nouveau système, si l'on compte les deux écoles polyvalentes qui ouvriront à l'automne. On prévoit que cette formule sera généralisée dans deux ans dans toutes les écoles secondaires de Montréal.

La commission sera, dans un autre domaine, appelée à prendre une décision définitive quant au projet de recherches en aménagement scolaire (R.A.S.) lorsque le dossier sera complet, ce projet prévoit la construction de 17 écoles, selon le système dit "d'un composant intégré", cette méthode de construction, selon le président de la commission, M. André Gagnon, fait l'admission de nombreux spécialistes et permettra notamment une réduction des coûts et une accélération des constructions.

Enfin, le colloque annuel de la C.E.C.M. a été fixé au 10 mai prochain. Son thème: "La décentralisation administrative et ses conséquences".

On sait que l'an dernier la C.E.C.M. a créé sept régions administratives semi-autonomes; il convient donc d'étudier les répercussions de cette mesure sur l'enseignement, la participation des agents d'éducation, le financement de la commission et l'administration même de la C.E.C.M.

A ce colloque, qui sera présidé par M. Paul-Emile Gingras, recteur du collège Sainte-Marie, sont invitées une cinquantaine de corps intermédiaires, toutes les associations de parents et les comités consultatifs d'écoles.



Raymond Laliberté

Il a déclaré jeudi que la décision de l'Alliance — rejet de la grève et mandat d'entrer en contact avec la CECM — avait surpris tout le monde. Il a précisé que le bulletin de vote de l'Alliance ne comportait pas l'option de démission.

Cette décision s'explique, a commenté M. Laliberté, parce que les deux seules expériences provinciales qu'ont connues les enseignants de Montréal leur ont été négatives — le bill 25 et la lenteur de la négociation actuelle.

D'autre part, les expériences syndicales antérieures de l'Alliance, au niveau local, de 1959 à 1967, avaient été fructueuses. Les commissaires de Montréal sont en général sympathiques aux demandes de l'Alliance, mais ils sont impuissants au sein de la Fédération des commissions scolaires, a ajouté M. Laliberté.

En souhaitant bonne chance à l'Alliance, M. Laliberté a dit qu'il se produisait à Montréal "le phénomène d'un grand milieu qui se suffit presque à lui-même" dans plusieurs secteurs, et pour diverses causes.

Quant à la CEQ, elle croit à la poursuite de négociations provinciales, étant convaincue qu'il y a moyen d'en arriver à une entente, et ayant d'autre part renoncé à faire l'unanimité.

M. Laliberté a rappelé qu'en mars 1967, la CEQ avait proposé une structure de négociation qui soit conforme à une structure scolaire rationnelle, demande que le gouvernement a refusé.

M. Laliberté a d'autre part confirmé les propos tenus par M. Matthias Rioux, président de l'Alliance, concernant la tenue de rencontres secrètes en janvier entre des représentants des enseignants et du gouvernement. Il a déploré que ce fait ait été rendu public, les participants ayant convenu de n'en pas parler. "Mais je suis incapable de nier le contenu des déclarations de M. Rioux telles que rapportées dans les journaux."

Quant au ministre d'Etat délégué à la fonction publique, M. Marcel Masse, il a dit que ces réunions n'avaient rien de for-

L'affaire Savard: des étudiants reviennent à la charge

Dans un communiqué daté du 3 avril, les étudiants du département d'anthropologie de l'université de Montréal, reviennent à la charge pour que le recteur, M. Roger Gaudry, institue une enquête sur le fonctionnement du département d'anthropologie par suite de la démission du professeur René Savard.

On se souvient que le 24 mars dernier, Monsieur René Savard remettait sa démission au doyen de la faculté des sciences sociales. Selon les étudiants, M. Savard a posé ce geste "en raison de l'atmosphère soigneusement entretenue par certains de ses collègues et à laquelle le doyen n'a pas su remédier."

Toutefois, les étudiants considèrent que "le cas de Monsieur Savard n'en est qu'un parmi d'autres..." C'est pourquoi ils ont exigé du recteur "une enquête publique et immédiate sur le fonctionnement du département d'anthropologie."

Dans une lettre envoyée au recteur le 1er avril, les étudiants demandent notamment que cette enquête porte sur l'orientation du département, soutenant que "le département d'anthropologie n'est pas intégré à la réalité québécoise. En privilégiant, disent-ils, l'anthropologie physique et l'archéologie au détriment de l'anthropologie sociale et appliquée, le département prive le Québec de chercheurs qui pourraient collaborer efficacement à son développement."

Les étudiants demandent encore que l'enquête porte sur le rôle du directeur. Ils soutiennent en effet que M. Guy Dubreuil, le directeur du département d'anthropologie n'a pas rempli son rôle c'est pourquoi, ils ont, le 19 mars dernier, exigé sa démission.

Ils veulent aussi que l'enquête porte sur la situation des étudiants, notamment "sur l'ab-

sence d'une politique objective de notation, le manque d'organisation au niveau de la direction des thèses de maîtrise et enfin sur l'absence de certains professeurs à leurs cours."

Enfin, ils suggèrent qu'on fasse enquête sur la promotion des professeurs. Les étudiants déclarent qu'il y a "absence d'une politique objective en ce qui concerne l'agrégation des professeurs." Ils signalent en outre qu'on refuse d'admettre certains étudiants au doctorat parce que leur spécialité est la même que celle des professeurs auxquels on refuse l'agrégation.

Rappelons que les étudiants au lendemain de la démission de M. Savard, avaient déjà fait parvenir une première lettre au recteur lui demandant la tenue d'une enquête.

Le 28 mars, M. Gaudry a répondu aux étudiants "qu'il était prématuré... de poser quelque geste que ce soit relativement à la démission du professeur Savard puisque celui-ci semble avoir été inspiré non pas par une décision officielle de l'université, mais par le résultat d'une procédure intermédiaire dans le cheminement que sont appelées à connaître toutes les recommandations concernant la promotion des professeurs."

C'est en effet à la suite du refus du conseil de la faculté des sciences sociales de proposer son agrégation au conseil de l'université, que M. Savard a démissionné. Effectivement, le 2 avril, le conseil de l'université a officiellement refusé l'agrégation de M. Savard.

Paul HAMEL S.J. invite chaque jour, à l'émission Témoignage
des témoins du monde chrétien
du 7 au 12 avril 1969

LUNDI:	Michelle Soutière:	La JOE et le redressement d'une situation
MARDI:	Julien Harvey, S.J.:	L'Eglise face à la révolution ?
MERCREDI:	Chon de Loch:	Pourquoi retourner le sens du premier serment ?
JEUDI:	M. et Mme Lockhead:	L'union du SCF (Service d'orientation des foyers)
VENDREDI:	Yves Côté, O.P.:	"Sur le chemin" pour une catéchèse renouvelée
SAMEDI:	Simone Bouchard:	Le mouvement des Femmes chrétiennes à l'oeuvre

CKAC 19h-50; CKBS 15h-40; CECV 6h-05; 15h; CISO-CILM 15h-45; CFDA 6h-20, 16h-15; CKSM 11h.

INTER CONTINENTAL
Tours et Voyages
2118 est. rue Jean-Talon
729-5264

Excursions en Grèce

2 SEMAINES \$520.
Incluant Hôtel et Avion

les transferts par voiture privée, chambre d'hôtel avec douche, le petit déjeuner partout, les excursions prévues dans l'itinéraire, le dîner au cours de l'excursion "Athènes la nuit".

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

Alfred Gagliardi 6900, RUE SAINT DENIS 271-6900	MONDIAL AVIOMAR 445 O. RUE JEAN TALON 274-7595
--	---

VIA **Canadien Pacifique**

Cours privés de GUITARE
Classique et Flamenco
École de Musique Bourget
2155, rue St-Marc, app. 2
Tél.: 933-1835

PÂQUES DANS LE VIEUX MONTRÉAL

Pour toute la famille
Venez après la messe

Repas servis de 11hres à 22hres. À partir de \$2.00

Les enfants de moins de 12 ans paient moitié prix

Spécialité:
Jambon boucané au bois d'érable

Atmosphère unique dans un décor ancien.
Trois artistes exposent des peintures du vieux Montréal, des peintures primitives et non figuratives.

À compter de 19hres.
MIGUEL GARCIA
GUITARISTE FLAMENCO ET CLASSIQUE de réputation internationale

LE SAINT-VINCENT
410, rue Saint-Vincent
Pour réservations: 866-0455

Pâques, jour de plénitude

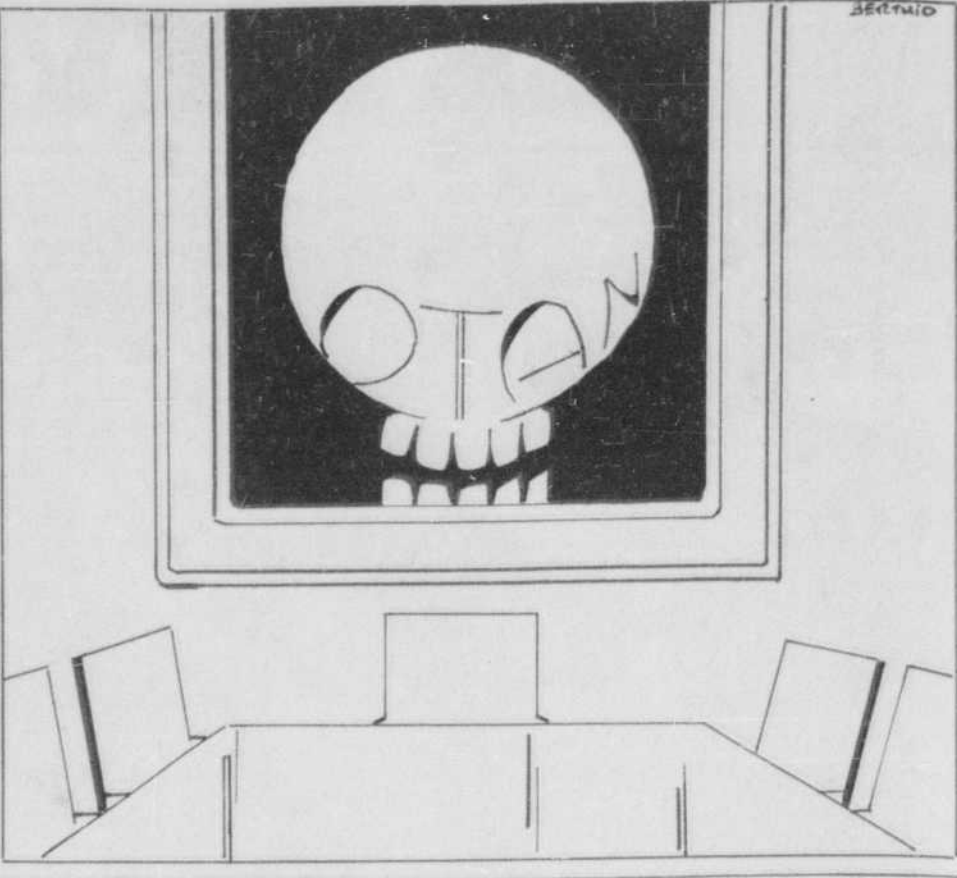
De tous les thèmes que le christianisme propose à la réflexion de l'homme, aucun n'est plus déconcertant, mais en même temps plus central, que celui de Pâques. On peut admirer la beauté de Noël, les prodiges de Jésus ou la fécondité sociale du christianisme, sans avoir touché à l'essentiel du mystère chrétien. Or, à Pâques, cet essentiel se dévoile dans toute sa plénitude. Pâques, c'est, en somme, la réponse chrétienne à l'énigme toujours présente de la vie et de la mort.

Le premier volet du dyptique pascal est douloureux et pénible, mais plus facile à comprendre au plan humain: c'est la partie dite de la passion de Jésus. Le supplice du Christ à quelque chose de barbare et de répugnant pour celui qui est habitué à jouir des douceurs de la démocratie libérale. Si on le dépouille cependant de certains traits typiques de l'époque de Jésus, cet événement n'est peut-être pas, au plan historique, aussi absolument inusité qu'on a voulu le faire croire. Jésus donna, en acceptant de mourir pour les hommes, un témoignage exceptionnel d'amour du prochain, de renoncement à soi-même. Il montra qu'il avait voulu assumer, de la nature humaine, non seulement les apparences extérieures, mais toute la réalité, y compris la mort. La marque suprême de l'amour est le don de la vie. Jésus fut, à cet égard, un témoin parfait. Jésus ne fut cependant pas seul, dans l'histoire, à mourir pour les autres. Il fut précédé et suivi, dans cette vocation exceptionnelle, par des milliers d'êtres humains ordinaires. Gandhi et Martin Luther King, pour ne citer que deux exemples récents, n'étaient pas des êtres divins; ils assumèrent néanmoins les problèmes de l'homme avec assez de plénitude pour accepter sereinement de payer de leur vie leur soif de dignité pour leurs semblables. On ne saurait minimiser la dimension "souffrante" du mystère pascal. Elle nous

rappelle qu'on ne saurait assumer intégralement l'homme si on n'accepte pas aussi la loi inéluctable de mort qui marque la limite de l'homme. Mais cette dimension ne peut rendre compte, à elle seule, de tout le mystère pascal. Jésus aurait pu n'être qu'homme et aimer néanmoins l'homme jusqu'à vouloir mourir pour lui. Cela eût suffi à lui gagner la gratitude et la vénération éternelle des hommes mais eût été insuffisant à établir qu'il était Dieu. Étape nécessaire dans l'itinéraire de Jésus, la crucifixion n'était donc pas une fin. La vraie fin du mystère de Jésus, ce n'est pas, en effet, le supplice du Golgotha mais la résurrection, c'est-à-dire la victoire de la vie sur la mort. Si Jésus a accepté de s'incarner dans l'homme, de vivre, de souffrir et de mourir avec celui-ci, ce n'est point parce qu'il aurait été habité par un instinct morbide d'auto-humiliation ou d'auto-destruction. C'est, au contraire, parce qu'il investit par son Père — et cela, nous le tenons de la bouche même de cet être qui ne proféra jamais la moindre fausseté — d'une mission redoutable: celle de "refaire" l'homme sur un fondement entièrement nouveau. Pour s'acquitter efficacement de sa mission, Jésus ne pouvait suivre qu'une voie. Il devait établir sans l'ombre d'un doute sa puissance sur la mort. Le monde avait connu avant lui des thaumaturges et des maîtres de morale. Il n'avait connu personne qui eût vaincu la mort. Il fallait que Jésus vainque la mort s'il voulait sauver et refaire l'homme, car là depuis toujours la source première du malheur de l'homme. Or, c'est précisément de quoi témoigne le récit évangélique de Pâques: "Jésus, raconte Luc, n'est pas ici. Il est ressuscité. Voici le lieu où on l'avait placé. Mais allez dire à ses disciples, et surtout à Pierre, qu'il vous précède en Galilée: là vous le verrez, comme il vous l'a dit". Cette affirmation est tellement fantastique, tellement incroyable que les disciples, hommes pourtant acquis à Jésus et prévenus par les prédictions de l'Écriture, ne voulaient pas l'accepter quand ils l'entendirent pour la première fois. "Eux, relate Luc, entendant Magdala dire qu'il vivait et qu'el-

le l'avait vu, ne le crurent pas". Il fallut que Jésus se manifeste en personne à eux à plusieurs reprises pour qu'ils se rendent à l'évidence. La pédagogie de Dieu suivit, dans ce cas, une loi coutumière: celle de la manifestation à un groupe choisi de témoins plutôt qu'à la multitude. Car Dieu veut que le salut vienne non seulement de sa propre initiative mais aussi de la foi de l'homme. Mais le témoignage que rendirent par la suite les apôtres fut tellement unanime, tellement convergent quant aux faits essentiels, tellement marqué aussi par des signes manifestes de la puissance divine, qu'on ne put jamais sérieusement l'infirmer. De tous les mots que l'esprit humain peut employer pour décrire le mystère de Pâques, aucun n'est peut-être plus riche et plus actuel que celui de plénitude. Pâques est, par excellence, le jour de la plénitude. Mieux que toute autre, cette fête exprime l'ampleur de l'acceptation consentie par Jésus quand il assumait la condition humaine: jamais acceptation d'une réalité aussi ambiguë ne fut aussi totale, aussi inconditionnelle. Pâques exprime également l'ampleur de la réhabilitation opérée par Jésus: avec la résurrection, c'est tout l'homme, c'est-à-dire tous les hommes et tous les aspects de la vie humaine, qui se voit ouvrir les portes d'une vie nouvelle. Jour de la plénitude, Pâques l'est enfin par l'abondance et la richesse des fruits que la résurrection de Jésus fait jaillir dans l'existence. Par une sage disposition de l'économie du salut, Pâques coïncide chaque année avec le grand spectacle de la renaissance de la nature. Dans ce retour de la nature à la vie, il y a une préfiguration du don de Pâques. Pâques marque aussi le commencement et la reprise de la vie. Mais la vie que Pâques inaugure n'est pas enfermée dans un cycle étroit comme celui que le Créateur a imposé à la nature. C'est une vie qui est, d'ores et déjà, infinie. Elle porte des maintenant les beaux noms de la joie et de la paix.

Claude RYAN



La cassure de l'Europe

par Michel Drancourt

● Rédacteur en chef de la revue *Entreprise*, mensuel français spécialisé dans les problèmes du patronat, Michel Drancourt consacre dans le dernier numéro de la revue un éditorial à l'évolution récente de l'Europe.

Ce qui est vraiment en cause, dans le différend franco-britannique, c'est la conception que l'on se fait des nations et de l'Europe. Revenons un peu en arrière, aux premières heures de la création européenne. Tous les pays sont brisés par la guerre. Des hommes lucides qui partagent les mêmes sentiments politiques (les démocrates-chrétiens de Gasperi, Adenauer et Robert Schuman) pensent qu'il faut dépasser les États et essayer de faire naître une entité nouvelle. C'est l'équivalent, sur le plan politique, de ce qu'est sur le plan industriel la création d'une nouvelle entité à partir de firmes dépassées.

Dans cette optique les partenaires ont à donner priorité aux buts communs sur les buts particuliers. Vient le général de Gaulle. Il admet le Marché commun parce qu'il sait que la France en a besoin pour développer ses ventes. Mais il cherche à passer un accord particulier avec l'Allemagne. Les apparences sont européennes, mais on ne parle plus le même langage. A la notion de groupement se substitue celle de rapport de forces. Tout se passe comme si, dans la recherche d'un accord d'entreprises, l'une des entreprises — en l'occurrence, pas la plus importante en poids — cherchait à

annexer l'opération à son profit.

Les partenaires ne sont pas dupes mais se disent que le temps peut changer les choses et, le temps ne les changeant pas, opèrent à leur tour une conversion et donnent priorité à leurs intérêts.

Là-dessus arrivent les Anglais. Ils ont cru après la guerre que la troisième puissance du monde, celle qui ferait la balance entre l'Est et l'Ouest serait le Royaume-Uni appuyé sur la masse du Commonwealth. La majorité des pays du Commonwealth ont décidé autrement. Le Royaume-Uni se retrouve, comme la France, avec des problèmes économiques (il faut bien vendre ailleurs que dans un empire qui n'existe plus) des prétentions politiques et peu de moyens réels. Il décide de jouer le Marché commun. C'est une zone commerciale riche, la livre pourra s'y requinquer et, dans le même temps, la Grande-Bretagne tendra à rejouer, par l'Europe, un rôle leader.

De Gaulle le sent. Il dit non. L'Europe n'a pas besoin de deux têtes. Les autres Européens qui n'apprécient pas nécessairement nos prétentions sont d'un avis différent. Du coup, au sein de ce qu'il reste du Marché commun, on perd de vue les buts "communs" pour se lancer dans des disputes d'intérêts terminables puisqu'aucun ressort profond ne permet de les dépasser. L'Allemagne pendant ce temps grossit en importance. La France et l'Angleterre s'en inquiètent sans le dire. Peut-être serait-ce pour elles, l'occasion de s'entendre, mais

à l'ancienne, selon les voies traditionnelles de la diplomatie, sur le dos ou dans la peur de quelqu'un. Ça craque. Forcément. Comme on aborde l'Europe dans une optique égoïste, Londres la voulant à sa façon et de Gaulle à la sienne, chacun ayant le souci de gagner la partie sur l'autre, c'est à qui sera le plus roué. Cette fois-ci la rouerie a été manipulée avec plus d'ampleur à Londres qu'à Paris. Tout se passe comme si Wilson, à qui la France a dit non lors de sa demande d'entrer dans la Marche commun, voulait dresser les Européens contre elle. Ou est l'esprit fédéral là-dessus? Nulle part.

A bien y réfléchir les hommes politiques anglais et français et leurs diplomates ont les mêmes retards que les industriels.

Alors que tout devrait pousser au changement des dimensions, donc des attitudes, aux réformes profondes de structures, à l'esprit d'équipe réel, on ruse avec les impératifs modernes. On en prend les apparences et on conserve les vieilles méthodes à la Bismarck, avec conciliabules secrets, maquillage des faits, qui ont abouti aux brillants résultats que l'on sait (les millions de morts et la chute des pays européens).

Il serait temps que, dans la politique comme dans les affaires, on ait l'intelligence des faits et on se plie aux disciplines de l'action moderne.

Sinon? Eh bien! comme ce sont les Allemands qui sont les plus forts en Europe, ils feront alliance avec les États-Unis pour l'organiser.

bloc-notes

Rôle du Canada dans l'OTAN

La décision du gouvernement canadien, annoncée jeudi par M. Trudeau, de diminuer notre participation militaire aux forces de l'OTAN en Europe, n'apporte aucune surprise, car c'était déjà l'attitude du premier ministre durant la campagne électorale de l'an dernier.

Il semble même que cette orientation aurait pu être annoncée l'automne dernier si les troupes soviétiques n'avaient pas envahi la Tchécoslovaquie. L'émotion causée par cet événement rendait plus difficile à ce moment-là un retrait même partiel des forces canadiennes.

M. Trudeau a insisté sur le fait que la situation de l'Europe s'est profondément modifiée depuis vingt ans, notamment au point de vue économique. En effet, l'effort militaire du Canada en Europe est devenu trop lourd, compte tenu de l'immensité de son propre territoire, et des ressources considérables dont disposent maintenant les pays alliés d'Europe.

Négociations en mai

La déclaration de M. Trudeau est plutôt vague quant à la participation future du Canada à la défense de l'Europe, et l'on a pu dire qu'après une étude qui s'est prolongée, les informations sont maigres. Cela ne signifie pas cependant que le gouvernement n'a pas un programme plus précis. Mais on comprend qu'il n'ait pas jugé convenable de placer les pays alliés devant une décision formelle.

Le Canada a en somme donné avis qu'à la réunion du comité de l'OTAN chargé de la politique de défense, le mois prochain, ses représentants auront des entretiens avec les alliés. L'on en apprendra sans doute plus long après cette réunion.

C'est apparemment pour la même raison que le premier ministre n'a pas voulu parler des changements probables quant au rôle que tient actuellement le Canada dans la protection nucléaire de l'Europe. C'est un sujet qui a fait l'objet de critiques depuis plusieurs années, et le comité parlementaire, en 1963, recommandait des changements dans ce domaine.

Même si la déclaration du premier ministre indique que le gouvernement veut réduire progressivement les effectifs des forces canadiennes en Europe, il ne semble pas souhaitable que toutes les troupes soient rapatriées. Le Canada va demeurer membre de l'OTAN et le gouvernement écarte toute idée de désengagement ou de neutralité, mais si la présence d'un contingent canadien, même réduit, est jugée utile en Europe, cette présence devrait être maintenue.

Les critiques formulées par M. Standfield à la suite de la déclaration du premier ministre sont excessives. Le chef de l'opposition estime que la décision annoncée n'apporte rien de neuf, ce qui n'est pas tout à fait vrai même si les renseignements manquent de précision, mais il se contredit ensuite en disant que cela indique une attitude isolationniste de M. Trudeau. L'on pourrait peut-être parler d'isolationnisme si le Canada se retirait complètement de l'OTAN, mais tel n'est pas le cas, et cette insinuation du chef conservateur est gratuite et démagogique.

Défense continentale

Le Canada va continuer de participer aux accords de sécurité collective qu'il a signés, mais le gouvernement veut mettre l'accent sur la surveillance du territoire canadien et la protection de notre souveraineté, et sur la défense de l'Amérique du nord en coopération avec les États-Unis. Les engagements envers l'OTAN viendront en troisième lieu, et enfin, notre pays entend continuer le rôle qu'il a joué dans les missions internationales de paix.

Cet ordre de priorité est assez logique. Dans le passé, où il a pu considérer les espaces glacés de l'Arctique comme une protection naturelle suffisante. Cela demeure vrai dans une bonne mesure, et l'étendue du territoire canadien ne permet à un peuple de vingt millions d'habitants qu'une surveillance militaire limitée. C'est une raison de plus pour consacrer la plus forte partie de notre effort militaire à la protection de notre propre pays.

Placé entre les deux grandes puissances nucléaires qui s'affrontent dans l'équilibre de la terreur, le Canada ne peut guère éviter que la défense de son territoire soit partie de la défense continentale. Si on avait donné suite aux propositions d'établir des zones dénucléarisées, nous aurions pu espérer inclure le Canada dans l'une d'elles, mais c'est un rêve qui ne s'est pas réalisé. Avec le progrès des fusées intercontinentales et des sous-marins porteurs de fusées nucléaires, nos fusées Bomarc deviennent probablement de moins en moins utiles et le Canada pourra peut-être s'en débarrasser.

Mais nous n'en sommes encore apparemment qu'à la révision de nos engagements en Europe. M. Trudeau a dit que le Canada continuera "de coopérer étroitement avec les États-Unis au sein du NORAD et, sous d'autres formes, aux accords de défense". Ces "autres formes" évoquent probablement les futurs missiles antimissiles qui seront installés près de la frontière canadienne.

Si le Canada veut faire respecter sa souveraineté, et exercer une influence en faveur de la paix, en particulier dans les forces internationales de pacification formées par l'ONU, nous devons nous efforcer de limiter le plus possible nos servitudes militaires à l'égard des États-Unis, et tout spécialement en ce qui concerne les armes atomiques et nucléaires.

P.S.

■ propos d'actualité

"C'est la première fois dans l'histoire de l'humanité que l'homme a le pouvoir de commettre un suicide à l'échelle de la société. L'histoire a connu d'innombrables guerres. Des guerres auxquelles ont participé des milliers, des centaines de milliers ou même des millions de gens. Des villes, et même des pays entiers ont été dévastés. Mais pour la première fois, si l'on considère sa longue évolution, l'homme a maintenant le pouvoir de détruire, non pas seulement lui-même, mais toute forme de vie. C'est pourquoi rien ne peut nous importer davantage, en tant que députés, que tous les événements qui peuvent entraîner l'escalade des armes nucléaires et la prolifération des engins atomiques."

(M. T. C. Douglas, leader du NDP, Chambre des Communes, le 19 mars 1969)

"Il ne faut pas oublier que la question des engins atomiques fait couler de l'encre depuis longtemps déjà. On en a discuté le jour et la nuit, on en a parlé partout dans le monde, notamment aux États-Unis. Des représentants du Sénat et du Congrès qui manifestent quelque inquiétude à ce sujet sont parfois accusés d'être anti-américains, peu patriotes ou amis de l'Union soviétique. Le fait est que bien des Américains patriotes contestent sérieusement et critiquent énergiquement aujourd'hui la décision du président au sujet d'un système d'engins atomiques."

(M. T. C. Douglas, leader du NDP, Chambre des Communes, le 19 mars 1969)

"Notre maison n'est plus à l'épreuve du feu et, comme vous le savez, les matières inflammables n'en sont pas très loin. La science a rapproché tous les pays. La science et la technologie ont tant progressé qu'aucune nation ne peut espérer se sauver seule. Des écrivains réputés ont eu recours à toutes sortes d'expressions. M. McLuhan parle du "village global" et il a raison. Nous vivons vraiment dans un village global. Barbara Ward évoque le "village spatial qui est la terre". A mon avis, de telles expressions reflètent vraiment le sentiment de solidarité que nous éprouvons en tant que Canadiens envers tous les pays du monde."

(M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, à la Chambre des Communes, le 19 mars 1969)

cesser pour avoir accepté qu'on introduise des armes nucléaires sur le sol canadien. De ses collègues d'aujourd'hui, il a dit qu'ils avaient pris cette décision afin d'accéder au pouvoir et qu'ils s'y sont précipités avec toute l'élégance des animaux qui s'en vont à l'abreuvoir.

Ou sont donc les engins nucléaires Bomarc en ce moment? Ils sont toujours à Macaz, au Québec, et à North Bay, en Ontario et toujours sous la maîtrise des Américains. En 1965, le très honorable L. B. Pearson a dit à la Chambre, ainsi qu'aux Canadiens lors de la campagne électorale de cette année-là, que si son parti prenait le pouvoir, son gouvernement nous débarrasserait des engins nucléaires Bomarc par voie de négociation. Mais ils sont toujours là. Est-ce là une politique bien définie?

(M. T. C. Douglas, leader du NDP, Chambre des Communes, le 19 mars 1969)

"Un principe que nous devons appliquer, c'est celui qui consiste à prévenir une plus grande prolifération, voire une escalade des armes nucléaires. Bien entendu, pour chaque pays intéressé, une telle escalade est fort coûteuse et ne peut qu'entraîner une riposte extrêmement coûteuse de la part de l'autre pays. Voilà qui est très grave, car ces grandes puissances mondiales sont des lors moins en mesure de relever les autres défis lancés à l'humanité — ceux de la pauvreté, des pays dont le développement languit, par exemple. Une telle escalade est donc dangereuse, à nos yeux, dans la mesure où elle empêche les pays de résoudre d'autres problèmes. En outre, elle est dangereuse en soi, car plus ces systèmes se perfectionnent, plus ils deviennent compliqués et plus les risques d'accidents augmentent. Déjà nous commençons à nous demander s'ils ne sont pas si compliqués et si complexes que la décision de déclencher une hécatombe nucléaire ne viendra pas d'un ordinateur ou de quelques fonctionnaires qui n'auront pas eu le temps de songer à tous les impondérables."

(Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, à la Chambre des Communes, le 19 mars 1969)

"Je sais que nous avons des rapports bien particuliers avec les États-Unis et que nous ne pourrions pas les rompre même si nous le voulions. Ils découlent en partie de notre situation géographique, de notre proximité, mais également d'un intérêt commun pour la sécurité du continent, du reste du monde libre et des pays émergents. Ces relations devraient signifier que nous pouvons considérer les États-Unis comme des amis et alliés et que nous pouvons

attendre en retour de ce pays la considération qu'impliquent une amitié et une alliance étroites. Je n'ignore pas que les États-Unis ont parfois tort. Nous aussi au Canada, nous avons parfois tort. Je n'ignore pas davantage qu'à l'occasion nos intérêts sont en conflit. Mais il faut prendre, nous avons des intérêts communs, des buts et des objectifs communs."

(M. Pierre E. Trudeau, premier ministre du Canada, dans un discours à la Chambre des Communes, le 19 mars 1969)

"Nous sommes des partenaires dans la défense continentale et, à ce titre, j'estime que nous avons le droit d'être consultés comme alliés et partenaires. Je ne crois pas que nous puissions, compter avoir le droit de rejeter une décision prise par les États-Unis en ce qui concerne une question jugée vitale pour la défense de ce pays. En qualité de partenaires, nous avons, à mon avis, le droit d'être informés et d'avoir l'occasion d'exprimer nos opinions sur des questions qui se rapportent à la défense du continent, même si nous ne participons pas financièrement et administrativement à ce qui est proposé."

(Pierre E. Trudeau, premier ministre du Canada, dans un discours à la Chambre des Communes, le 19 mars 1969)

"Nous tenons, je pense, à ce que le président des États-Unis sache que les problèmes majeurs qui vont se poser vraiment pour nous en tant que pays, au cours des 20 prochaines années, et bien des gens dans le monde partagent notre inquiétude — ont trait avant tout à la République populaire de Chine, avec ses 700 millions d'habitants, actuellement exclus des cercles diplomatiques d'un si grand nombre de pays et exclue de ce qui devait être naguère un organisme mondial, à participation universelle."

(M. R. Gordon L. Fairweather, député de Fundy-Royal, N. B., à la Chambre des Communes, le 19 mars 1969)

"Je ne crois pas que le moment soit venu de reprendre les bombardements du Nord. Les communistes comprennent encore qu'ils ont plus intérêt à discuter qu'à se battre. Reprendre les raids sur le Nord ne réglerait pas le problème: nous devons le résoudre d'une manière plus rationnelle."

(Le président Thieu, chef de l'Etat sud-vietnamien, au cours d'un entretien accordé le 20 mars à une douzaine de journalistes)

L'Eglise souterraine des purs

Dans l'Evangile, le Christ nous enseigne l'humilité à partir d'une expérience vécue au Temple: la prière orgueilleuse du pharisien qui fait sonner le faux argent de sa suffisance face à la foule des croyants et la prière humble du publicain murmurant sa contrition à l'arrière de l'assemblée en prière.

On a là un portrait saisissant de l'Eglise: assemblée de frères et de sœurs pécheurs en marche vers la Maison du Père sous la conduite du Christ rédempteur. Parce qu'il a assumé volontairement notre nature dans toute sa beauté mais aussi dans toute sa misère, sauf le péché, Jésus n'exclut personne de son Amour, pas même le pharisien inconscient de son péché. Son Amour nous prend tels que nous sommes, pour nous façonner graduellement à sa divine ressemblance, et ceci, à une seule condition: reconnaître notre misère et accepter son Amour rédempteur.

Mais voici qu'à un rythme accéléré se déploie sous nos yeux une nouvelle église — l'Eglise souterraine des nouveaux pharisiens — se réclamant fausement du Concile Vatican II. Cette nouvelle église a ses dogmes dont le principal est de n'en pas avoir, sa morale dont le principe intangible est l'autonomie totale de la conscience, sa liturgie dont la loi est le provisoire et la nouveauté installés en loi de continuité. Inutile de dire qu'une telle église n'a que faire de la vraie Eglise, celle des "impurs sociologiques", des obéissants de justice et de péché, de permis et de défendu. Comme Nietzsche, elle se situe "au-delà du bien et du mal", c'est-à-dire au-delà du réel et donc en marge de l'Incarnation. Contrairement au Christ, elle rougit de s'asseoir à la table humaine où le juste coudoie le pécheur et

préfère se retirer de la masse non évoluée pour se retrouver en de petits cénacles de spirituels émaniques. On préfère la pureté chimique de l'éprouvée à la pureté évangélique qui se situe humblement et courageusement dans l'ambiguïté de la pâte humaine, tout au creuset du réel.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant — encore qu'infinitement triste — que, contrairement aux directives les plus claires et les plus insistantes du Magistère suprême interdisant à tout prêtre d'ajouter ou soustraire quoi que ce soit des rites approuvés par l'autorité compétente, il n'est pas surprenant, dis-je, de voir cette église émanique se permettre des manipulations arbitraires pour ne pas dire sacrilèges du Mystère eucharistique du type dont le programme 5D de dimanche 23 mars dernier nous a donné un bien pénible échantillon.

L'aveu — d'ailleurs fort embarrassé et entortillé — que les deux jeunes abbés ont été amenés à faire de la non-autorisation de leur liturgie ésotérique nous permet d'affirmer d'emblée que le Christ ne saurait être présent là où en flagrante désobéissance à son Eglise, on met en danger la Foi des jeunes et le lien de charité de la communauté ecclésiale. "Qui vous méprise me méprise", dit Jésus aux contempteurs de l'autorité apostolique.

Que dans un esprit vraiment apostolique et en toute déférence au Magistère de l'Eglise on tente des formules d'adaptation liturgiques en vue d'urgences pastorales bien précises, c'est là ce que tout laïc ou clerc fidèle à l'esprit du Concile admettra volontiers. Saint Paul qui avait un sens apostolique aigu et qui ne craignait pas les coups de barre susceptibles de pousser la Barque de Pierre au large a pourtant de sévères propos

à l'adresse de ces petits cénacles de purs qui menacent gravement l'essence et l'unité ecclésiales.

Espérons que les responsables de cette perversion du renouveau conciliaire réalisent à temps le tort incalculable pour ne pas dire irréparable que leurs audaces causent à la Foi du Peuple de Dieu. Déjà, bien des laïcs responsables qui ne croient pas aux incohérences de la fantaisie s'en inquiètent, et avec raison. Leur sens chrétien les porte à réserver leur respect, leur amitié et leur coopération au prêtre fidèle à ses engagements à l'égard du Christ et du Magistère infaillible de son Eglise.

Quant aux prêtres, c'est avec une profonde tristesse et inquiétude qu'ils voient certains de leurs confrères exposer leur sacerdoce au mépris des fidèles désemparés et scandalisés. Et pourtant, l'exemple du Christ, le Prêtre éternel, est toujours là. Lui qui a refusé d'en rabattre sur les dures exigences de son Amour pour se faire une clientèle à tout prix. Il a été ce Pain savoureux pétri dans la prière et la souffrance et doré au Soleil de la Volonté de son Père; c'est pourquoi des foules l'assailaient de partout jusqu'à en perdre le sens du temps et l'appétit. Ce n'est de rien d'autre que cela que notre monde désaxé à une faim et une soif mortelles, et là où il le trouvera — ou retrouvera — l'espace, aujourd'hui vacant, de certaines églises, manquera et, du même coup se videront les antres de la L.S.D. spirituelle où vont se réfugier les prodiges qui, sous la conduite de faux prophètes, ont abandonné la Maison du Père où abonde le Pain de vie.

MAURICE CADORET, prêtre Catéchète, Gaspé, 26-3-69

Bravo à la police de Montréal

Voici copie d'un télégramme adressé au maire Jean Drapeau et au directeur Jean-Paul Gilbert de la police de Montréal:

Aux autorités de Montréal et aussi du Québec, aux dirigeants

et à tous les membres du service de police de la métropole, bravo pour leur magnifique réussite en faveur de la liberté démocratique et de la sécurité publique en la soirée du 28 mars 1969. Cette

date restera tout à leur honneur. Comme citoyen, j'en suis fier et je les remercie de leur efficace et méritante conduite en cette occasion. ANTONIO BOISCLAIR, Montréal, 29-3-69

LE DEVOIR
 Fondé par Henri Bourassa
 le 10 janvier 1910
 Directeur: Claude Ryan
 Directeur de l'information: Jean Francoeur
 Trésorier: Arthur Lefebvre
 TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
 ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00; 6 mois: \$13.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00.
 Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no-0858.

Le secret des sources d'information du journaliste

Un texte de loi est-il opportun?

par Normand Lépine

L'idée semble assez répandue parmi les journalistes que le droit au secret des sources d'information n'est pas reconnu dans notre droit tant pénal que civil. Bien qu'aucun texte de loi précis ne puisse être identifié dans les codes et les statuts qui consacrent ce droit du journaliste, il nous paraît prématuré et téméraire d'affirmer sans plus de nuance que le droit canadien ne le reconnaît pas.

Reconnaissance judiciaire des droits de l'homme

Durant les années '50, aucun texte de loi ne reconnaissait explicitement certaines des libertés fondamentales du citoyen, cette absence de texte n'a pourtant pas empêché la Cour suprême du Canada de développer à travers des "dicta" très connus une véritable charte canadienne des droits de l'homme. On se souviendra en particulier des arrêts nombreux du plus haut tribunal canadien impliquant les Témoins de Jéhovah du Québec; tous les juges de la Cour ont à cette époque exprimé sans réserve l'opinion maintenant acceptée par la doctrine et l'appareil judiciaire que la démocratie sur laquelle repose toute la structure politique et judiciaire du Canada implique l'existence et la reconnaissance implicite dans la Constitution canadienne de la liberté de la presse, de la liberté de réunion, du droit à l'information et de la liberté de conscience. Certains juges sont même allés jusqu'à soutenir que pas même le Parlement ne pouvait abroger ou violer de quelque manière ces droits fondamentaux du citoyen canadien. L'apparente infirmité d'une Constitution non-écrite qui vient en bonne part de la philosophie du droit constitutionnel britannique. Cette "tradition" constitutionnelle a autant force de loi que n'importe quel statut. Pas un juriste digne de ce nom ne peut prétendre qu'il n'y a pas au Canada de reconnaissance légale des droits fondamentaux du citoyen.

Cette reconnaissance, bien sûr, n'est "écrite" nulle part dans la loi positive. Et l'esprit latin et "civiliste" s'accommode mal d'un droit coutumier non-écrit; il lui faut un texte!

L'argument de base

Le droit du journaliste de ne pas dévoiler ses sources d'information découle, dit-on, de la liberté de la presse et du droit à l'information. Pour informer et "renseigner le public sur la société en général et la manière dont elle est gouvernée", précise-t-on, le journaliste doit pouvoir garder secrète l'identité d'informateurs qui, souvent avec raison il faut en convenir, veulent demeurer dans l'anonymat. Autrement, soutient-on encore, le public pourrait être privé d'informations auxquelles il a droit et, d'autre part, il serait futile de prétendre à une presse libre.

Cette argumentation se tient et est acceptable. Elle repose en définitive sur la reconnaissance de deux libertés qui, comme nous venons de le dire, sont reconnues indiscutablement par le plus haut tribunal du pays. Le droit à l'anonymat des sources "découle" de ces deux libertés, dit-on avec raison; il en est une implication logique et certaine. Or que veut-on de plus? Il semble bien que la reconnaissance constitutionnelle implicite de la liberté de la presse et du droit à l'information ne satisfait pas l'esprit latin. Il faut un texte!

Difficultés du texte de loi

Il faut alors sérieusement s'interroger sur l'opportunité d'un texte de loi explicite sur cette matière.

On réclame du gouvernement du Québec une législation précise — dont la rédaction reste encore à faire — qui reconnaisse le droit pour un journaliste appelé à témoigner devant une cour de justice ou une commission d'enquête de ne pas révéler l'identité de ses informateurs. Il faut alors se rendre compte que si le gouvernement provincial entreprend la rédaction d'un tel texte et en fait une loi, cette loi n'aura d'effet qu'en matière civile. Tout le domaine pénal ou criminel ne serait pas couvert et c'est pourtant en ce domaine que risquent de se produire les accrochages les plus sérieux. Première difficulté donc, difficulté constitutionnelle... le Parlement fédéral seul pouvant légiférer en matière de droit pénal.

La deuxième difficulté est celle de rédiger un texte qui se tienne et qui couvre entièrement la matière; car lorsqu'on entreprend de rédiger un texte de loi, il est hautement souhaitable que toute la matière y soit couverte, car le texte de loi "fige" dans le temps et dans l'espace un principe dont on veut sanctionner l'existence.

Nous croyons donc opportun de reproduire en traduction trois textes de loi américains qui consacrent le droit du journaliste de ne pas révéler ses sources; on sera peut-être mieux en mesure d'apprécier toute la difficulté.

L'Arkansas possède le texte suivant:
"Pour qu'un journaliste, éditeur ou toute autre person-

ne exerçant la fonction de journaliste pour le compte de quel journal, périodique ou poste de radio, soit obligé de révéler, devant un Grand Jury ou toute autre autorité, la source d'une information qui a servi de base à un article publié ou diffusé, il faut démontrer que cet article a été rédigé, publié ou diffusé de mauvaise foi, avec malice, et contre l'intérêt public."

En plus de formuler une réserve fort importante et très "envahissante" — l'intérêt public —, ce texte soulève un problème de définitions: journaliste, journal, périodique, et quoi de la télévision? Devant un semblable texte, le juge saisi de l'objection d'un journaliste qui ne veut pas révéler ses sources pourra dans une large mesure faire dire à ce texte ce qu'il veut.

Examinons celui de l'Indiana:
"Une personne, attachée ("connected with") à un journal — hebdomadaire, semi-hebdomadaire, tri-hebdomadaire ou quotidien, qui se conforme aux règlements postaux, qui aura été publié pendant cinq (5) années consécutives dans la même ville ou village et qui a un tirage atteignant 2% de la population du comté dans lequel il est publié — ou à une agence de presse reconnue, à titre de propriétaire "bona fide", journaliste ou éditeur — qui retire sa principale source de revenu de la publication, rédaction, interprétation ou recherche légitime de l'information — et une personne attachée à un poste de radio ou de télévision autorisé, à titre de propriétaire, officier, journaliste ou éditeur — ne pourra être forcée de dévoiler lors de quelque procédure judiciaire ou autrement la source de quelque information obtenue dans le cours normal de ses fonctions pour le compte de tel journal ou agence de presse, ou tel poste de radio ou de télévision, publiée ou non, ou si l'information a été publiée de bonne foi, sans malice et dans l'intérêt public."

Ce texte parle de lui-même! Il tente de couvrir tout le problème et il faudrait être bien naïf pour prétendre qu'il atteint son but... Remarquons ici que dans les deux

textes ci-haut, il suffit que le tribunal juge que l'information n'est pas dans l'intérêt public pour nier complètement le droit du journaliste. Et la notion d'intérêt public, comme on sait, c'est un peu le sexe des anges...

Avant de passer au troisième texte, soulignons une réalité propre à tous les pays démocratiques qui, comme au Canada, reconnaissent explicitement ou non la liberté de la presse et le droit à l'information: c'est que malgré le pouvoir discrétionnaire dont disposent les juges pour condamner pour outrage au tribunal une personne qui refuse de témoigner, ce pouvoir n'est qu'exceptionnellement exercé contre un journaliste. Rappelons ici la décision récente de la Cour d'Appel du Québec dans l'affaire Jacques Hébert, condamné pour mépris de cour par suite de la publication de son livre "Les assassins de Coffin"; la Cour d'Appel a acquitté l'écrivain et a bien mis en relief que le pouvoir de condamner pour mépris de cour doit être exercé avec prudence, "angoisse" et lorsque "vraiment" la bonne marche de la justice a été empêchée. En fait, et nous rejoignons alors l'idée principale des deux textes cités plus haut, les tribunaux canadiens exerceraient leur pouvoir de condamner un journaliste pour mépris de cour seulement lorsque vraiment l'intérêt ou la sécurité publique est en jeu. Evidemment la sécurité publique possède cent interprétations différentes, mais c'est là une carence avec laquelle il faut apprendre à vivre...

L'Alabama par ailleurs possède un texte qui, en apparence, reconnaît un droit "absolu" pour le journaliste:

"Une personne attachée à un journal ou employée par un journal (un poste de radio ou de télévision) à titre de journaliste, ne peut être forcée de révéler, devant une cour de justice ou un Grand Jury, ou devant le président ou ses représentants de quelque tribunal ou devant un comité de la législature ou ailleurs, les sources d'une information, obtenue par elle et publiée dans le journal (ou diffusée par le poste de radio ou de télévision) auquel elle est attachée ou par lequel elle est employée."

RÉPONSE À DANIEL LATOUCHE

Il y a du jeu entre le blanc et le noir, en Colombie-Britannique

par Roméo Paquette

J'ai lu l'article de M. W.J. Aubert "Vancouver; la communauté francophone de la Colombie Britannique, en net progrès." (Le Devoir, 21 février 1969). J'ai aussi lu la réplique de M. Daniel Latouche, dans le numéro du 3 mars.

Si dans le premier cas il s'est agi d'une expression d'optimisme un peu trop enthousiaste, — optimisme que je me serais normalement bien gardé de décourager, — la réplique, elle, semble délibérément dépourvue de toutes nuances, à la façon d'une antithèse idéologique. Elle vise, de toute évidence, à prouver que "hors du Québec, il n'y a point de salut" pour le français, à la manière du petit catéchisme d'antan qui nous enseignait: "hors de l'Eglise, point de salut" pour l'âme éternelle. Donc, tout ce qui est en dehors du giron est condamné d'avance, et il ne faut pas s'arrêter sur des perspectives qui auraient don d'affaiblir cette présomption. C'est pourquoi M. Latouche s'est appliqué à tirer et à amplifier d'une façon qui ne rend pas justice à la spécialisation qu'il poursuit (les sciences politiques) statistiques (déjà vieilles d'une décennie) et potins folkloriques (présents partout où l'on ne s'adresse pas à une classe

sociale particulière) tout en se refusant à tenir compte de certaines réalités qui ne tendront pas dans l'ombre même si on a la tête enfoncée dans le sable de l'indépendance pour le Québec.

Concédons immédiatement que dans nos mouvements canadiens-français de l'Ouest il y a beaucoup de folklore. Longtemps, toute la cause de la "survivance française" fut animée à l'ombre du clocher; il n'est donc pas surprenant qu'il y ait encore une forte teinte paroissiale dans les rapports des congrès. Je suis de ceux qui préfèrent tenir compte de ce phénomène plutôt que de le ridiculiser. De plus, beaucoup de Canadiens français croient encore à la vertu de quelques messes en français et à l'heure de français à l'école paroissiale. Un nombre considérable m'écrit encore la notion foi à la notion langue; ce qui parfois peut avoir des effets assez désappointants. Mais, ce qui est, avant tout, la cause de l'acculturation persistante des nôtres à l'anglais, c'est leur acceptation inconsciente et historique d'un statut d'étrangers dans leur propre pays. Ce qui est original de la part de M. Latouche c'est qu'il veuille en faire une réalité consciente. Peut-être a-t-il raison, l'avenir le dira. Pour notre part, — je parle au nom de ceux qui, comme moi, préfèrent continuer à militer, — nous misons sur les générations qui n'accepteront plus de citoyenneté de seconde classe.

Démographie

Je ne m'arrêterai pas à l'état de la langue française chez ceux qui la parlent; quant à moi c'est secondaire. Nous avons affaire, à Vancouver, à tous les accents possibles de français. Ce phénomène est le résultat d'immigrations venant de tous les coins du monde, y compris des autres provinces du Canada. Le croisement "entre le jolai et le français" dont parle M. Latouche n'a rien de directement attribuable à la Colombie-Britannique. Par ailleurs, là où je me scandalise devant la misère du français, c'est quand je me retrouve devant un groupe de professeurs de français, tous armés des diplômes requis pour enseigner en cette province, qui ne peuvent même pas tenir une conversation en français et qui, pour des raisons quelconques d'ignorance, mettent cela sur le dos du soi-disant "parisien French" qu'ils auraient appris.

Le phénomène qui m'intéresse vraiment, du point de vue démographique, et qui est totalement négligé par M. Latouche ainsi que par plusieurs autres prophètes de la disparition du français, c'est la migration importante de Canadiens français et d'autres francophones vers la côte ouest. Ce flot continu, dont on ne connaît pas complètement le chiffre avant le recensement de 1971, vient surtout du Québec et du Nouveau-Brunswick. Ce sont des raisons d'ordre économique, le chômage, l'exode rural qui n'est plus absorbé par les grands centres comme celui de Montréal, les nouvelles vagues de la côte du Pacifique soit une terre de "lait et de miel" où les salai-

res sont les plus hauts au Canada et où le climat est plus clément, etc., qui attirent de nombreux Québécois. A mes yeux, l'arrivée de quelque 300 familles sur les chantiers de la rivière Nass, la plupart logées à Terrace, ne peut pas être portée au bilan des pertes simplement par l'évocation de chiffres qui ont précédé le présent mouvement migratoire. D'autant plus que ce n'est pas la génération actuelle qui perd sa langue; c'est la suivante. Les chiffres évoqués des pertes, tirés des recensements décennaux, ne sont pas le résultat de l'oubli ou de la perte de la langue par ceux qui émigrent mais celui de l'absence de moyens pour la perpétuer chez la génération suivante.

Si cela peut consoler M. Latouche, je dirais que les chiffres sont beaucoup moins tragiques que la réalité puisqu'ils sont compensés par le flot continu de migrations nouvelles. Si l'on pouvait mettre sur deux colonnes différentes ceux de la première et ceux des autres générations, le bilan de la première ne serait pas loin de 100%. La tragédie est donc de proportion plus effrayante que celle évoquée par les défaitistes. Pour y mettre fin est-ce que la solution consiste à élever une muraille de Chine autour du Québec? La réponse évidente étant "non", il n'y a donc pas de choix; il faut faire face à la réalité.

Autre phénomène nouveau. A quelques exceptions près, avant la dernière décennie les migrations francophones en Colombie-Britannique arrivaient surtout des plaines: Saskatchewan, Manitoba et Alberta, par ordre d'importance. Depuis quelques années, grâce à la facilité des moyens de transport, — la construction de la route Trans-canadienne, entre autres, — les sources d'immigration se sont étendues jusqu'à la côte de l'Atlantique. De plus, l'attrait de la fraternité linguistique ne semble pas suffire à retenir au Québec tous les nouveaux Canadiens d'expression française. Il serait difficile d'établir un pourcentage mais je le soupçonne d'importance.

Faut-il ne rien faire?

A la façon cavalière dont M. Latouche traite les quelques mouvements francophones de la Colombie-Britannique, il faudrait conclure que la cause serait mieux servie si tout cela disparaissait. Une telle conclusion venant d'un correspondant quelconque nous laisserait froid. Mais, ce M. Latouche se classe parmi ceux qui pourraient parler d'autorité, étant donné la discipline qu'il poursuit. S'il était le seul, encore, le dommage ne serait pas grand. Mais, il fait partie de ceux qui ont fait leur option politique, — chose à laquelle ils ont droit, — et qui prétendent encore parler objectivement d'un sujet qu'il est de leur intérêt de liquider le plus rapidement possible.

Quant à moi-même, paradoxalement, même si je travaille dans le milieu colombien dans l'espoir qu'il s'y établisse des structures propres à

favoriser une vie française, je garde libre mon option politique. Mon seul guide est ma conviction quant au droit à l'autodétermination. Si après avoir épuisé tous les moyens positifs d'assurer que l'autodétermination des Canadiens français puisse se réaliser dans le contexte canadien, il s'avère que l'aventure est au-delà des possibilités canadiennes-françaises, je me poserais deux questions: 1. Est-ce que les Canadiens français ont vraiment voulu, collectivement, former une société viable et dynamique en Amérique du nord? 2. Est-ce qu'une société canadienne-française est impossible tout simplement parce qu'elle est incompatible avec les aspirations de la communauté anglophone?

Si, selon moi, la réponse est "non" à la première question je ne vois pas comment on peut conclure qu'une retraite au pays du Québec y changera quelque chose. Si la réponse est "oui" à la deuxième question, si, malgré un effort authentique, digne des impératifs des sociétés modernes (effort qui n'a pas été fait jusqu'à maintenant, quoiqu'on en dise) il y a encore refus, de la part de la société anglophone, d'accepter le fait français sans égard aux conséquences, l'in-

En apparence absolu donc, ce texte ne résisterait certes pas à l'analyse devant un tribunal saisi de l'objection du journaliste si le juge était d'avis que des "intérêts supérieurs" doivent avoir le pas.

Notons enfin que la fixation dans le temps et dans l'espace d'un droit dans un texte de loi comporte tous les désavantages d'un texte législatif: imperfection quant aux termes justes, vieillissement, imprécision, etc.

Il en va autrement d'un principe — que d'aucuns diront obscur — élaboré par une jurisprudence, d'une règle de droit qui, bien que non inscrite nulle part dans les codes, est inscrite dans la Constitution du pays de telle manière qu'elle fait partie de la philosophie même du droit. Lorsqu'un tribunal n'est pas lié par un texte de loi précis, il se sent beaucoup plus à l'aise pour faire appel à la philosophie du droit et aux principes immuables inscrits dans la Constitution; n'étant pas "figée" dans un texte, la règle de droit peut davantage s'adapter, par l'appareil judiciaire, aux circonstances, aux moeurs et aux réalités économiques et technologiques. C'est effectivement ce qui s'est passé durant les années 50 à la Cour suprême du Canada. Voici par exemple le genre de propos qu'ont tenus les juges à cette époque:

"La liberté de discussion est essentielle pour éclairer l'opinion publique dans une société démocratique; elle ne peut pas être violée sans que soit affecté le droit de la population d'être informée par des sources indépendantes du gouvernement sur des matières d'intérêt public... La démocratie ne peut exister sans ses fondements: une opinion publique libre et la discussion libre à travers le pays de toute matière affectant l'Etat à l'intérieur des limites prescrites par le Code criminel et la 'common law'." (Juge Cannon, Re Alberta Statutes, 1938 SCR 100.)

Cette déclaration de principe n'est pas "en l'air"; elle sert à résoudre un litige particulier et c'est à ce moment qu'elle prend toute sa valeur et son efficacité.

Les discussions qui entourent le problème particulier du droit du journaliste de ne pas dévoiler ses sources d'information doivent tenir compte, dans l'élaboration de recommandations aux autorités concernées, de ce facteur important de l'évolution et de l'application du droit canadien: le rôle de l'appareil judiciaire. Car, en définitive, qu'il y ait un texte de loi précis ou non, ce sera toujours un tribunal qui décidera...

Avant de recommander une législation sur le secret professionnel du journaliste, il faudrait d'abord se demander si la reconnaissance en droit et en fait de ce privilège par l'appareil judiciaire ne vaut pas mieux et plus qu'un texte précis.

Suite à la page 2

UNIVERSITÉ MCGILL

Centre d'Éducation Permanente

COURS DE LANGUES

Mai 1969

ITALIEN

ESPAGNOL

Pour débutants

Cours intensifs avec laboratoire, d'une durée de 8 semaines et commençant le 1er mai.

Centre d'Éducation Permanente, Université McGill, Montréal 112.

Veuillez, s'il vous plaît, m'envoyer des renseignements au sujet des cours de langues.

Lettres moulées S.V.P.

NOM

ADRESSE

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

PROGRAMMES OFFERTS EN SEPTEMBRE 1969

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

ORIENTATION ENSEIGNEMENT

Pré-scolaire
Élémentaire
Secondaire

MAJEURE (20 cours)

Sciences de l'Éducation
Sciences de l'Éducation
Administration
Anglais
Biologie
Chimie
Français
Géographie
Grec
Histoire
Latin
Études anciennes
Mathématiques
Physique
Sciences religieuses
Chimie industrielle
Électronique
Électrotechnique
Mécaniques des machines
Mécanique thermique
Métallurgie
Technique de génie civil
Éducation physique
Sciences de l'Éducation
Arts graphiques
Arts intégrés
Design et Communication
Peinture
Sculpture
Musique

MINEURE (10 cours)

Au choix
Au choix

Sciences de l'Éducation

Sciences de l'Éducation

Sciences de l'Éducation

Sciences de l'Éducation

Sciences de l'Éducation

CONDITION D'ADMISSION: Le diplôme d'études collégiales (C.E.G.E.P.) du Ministère de l'Éducation, ou l'équivalent est requis pour l'admission aux programmes du premier cycle universitaire.

LA DEMANDE D'ADMISSION DOIT ÊTRE FAITE AVANT LE 30 AVRIL 1969

On peut obtenir la formule de demande d'admission et les renseignements généraux en s'adressant à:

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Service de l'admission et de l'inscription,
1180, rue Bleury, MONTRÉAL 111, Québec

Téléphone: 866-3706

agence du livre français

NOUVEAUTÉS: Essais politiques

VICTOIRE TOTALE - TÂCHE GRANDIOSE

par le Général GIAP. \$ 3.85

LES COMMUNISTES ONT PEUR DE LA RÉVOLUTION

par Jean-Paul Sartre. \$ 2.40

LES SEPT JOURS DE PRAGUE

— 21-27 août 1968 —
présenté par Robert Mandrou. \$10.10

RÉFLEXIONS SUR L'AVENIR D'ISRAËL

— Israël peut-il survivre à ses victoires —
par Saul Friedlander. \$5.15

PROBLÈMES DE LA JEUNE GÉNÉRATION

par Ernest Fischer. \$ 4.70

ÉVIDENCES POLITIQUES

par Gunter Grass. \$ 4.80

LE POUVOIR PÂLE

— ou le racisme sud-africain —
par Serge Thion. \$ 7.70

LA CONQUÊTE DES POUVOIRS

— La longue marche vers le socialisme démocratique —
par Gilles Martinet. \$ 4.80

CAMILO TORRES - Le curé guérillero

par G. Guzman-Campas. \$ 5.15

COURS, CAMARADE, LE VIEUX MONDE EST DERRIÈRE TOI!

— Histoire du mouvement révolutionnaire en Europe —
par Jean-Louis Brau. \$ 7.20

1249 ouest, rue Bernard - Tél.: 271-1588

informations



■ Mme Ky, épouse du vice-président du Sud-Vietnam, a rendu visite hier aux soldats en convalescence à l'hôpital militaire Walter Reed de Washington. (Téléphoto AP)

L'Alliance atlantique a vingt ans

BRUXELLES (AFP) (de Raymond Hubert) — L'Alliance atlantique va célébrer la semaine prochaine à Washington son vingtième anniversaire. Loin de marquer

la dislocation de l'Alliance, cet anniversaire fournit au contraire à tous ses membres l'occasion d'enregistrer la permanence de celle-ci et son indiscutable nécessité. Aucun

des quinze membres ne songe présentement à invoquer la clause de dénonciation prévue par le traité de Washington. La France gaulliste s'est retirée en 1966 de l'organisation militaire intégrée, du pacte, mais elle a depuis proclamé sans équivoque sa fidélité à l'Alliance elle-même. Le Canada, qui envisageait lui aussi de prendre ses distances, vient de proclamer solennellement qu'il demeure membre de l'Alliance et qu'il tiendra tous ses engagements.

C'est le coup de force soviétique sur la Tchecoslovaquie en 1968 qui a apporté aux Occidentaux la démonstration que l'Alliance conservait sa raison d'être.

En effet, au bout de vingt ans, on pouvait penser que les circonstances avaient changé depuis la période de l'immédiat après-guerre: l'impérialisme stalinien avait fait place à la coexistence pacifique de M. Nikita Khrouchtchev, la menace soviétique à l'égard de l'Occident semblait appartenir au passé. Il était permis d'estimer que la politique des blocs antagonistes avait fait son temps et que l'heure était à la détente, qui conduirait à l'entente et à la collaboration. L'émotion provoquée dans le monde entier par l'entrée des blindés soviétiques en Tchecoslovaquie en août 1968 a mis fin à ces espérances. Le bloc soviétique de toute évidence, demeure une réalité redoutée. En faisant cette constatation, en ce vingtième anniversaire, les Occidentaux sont même amenés, paradoxalement, à souhaiter que le bloc du pacte de Varsovie, demeure, lui aussi, une entité réelle.

Les Occidentaux trouvent dans le pacte de Varsovie la meilleure garantie de n'être pas entraînés à intervenir en cas de nouveaux phénomènes de désagrégation au sein du bloc des pays socialistes. Les Roumains n'en ont pas été dupes, qui ont renoncé à s'affranchir de la tutelle de Moscou. Seule la Yougoslavie de Tito, qui avait osé prendre ses risques à temps, est parvenue à s'affranchir et à s'installer dans une position "non alignée" qui fait maintenant partie de l'équilibre mondial.

Il reste qu'en ce vingtième anniversaire, si personne ne discute l'utilité de l'Alliance atlantique, la nécessité de "repenser" la nature même de celle-ci s'impose à tous les esprits, et ce sera le thème des méditations des cœlésiens de Washington. L'idée d'établir une collaboration équitable entre l'Europe et les Etats-Unis considérés comme des partenaires égaux, qui était jusqu'à présent un vœu pieux, a pris une consistance nouvelle depuis que le président Richard Nixon lui-même en a proclamé l'opportunité. Ceci implique, évidemment, que le "pilier européen" de l'Alliance devienne une réalité. On ne peut donc guère s'attendre que du jour au lendemain l'Alliance atlantique se transforme et cesse d'être dominée par l'énorme puissance américaine: c'est à l'Europe occidentale qu'il incombe d'abord de trouver son unité, pour "faire le poids" devant son grand allié. La solution de ce problème n'est pas à Washington.

L'autre thème de méditations qui s'ouvre aux quinze à Washington, c'est l'évolution de l'Alliance dans une voie moins limitée que celle de la

défense militaire. Il est douteux qu'on puisse jamais transformer valablement une machine de guerre (même, purement défensive) en un organisme de paix et de progrès.

Du moins peut-on essayer de trouver un emploi constructif dans le sens de la paix à la puissance que représente le pacte atlantique: soit comme base de la recherche d'une coexistence pacifique avec les pays de l'est à laquelle tout le monde demeure attaché, soit comme instrument d'aide aux pays sous-développés. Le ministre belge des affaires étrangères, M. Pierre Harmel, avait attaché son nom à un plan ainsi orienté, avant le coup de Prague d'août 1968. On en reparlera sans doute en ce vingtième anniversaire.

internationales

L'Union soviétique organisera des manoeuvres dans l'Atlantique nord

par Jean Raffaelli, de l'AFP

MOSCOU (AFP) — L'URSS a affirmé que l'Atlantique Nord n'appartenait pas plus à l'OTAN que la Méditerranée à la sixième flotte américaine, et que, "puissance maritime", elle entendait faire usage de son droit d'utilisation des océans.

La première illustration en sera, a annoncé hier l'amiral de la flotte soviétique Serge Gorchkov, l'organisation imminente, dans l'Atlantique Nord, de manoeuvres avec la participation de dix-neuf bâtiments, dont huit sous-marins et deux destroyers porte-missiles.

"Qu'ils le veuillent ou non, les amiraux de l'OTAN, qui ne peuvent se consoler de la perte de leur suprématie maritime, devront compter avec les réalités du rapport des forces sur mer", a dit l'amiral soviétique.

Quant à la flotte britannique de Méditerranée, "les amiraux de Méditerranée, les amiraux auraient du mal à réaliser la défense" de la couler en quelques minutes en cas de guerre. L'amiral Gorchkov en a donné l'assurance à M. Denis Healey, un "bavard" dont il estime la "vandalisme" irremédiable et les propos "provocateurs".

Méditerranée, Atlantique Nord: les spécialistes militaires occidentaux estiment aujourd'hui que l'URSS, puissance traditionnellement terrestre, a été amenée progressivement à développer son "allonge" maritime, sous l'influence de la socialisation de Cuba, puis de l'aide au Vietnam, enfin de la guerre des six jours. C'est un nouveau pas qu'elle a maintenant décidé de faire dans cette direction.

Le choix du lieu des manoeuvres est à cet égard symbolique, estiment les spécialistes. Les bâtiments soviétiques s'exerceront "dans des conditions de combat" au centre de l'Atlantique Nord, domaine réservé de l'OTAN auquel il a donné son nom.

D'autre part, malgré l'acuité de l'antagonisme sino-soviétique, c'est avec indignation

que l'amiral Gorchkov a démenti les rumeurs selon lesquelles la flotte soviétique aurait reçu pour mission de "faire une démonstration" sur les côtes chinoises.

Il s'est cependant défendu de vouloir défier les lois internationales ou provoquer l'Occident. Les manoeuvres se fe-

ront "en stricte conformité avec le droit maritime". Quant aux provocations, a-t-il dit, elles sont l'apanage de l'Occident, qui a organisé ses dernières manoeuvres à proximité des rivages soviétiques: "flèche rapide", "hiver froid" et "risque osé", notamment.

Les spécialistes estiment

que si la croisière océanique d'une flotte soviétique peut — à la lumière du sens que lui donne l'amiral Gorchkov — signifier l'intention de l'URSS de se déployer dans l'Atlantique de la même façon qu'elle s'est installée, en Méditerranée, les situations sont différentes.

Les bombardements au Sud-Vietnam diminuent

SAIGON (AFP) — Une certaine "désescalade" dans les bombardements était constatée vendredi matin au Sud-Vietnam, tant du côté du front national de libération que du côté américain. Les porte-parole américains ont annoncé que les Viet-cong n'ont effectué que dix bombardements aux roquettes ou au mortier sur l'ensemble du territoire durant les dernières douze heures, alors que les bombardiers stratégiques géants B-52 n'effectuaient que deux missions.

C'est de part et d'autre, le nombre le moins élevé de bombardements depuis le début de l'offensive générale déclenchée le 23 février dernier par les forces vietcong et nord-vietnamiennes.

Parmi les objectifs militaires atteints par les Vietcong, le porte-parole militaire américain a cité le quartier général de la 1ère division de cavalerie aéroportée, à une cinquantaine de km au nord-nord-est de Saigon, où les pertes seraient légères, ainsi qu'une position de la 25e division d'infanterie à une quarantaine de km au nord-ouest de Saigon, qui a reçu cinq obus de mortier.

Les deux bombardements de B-52 ont eu lieu dans la province de Tay Ninh, à 90 km au nord-ouest de Saigon, et dans la province de Long An, à 30 km à l'ouest de la capitale.

Quelques accrochages sont signalés dans le Delta, à proximité du pont de Ben Luc pour les gouvernements américains et dans les environs de la bourgade de Tan An pour les Américains.

Selon le porte-parole de

une vingtaine de Vietcong se déplaçant sur une piste du Delta: dix Vietcong sont morts. Enfin, vingt Américains ont été blessés et un tué dans la région de Kontum au cours d'une bataille de six heures où l'aviation et l'artillerie américaines sont intervenues contre 40 Vietcong solidement installés sur leur position.



NOUVEL IMMEUBLE A APPARTEMENTS
1100 MCGREGOR (angle Peel et Stanley)

1 chambre à coucher, 1 salle de bain \$160.
2 chambres à coucher, 2 salles de bain \$240.

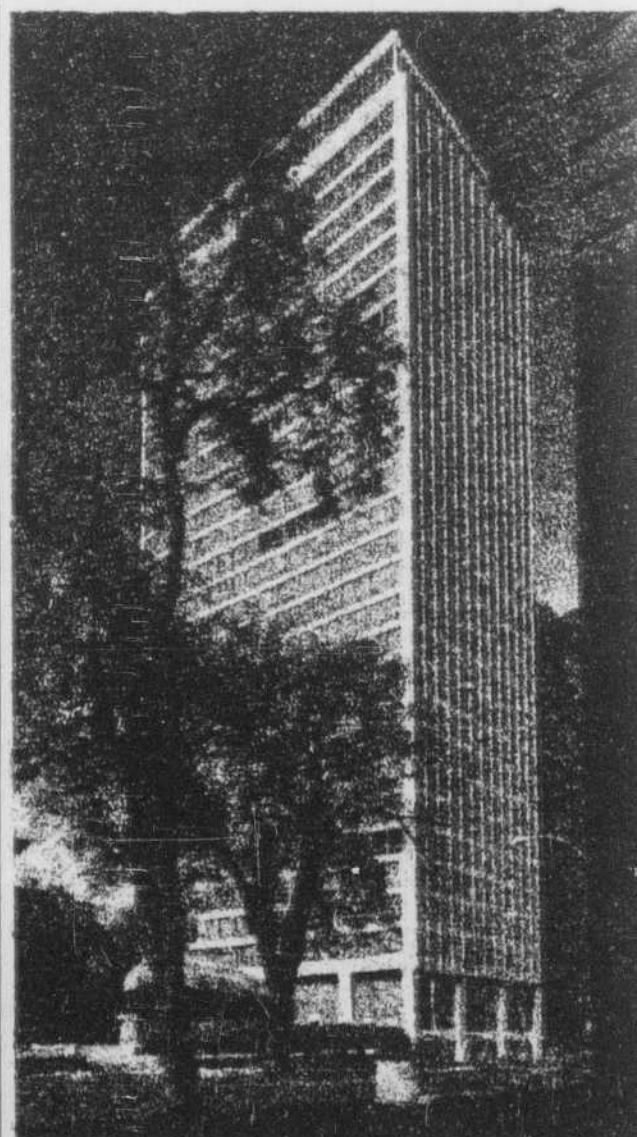
★ Climatisation centrale ★ Électroscopie payée ★ Service de portier
★ Antenne maîtresse de TV ★ Lustrerie de chambre ★ 2 saunas
★ Piscine couverte à l'usage ★ Rayonnement thermique ★ Salle de lavage sur chaque étage ★ Salle de loisirs
★ Dringeries fournies ★ Ascenseurs rapides

OCCUPATION MAINTENANT OU PLUS TARD

le CARTIER

La meilleure adresse en ville

Le seul immeuble de rapport vraiment luxueux du centre-ville. Chaque appartement est le summum de l'élégance.



Loyer: \$265 ou plus - une chambre à coucher.
\$330 ou plus - deux chambres à coucher. Studios et grands appartements également disponibles.

Venez voir ce qui s'est fait de mieux dans le domaine de l'habitation en plein cœur de la ville - demandez au portier de s'occuper de votre voiture lors de votre visite.

Bureau de location: de 10 h à 20 h en semaine, de 11 h à 18 h le samedi, de midi à 18 h le dimanche.

1115 rue Sherbrooke ouest, angle Peel
Téléphone: 845-0422



Montreal Trust

C'est de L'HORIZON

sis sur la pente sud du mont Royal, sur l'avenue des Pins, que l'on voit les plus beaux coins de Montréal!



Photographié de l'Horizon

Chaque appartement offre une vue superbe du centre-ville ou de la montagne.

A l'HORIZON, on vit sous le signe de l'excellence des services et du summum du luxe. Venez vous rendre compte par vous-même dès aujourd'hui!

Appartements de 2 chambres à coucher: \$315, ou plus
Appartements de 4 chambres à coucher et appartements terrasse également disponibles.

Et l'on ne vous demandera rien pour la vue!

Heures de visite: en semaine de 9h à 20h,
les fins de semaine de midi à 19h,
ou sur rendez-vous

L'HORIZON 1212 av. des Pins ou 3660 Drummond (2 entrées)
Téléphone: 849-5355



Montreal Trust

Le Joie de Vivre est une des réalisations les plus marquantes du domaine Chaméran à Ville Saint-Laurent. Tout y est conçu pour offrir un cadre de vie nouveau où chacun se délasser un esprit jeune et chaleureux.

La situation privilégiée, à 15 minutes du centre par le métro CN et à côté de l'autoroute des Laurentides, fait du Joie de Vivre la résidence idéale de ceux qui méritent une vie active et qui apprécient la détente que procure l'évasion fréquente.

Vivez libre et heureux, habitez le Chaméran Joie de Vivre!

175, boul. Deguire
Ville Saint-Laurent
336-5151
Ouvert de 10 h. à 10 h.

QUEL PLAISIR DE LOGER AU SAPHIR

ALOUER Des appartements d'un, de deux ou de trois chambres à coucher.

COMMODITÉS: Grande place bien éclairée. Cuisine et réfrigérateur. Grand balcon privé. Chauffage central avec thermostat dans chaque appartement. Buanderie à chaque étage. Deux ascenseurs automatiques d'intercommunication. Garage. Piscine. Plusieurs autres avantages modernes de luxe.

VENEZ VISITER LE SAPHIR IL VOUS RAVERA

100, COTE-VERTU
Ville Saint-Laurent
Tél. 334-2550

À 12 minutes du centre-ville par le train électrique

regards

sur le monde

ÉTATS ET RÉGIONS EN EUROPE

1 - Onze Allemagnes aux prises avec Bonn

par P.-J. Franceschini

Quatre pays européens ont mené, en matière de régionalisme, des expériences instructives. L'Allemagne de l'Ouest, dès qu'elle s'est constituée en Etat, a repris son ancienne formule fédérale après l'interruption centralisatrice du Troisième Reich. Bonn s'applique activement à moderniser le système et à améliorer le fonctionnement des finances des Etats et de la Fédération en répartissant mieux les ressources. La Belgique connaît actuellement une fièvre "régionaliste" et c'est l'un des thèmes de la réforme constitutionnelle que tente à grand-peine de faire adopter le gouvernement de Bruxelles, l'Italie a décidé, pour sa part, que 1969 serait l'"année des régions" et que les dispositions de la Constitution restées lettre morte y trouveraient leur application. Le débat ouvert à Rome permet de dresser à cette occasion le bilan des cinq "régions à statut spécial", qui furent les seules à être mises en place il y a vingt ans. La Grande-Bretagne présente un cas sensiblement différent. Dans un pays travaillé par des "nationalismes" locaux non négligeables, le gouvernement de Londres s'est appliqué à mettre en place, avec le peu de goût pour les textes juridiques écrits qu'on lui connaît un système de régionalisation principalement économique.

BONN (Le Monde) — Parler de régions en Allemagne c'est s'attirer des regards courroucés. Ici il n'y a que des Etats (Länder) regroupés dans une Fédération (Bund). Peu importe que ces Länder doivent aux fantasmes de l'histoire ou de l'occupation d'invasions dissimulées, des 700.000 habitants de Brême aux 16,8 millions de citoyens de la Rhénanie du Nord-Westphalie en passant par la Sarre chétive, Hambourg prospère, Berlin menacée et qui, du moins aux yeux des Alliés et du droit international, n'est Etat qu'à moitié, François Mauriac, qui dit

cruellement un jour trouver plus d'agrément et de sérénité à deux Allemagnes qu'à une, en aurait ici, à son gré, onze ou dix et demie. Il est vrai que la tradition des multiples Etats est ancienne et à même connu le morcellement à l'infini des souverainetés dans les petites cours du XVIIIe siècle, autour de monarchies pour bails de préfecture, et de ce que les historiens allemands appellent si joliment l'économie des maîtresses ("Maitressenwirtschaft"). Ces précédents rendent moins surprenant un découpage économique aberrant alors qu'il eût été très simple de créer après

la guerre cinq Länder de taille égale. Ils justifient aussi l'attachement sentimental au système fédéral Hitler, seul à l'avoir entièrement brisé, n'avait-il pas, par une sorte de remords incongru, maintenu à l'un de ses Gauleiter le titre, vide de sens, de "ministre président de Bade-Wurtemberg"?

Le régionalisme est chez lui en République fédérale, dans les faits et les habitudes, à tel point que lorsque les onze ministres de l'intérieur se réunissent, leur collègue de Bonn, pour assister au débat, doit être invité en bonne et due forme. La Constitution de 1949 donne le ton: est de la compétence des Länder tout ce qui n'est pas formellement et expressément réservé à la Fédération: "L'exercice des pouvoirs et l'accomplissement des tâches de l'Etat incombent aux Länder, à moins que la présente loi fondamentale n'en dispose autrement", stipule l'article 30, tandis que l'article 73 délimite le "domaine réservé" du Bund: affaires étrangères, nationalité, changes et monnaie, transports et postes fédéraux, statut des fonctionnaires, police d'Etat et internationale... Même si, dans les textes, les matières de législation fédérale sont minutieusement énumérées, ils laissent d'immenses vides que les Länder ont charge de combler. Toute la politique culturelle est de leur ressort

exclusif dans un pays où il n'existe pas de ministère fédéral de l'éducation. Assurés par l'existence d'une chambre des Etats, le Bundesrat, de ne pas voir adopter des lois qui leur portent tort, les "Onze" tiennent la dragée haute à Bonn. Ils ne manquent pas de moyens financiers: Etats et communes disposent d'un budget presque égal à celui de la Fédération.

Une controverse permanente

Ce système séduisant fait pourtant bien des mécontents et un voyage à travers les Länder apporte les mêmes témoignages en sens contraires: "une aberration économique ruineuse pour hommes politiques provinciaux en mal de voiture officielle", disent, peu ou prou, les fonctionnaires centralisateurs de Bonn. Les Etats, pour leur part, ont un cahier de doléances toujours ouvert: à les en croire, on les écorche. Les récriminations ne viennent pas seulement des "pauvres": Sarre, Rhénanie-Palatinat, Basse-Saxe, Schleswig-Holstein et même, dans une moindre mesure, Bavière. Les "riches" ont aussi motif de plainte: ils dénoncent les empiétements du Bund. Exempts d'ailleurs s'essouffent à certaines tâches trop lourdes mais qu'ils défendent jalousement. L'opulente Rhénanie du Nord-Westphalie, avec

ses 20 milliards de marks de budget, peut-elle vraiment financer la recherche scientifique et spatiale comme elle en a le droit puisque si, dans ce domaine, la législation est fédérale, l'ouverture des crédits dépend des Etats?

Tout irait mieux, dit-on un peu partout, si l'on entreprenait un "remembrement". Mais cette "Neugliederung", qui, constitutionnellement, donne lieu à un tel casse-tête juridique qu'elle ne fut jamais pratiquée plus d'une fois, pour regrouper le Sud-Ouest, n'est pratiquement pas possible. Si l'on associait Hesse, Rhénanie-Palatinat et Sarre, comme le suggère la géographie, on ferait un Etat pauvre et beaucoup de mécontents. Le moindre coup de pouce à un équilibre certes contestable conduirait à la cubite. Il n'y a rien d'étonnant à ce que, consultés par un sondage d'opinion, 70% des Allemands environ se prononcent "contre le fédéralisme". Ils sont sensibles aux arguments que nous exposait à Bonn un haut fonctionnaire du ministère des finances: "Nous épargnerons mille deux cents personnes quand nous aurons substitué à la pétardière des Länder une véritable administration financière centrale. Après tout, lorsque notre ministre en 1923, à voulu briser l'opposition de quatre Etats à une réforme en ce sens, il a offert à ses quatre "collègues" de les nommer directeurs du Trésor à vie. Pour rendre dociles ces messieurs de province, il suffit d'y mettre le prix."

Sans aller aussi loin, il est aisé de montrer pourquoi le système fédéral se grippe actuellement. Le problème qui se pose concerne, au premier chef, le partage des recettes. Après 1949, on s'était mis d'accord pour attribuer aux Etats des ressources fiscales limitativement énumérées: tel impôt pour le Land, tel autre pour le Bund. On s'aperçut, au bout de deux ans, que le procédé était mauvais en raison des variations conjoncturelles des rentrées. On résolut alors de mettre en pool les recettes des impôts sur le revenu (Einkommensteuer) et sur les sociétés (Körperschaftsteuer) et de les partager selon une clé, fixée à 65% pour les Länder contre 35% pour Bonn. Ces proportions ont légèrement varié sans être vraiment en question.

La première difficulté a été créée par le lieu de perception des impôts, toujours recueillis par les Länder, fût-ce pour le compte de la Fédération. La législation sur les sociétés est telle que tout leur personnel est contribuable au lieu du siège. Ainsi, la Deutsche Bank, avec ses huit cent quatre-vingt-trois filiales, paie tous ses impôts en Hesse, puisqu'elle est installée à Francfort, bien qu'elle n'ait dans cet Etat guère plus du dixième de ses filiales. L'empire Siemens enrichit Munich, et Munich seul. Une chaîne de grands magasins démenageant de Hambourg à Hesse provoque dans les finances locales un raz de marée dévastateur. Les systèmes de péréquation dite "horizontale" tentent, à grand-peine, de réparer ces déséquilibres.

La seconde imperfection tient à la difficulté de mettre en place une politique économique nationale. Le Bund a une participation minoritaire au pool des seuls impôts qui s'accroissent très rapidement. Il doit donc essayer de modifier la clé en sa faveur. Ce n'est pas une mince affaire lorsqu'on se heurte à la mauvaise volonté du Bundesrat. Or, il est bien difficile, lorsqu'on ne peut jouer à son gré de la pression fiscale, de mener une action cohérente.

La "Finanzreform"

Ces défauts du fédéralisme économique, que les alliés,

après la guerre, avaient institué de façon vétule pour faire obstacle à une "prussianisation" éventuelle, ont suscité un vaste plan de réforme financier qui a connu de nombreuses tribulations et, sous la forme du compromis élaboré par une "commission de conciliation" des deux assemblées, vient d'être rejeté par le Bundestag. Il semble toutefois qu'une ultime transaction ait de sérieuses chances de succès. On voudrait, à Bonn, en premier lieu, substituer un système de redistribution "verticale" des recettes à celui qui existe actuellement. En d'autres termes, tel Etat pauvre qui est obligé actuellement de tendre la sébile pour obtenir des plus riches une réparation imparfaite de son manque à gagner fondée, très approximativement sur son chiffre de population recevant du Bund ce qui lui fait défaut La Fédération, en contrepartie, élargirait sensiblement le pool des recettes où elle puise actuellement en y ajoutant la taxe à la valeur ajoutée (Mehrwertsteuer), qui introduirait plus de stabilité dans ses relations financières avec les Etats.

Tels sont les plans de "Finanzreform" dans leurs très grandes lignes. Ils se fondent sur le fait que le système de compensation actuel entre les Länder n'est guère satisfaisant. Suffisent-ils à "corriger" le fédéralisme? comme l'assurent leurs auteurs? Asses curieusement — peut-être, est-ce la preuve que le système n'est pas vraiment contesté — il n'existe pas en Allemagne d'études de fond sur les avantages et les inconvénients de la coexistence des Etats et du Bund.

Une appréciation générale doit mettre en balance les doubles emplois économiques et administratifs inévitables avec les aspects positifs du système. "Die wollen Staat spielen", ils veulent jouer aux Etats, dit avec condescendance le fonctionnaire de Bonn. C'est incontestable: dans le petit Schleswig-Holstein, l'Etat local entretient soixante-quinze fonctionnaires ayant le rang élevé de "Ministerialdirektor" là où, après la guerre, il y en avait quatre. Dans les Länder, on dénombre cent cinquante ministres, membres des gouvernements locaux — qui portent à Brême, Hambourg et Berlin le titre de "senateurs" — et plus de mille cent députés. Tout problème exagérant les compétences du Bund exige de fastidieuses rencontres à onze dont les participants ne concluent qu'ad referendum devant leurs Diètes respectives. On conçoit qu'un centraliste convaincu ait eu devant nous ce cri: "Songez, monsieur, que Bismarck menait sa politique extérieure avec quatorze collaborateurs..."

Pourtant la Fédération, réquilibrée par un meilleur partage des ressources, a des avantages certains. Rebelle à la planification autoritaire qu'exige le monde moderne, elle l'est aussi à la prépondérance écrasante d'un centre politique. Aux exigences et aux éventuels diktats de la capitale, elle oppose onze corps intermédiaires. A des situations chaotiques, notamment dans l'enseignement, où un père de famille n'est jamais assuré de ne pas bouleverser les études de ses enfants en changeant de résidence, répondent une variété et un polycentrisme souvent préférables à l'uniformité française.

Enfin, la société politique allemande, dans un pays où il vaut souvent mieux être le second à Munich que le premier à Bonn, fait apparaître dans la gestion des affaires locales des hommes d'Etat, qui, comme M. Kiesinger, sont ensuite "recupérés" par le Bund. C'est dans le gouvernement des Etats et des grandes villes que le parti social-démocrate — au pouvoir dans cinq Länder — a fait ses preuves.



Les Länder de la République fédérale sont caractérisés par des différences considérables de superficie et de population (chiffres indiqués entre parenthèses et correspondant au 1.1.1968): Basse-Saxe (47.410 km², 6.970.000 hab.); Brême (404 km², 750.000 hab.); Rhénanie du Nord-Westphalie (34.045 km², 16.847.000 hab.); Hesse (21.109 km², 5.237.000 hab.); Rhénanie-Palatinat (19.831 km², 3.612.000 hab.); Bade-Wurtemberg (35.705 km², 8.549.000 hab.); Bavière (70.550 km², 10.220.000 hab.); Sarre (2.568 km², 1.133.000 hab.); Berlin-Ouest (979 km², 2.188.000 hab.).

craté — au pouvoir dans cinq Länder — a fait ses preuves.

Le fédéralisme recule

Il n'en reste pas moins que le fédéralisme perd du terrain en Allemagne. Les compétences des Länder, au fil des années, se sont lentement amenuisées pour donner plus de liberté de mouvement à la Fédération en matière financière. La logique d'une économie nationale, fût-elle libérale, est en faveur de cette évolution. La capitale, s'applique patiemment à introduire, même dans le réduit sacré-sacré de l'autonomie culturelle, une certaine planification, notamment dans l'enseignement supérieur. En matière d'aménagement du territoire, on veut harmoniser des procédures jusqu'à présent bien confuses. Le fait qu'en 1967 la crise ait été accentuée par la politique conjoncturelle maladroite des Länder, comprimant de façon excessive leurs investissements, a renforcé l'emprise de Bonn, oblige de voler à la rescousse.

En revanche, la guérilla entre la Fédération et les Etats fédérés à propos des compétences n'a pas eu lieu et la

coopération a été réelle. C'est à partir d'actions convergentes de coordination plutôt que d'une impulsion centrale que semble se faire la "défédéralisation". Hélas! bien souvent l'imaginaire paraît manquer et à des "fédéralistes" animés par l'esprit de clasher, répondent des "centralistes" qui prennent Bonn pour une métropole et leur bureau ministériel pour le nombril de l'Etat. C'est pourquoi la querelle actuelle prend parfois un tour assez aigre. Du moins, les textes sur lesquels on se fonde sont-ils clairs et difficilement modifiables. En Europe, l'Allemagne est l'un des rares pays où ils ne donnent pas lieu à des ergoteries sans fin.

Nouvel accord

COTONOU (AFP) — Un accord permettant le fonctionnement permanent du pont aérien entre Santa Isabel de Fernand Poo et le Biafra, a été conclu entre la Croix-Rouge et le gouvernement de la Guinée équatoriale, apprend-on à Cotonou de source proche de la Croix-Rouge.

Suède

Le capitalisme est-il au service de la gauche?

par Jean-Pierre Dumont

STOCKHOLM (Le Monde) — Il était une fois un petit pays très pauvre qui vivait des exportations de bois et de fer et dont 90% de la population travaillait dans l'agriculture. Cela se passait en Suède, en l'an 1900. Aujourd'hui, les habitants de cette nation ont un niveau comparable à celui des citoyens des sociétés industrielles les plus développées et 8% seulement d'entre eux sont agriculteurs.

Gouvernée depuis plus de trente ans par des socialistes, la Suède ne figure pas, comme on sait, parmi les régimes économiques de type socialiste puisque 90% de l'industrie appartiennent au secteur privé. Le capitalisme serait-il au service de la gauche?

M. Beckman, attaché suédois auprès de la Communauté économique européenne à Bruxelles, et M. R. Danahö, économiste français, réunis par le club Etude et action politiques de Paris le 29 mars, ont essayé d'expliquer le secret de ce miracle économique.

Les trois facteurs de la croissance

Depuis un demi-siècle, la production nationale de la Suède s'accroît au rythme de 3% par an avec une régularité étonnante. Les industries mécaniques et électromécaniques se sont considérablement développées; 30% de la production sont exportées; les salaires sont les plus élevés d'Eu-

rope et la redistribution des revenus — mieux, le nivellement — est une réalité: l'écart entre les revenus les plus bas et les plus élevés est de 1 à 140 avant le paiement de l'impôt et il passe de 1 à 30 après le prélèvement fiscal. Avec une production par habitant de 12.274 F en 1965 (9.432 F en France), la Suède arrive au deuxième rang dans le monde après les Etats-Unis.

Les ressources naturelles de la Suède, l'existence d'une population homogène et cultivée, enfin la paix qui y a toujours régné, sont évidemment des facteurs essentiels de l'expansion économique de ce pays, mais ils ne suffisent à expliquer une croissance équilibrée et harmonieuse.

Selon MM. Beckman et Danahö, cette croissance est due à trois autres facteurs déterminants: l'initiative privée, les bonnes relations entre partenaires sociaux et la politique keynésienne du gouvernement qui maintient à la fois une forte demande et la concurrence.

L'économie suédoise est avant tout une économie de marché: l'industrie, les banques et une partie des transports, à l'exception des chemins de fer, appartiennent à des propriétaires privés alors qu'en France ou en Italie les gouvernements de gauche ont créé un secteur public et nationalisé important. Libre concurrence, liberté des prix, n'ont pas jusqu'à présent été remises en cause.

Liberté aussi en matière sociale: le gouvernement socialiste ne se mêle pas des problèmes qui se posent dans les entreprises entre ouvriers et patrons. Salariés et employeurs s'entendent et veillent jalousement pour empêcher toute intrusion de l'Etat dans ce domaine. Les salaires minima, la durée du travail, la rationalisation des entreprises, le droit syndical... toutes ces questions sont examinées et résolues par voie d'accord. Dès 1946, le syndicalisme ouvrier acceptait, dans un accord sur l'organisation des sociétés, que l'objectif principal soit d'accroître la productivité des unités de production et ceci au moyen d'un allègement des charges et d'une réduction des effectifs employés. Une telle certification n'a été possible qu'en raison de la forte implantation syndicale: plus de 50% des chefs d'entreprise sont regroupés dans une association patronale dotée de pouvoirs réels sur ses membres; 93% des ouvriers adhèrent à une confédération syndicale unique; celle-ci dispose d'une caisse de grève ou d'omnibus 160 millions, de quoi organiser une grève générale de deux ou trois semaines mais, à l'exception d'un arrêt de travail de plus d'un mois, dans les années 40, il n'y a eu aucun conflit important en Suède: en 1964, le nombre des journées de travail perdues par suite de grèves était de 4,4 pour mille habitants contre 51 en France (année calme, il faut le souligner).

Toute la politique du gouvernement a pour but de favoriser l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises, admises et voulues par les partenaires sociaux. En Suède, le gouvernement a recours à une véritable stratégie du développement qui tend à éliminer les entreprises marginales et à restaurer sans cesse la concurrence. Trois techniques sont utilisées.

En premier lieu, le gouvernement favorise, par l'impôt et surtout par l'acceptation d'une politique de hauts salaires, les sociétés dynamiques à profit élevé. Plutôt que de fournir des béquilles aux "cartons blancs", les pouvoirs publics exercent des pressions sur les entreprises marginales pour libérer la main-d'œuvre qu'elles occupent. En 1965, 189 entreprises ont fermé, en 1966, le chiffre atteint 569. Cette mutation s'accompagne de licenciements, mais les chômeurs ne sont pas les victimes d'un "capitalisme sauvage". A peine licenciés, ces travailleurs en transit sont aussitôt invités à suivre des cycles rémunérés de formation pour acquérir un nouveau métier. En Suède, la politique active de l'emploi est une réalité de tous les jours; c'est sans doute le seul pays où le nombre des stagiaires adultes en formation est plus élevé que le nombre officiel des chômeurs (car des mesures préventives sont adoptées).

D'autre part, les cours de F.P.A. sont constamment adaptés aux besoins: en 1960-1961, 300 nouveaux cours étaient créés et 165 fermés; en 1962-1963, respectivement 356 et 200.

Enfin, les autorités politiques facilitent l'expansion économique par le système des réserves d'investissement: les entreprises sont autorisées à bloquer 40% de leurs bénéfices pendant les années de vaches grasses et à ne pas verser d'impôt sur ces sommes; elles peuvent ensuite les investir dans des secteurs déterminés en période difficile.

Selon M. Danahö, la Suède montre ainsi qu'entre le capitalisme qu'on pratique encore dans la plupart des pays et le communisme il existe une troisième voie: celle d'une économie où la propriété privée des moyens de production, le profit et la concurrence sont maintenus à côté d'un secteur commercial en partie régi par des coopératives; celle d'une économie où le gouvernement pratique une politique sociale, fiscale et financière dont le but est d'assurer une croissance équilibrée et aussi un certain égalitarisme.

Selon M. Grejbine, le succès de la politique suédoise montre que s'il y a un capitalisme de droite, il peut y avoir un capitalisme de gauche.

Des auditeurs ont pourtant souligné qu'il existe actuellement dans le parti socialiste de Suède un fort courant qui réclame des nationalisations et le passage à un véritable socialisme.

LE COLLÈGE NOTRE-DAME dirigé par les Frères de Sainte-Croix

Cours secondaire : option latin — option sciences

7e année (pré-secondaire)

Pensionnat — Externat

Les examens d'admission ont lieu à 13 h 30, aux dates suivantes:

les samedis 12, 19 et 26 AVRIL
les samedis 10 et 24 MAI

Pour renseignements supplémentaires :

Jacques Berthiaume, c.s.c.
Bureau des admissions
Collège Notre-Dame
3791, ch. de la Reine-Marie
Montréal 247 — Tél.: 739-3371



COLLÈGE RIGAUD-DE-VAUDREUIL

Rigaud, Qué.

● COLLÈGE PRIVÉ ET RÉSIDENTIEL POUR GARÇONS ET FILLES.

● PROGRAMME D'ÉTUDES

- COLLÈGE I du ministère de l'Éducation du Québec
- COLLÈGE II du ministère de l'Éducation du Québec
- 4e COLLÉGIALE de la Faculté des Arts de l'Université de Montréal
- 12e ANNÉE de la Faculté des Arts de l'Université de Montréal, préparant au programme collégial du ministère de l'Éducation du Québec.

● ADMISSION: Tout étudiant ou étudiante qui a complété au moins une 11e année d'études secondaires (classiques, sciences - mathématiques, sciences-lettres).

● RENSEIGNEMENTS :

BUREAU DES ADMISSIONS
COLLÈGE RIGAUD-DE-VAUDREUIL
RIGAUD, Qué.

Tél.: (514) 238-4842 (le Secrétaire général)

Maîtrise en éducation (éducation des adultes)



Le Département des sciences pédagogiques de la Faculté des sciences de l'éducation offre son premier programme d'études en éducation des adultes à l'intention des cadres oeuvrant dans les services de formation des institutions d'enseignement, l'industrie, les associations, les syndicats, etc. Caractéristiques: programme individuel pour chaque candidat. Étudiant à temps complet ou dans certains cas à demi-temps. Scolarité minimale: une année. Conditions d'admission: premier grade universitaire et expérience préalable de l'éducation des adultes, soit une année à plein temps ou l'équivalent.

Date limite d'admission: 15 juin 1969

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus en s'adressant au :

Service d'admission
Faculté des sciences de l'éducation
Bureau B-247
90, rue Bellingham
Montréal.

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

Institution privée fondée en 1832
et dirigée par le clergé diocésain de Montréal
Enseignement général pour garçons et filles
Pensionnat de semaine pour garçons (secondaire)
Service de résidence pour garçons (12e et collégial)

NIVEAU SECONDAIRE

- En 8e, 9e et 10e année, enseignement conforme au programme du ministère de l'Éducation du Québec, latin obligatoire.
- En 10e année, cours spécial d'initiation au latin.
- En 11e et 12e année, programme de la faculté des Arts de l'Université de Montréal.

NIVEAU COLLÉGIAL

- Année terminale du programme de la faculté des Arts de l'Université de Montréal conduisant au B.A.
- Enseignement général conforme au programme du ministère de l'Éducation du Québec et conduisant à un diplôme d'études collégiales.

Examen d'admission en 8e année: le samedi 12 avril à 8 h. 45 du matin. Apporter le bulletin de l'année courante.

Date limite pour les demandes d'admission: 30 avril.
Renseignements: 8e à 11e année, tél.: (514) 837-4415
12e et collégial, tél.: (514) 837-4248

COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

270, boulevard l'Ange-Gardien
L'Assomption, Québec

HOMMES DEMANDÉS MAINTENANT POUR INITIER COMME AJUSTEURS EN RÉCLAMATION

Des ajusteurs d'assurance et des investigateurs sont recherchés très fréquemment et en grand nombre; cette demande est due à l'augmentation sensible des réclamations résultant des accidents d'automobile, feux, vols, émeutes, dégâts et accidents de travail. Un montant de plus de 50 millions de dollars en réclamation est payé chaque jour. Insurance Adjusters Schools de 1872 N.W. 75, Miami, Floride vous offre un moyen de gagner beaucoup d'argent dans ce domaine très intéressant et très rémunérateur, à temps plein ou à temps partiel. Vous pouvez travailler quand même à votre emploi actuel et vous initier à la maison, en suivant des cours d'entraînement de 2 semaines selon vos aptitudes soit par notre bureau de Miami Beach, Floride ou de Las Vegas, Nevada. Nous vous aidons à vous trouver un excellent emploi. Pour de plus amples renseignements sans obligation de votre part, veuillez remplir ce coupon et le poster aujourd'hui.

MEMBRE ACCRÉDITÉ DU NATIONAL HOME STUDY COUNCIL

INSURANCE ADJUSTERS SCHOOLS, Dept. 2770
7915 State Line / Kansas City, Mo. 64114

Nom:
Adresse:
Cité: Province:
Âge: Téléphone:



Le pape Paul VI au cours de son homélie

Paul VI déplore le ferment "schismatique" qui traverse l'Église

CITE DU VATICAN (AFP) — La Passion de Jésus-Christ, que l'Église évoque cette semaine, a été pour le pape l'occasion de s'exprimer en termes particulièrement sévères à l'égard de ceux qui infligent à cette Église les "douleurs" dont elle souffre actuellement.

Pour la première fois, dans son homélie du Jeudi saint à Saint-Jean-de-Latran, Paul VI a parlé de ferment "schismatique". Le Saint-Père avait employé (mercredi dernier) le terme grave de "scandale" pour qualifier les déflections de clercs, qui se produisent actuellement un peu partout et jusqu'à Rome même.

La crise de la foi que dénonce inlassablement le pape ne date pas d'aujourd'hui. Elle s'est manifestée dès le lendemain du concile et, déjà en octobre 1966, en recevant les participants au congrès international de théologie du concile, le Saint-Père avait mis en garde ses auditeurs contre le danger "d'écarter du droit chemin en choisissant votre critère de vérité, au lieu de la pensée de l'Église".

Aux flottements doctrinaux qui se manifestent jusqu'au niveau des théologiens, s'est ajouté, ces derniers temps, un certain crescendo dans les déflections d'ecclésiastiques. On a vu même deux évêques quitter l'état sacerdotal. L'un d'eux, Mgr Gabriel Larrain Valdivieso, auxiliaire de Santiago-du-Chili, est parti pour se consacrer à des œuvres sociales, l'autre, Mgr Mario Cornejo Radavero, auxiliaire de Lima, est allé jusqu'à se marier civilement, sans attendre d'avoir reçu l'autorisation de contracter un mariage religieux, comme l'a fait l'ex-Mgr Giovanni Musante, ancien attaché au vicariat de Rome, dont le mariage a eu un retentissement considérable.

Ces déflections sont douloureuses certes, mais elles ne

sont pas sans précédents et, malgré le scandale qu'elles causent, elles n'entament pas profondément la cohésion de l'Église.

Ce qui est plus grave, et le pape l'a dit implicitement dans son homélie de Saint-Jean-de-Latran, ce sont les attaques dirigées contre la structure hiérarchique de ses institutions, le refus de l'autorité pastorale, celle qui est due aux évêques, successeurs des Apôtres, et au pape, successeur de saint Pierre. Paul VI a dénoncé aussi, dans son discours, l'appel à la liberté de conscience, qui ferait des fidèles des arbitres de leurs actions en dehors de toute soumission au magistère pastoral.

Le langage du pape semble se faire de plus en plus sévère, mais son cœur reste toujours ouvert à la charité. Jamais il n'a laissé percer l'intention de recourir à des moyens disciplinaires. "Renonçons à l'esprit d'émulation et de discorde, à la subtile tentation de la médianité entre nous, a-t-il dit, à Saint-Jean-de-Latran, et si besoin est, ouvrons largement nos esprits au pardon pour ceux qui nous auraient fait du tort". Paul VI espère donc en la résipiscence de ceux qui se comportent pratiquement en "schismatiques" et il parle de pardon.

Entre-temps, il songe à faire face aux dangers auxquels certaines "tendances centrifuges" exposent la doctrine. La commission théologique, dont le synode épiscopal de 1967 a souhaité la constitution, est en voie de formation et l'élevation à la pourpre, au prochain consistoire, de deux théologiens éminents, un Français, le père Jean Daniélou, et un Américain l'évêque de Pittsburgh, aux États-Unis, Mgr John Joseph Wright, montre assez le souci qu'a Paul VI de s'entourer de pasteurs dont la doctrine fait autorité.

l'actualité religieuse

La mention de Dieu est permise dans l'instruction militaire

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire à la défense Melvin Laird a officiellement autorisé jeudi l'armée de terre à faire mention de Dieu et de la religion dans les causeries d'instruction civique des militaires.

Le chef du Pentagone avait décidé vendredi dernier de procéder à un re-examen du projet de cette arme d'éliminer toute allusion à Dieu de ces causeries. Cette décision avait été motivée par une plainte de l'Union américaine des libertés civiles, contre ces références à la divinité. Cette société voyait là en effet une forme d'indoctrination religieuse des militaires. Mais le projet des forces terrestres avait aussitôt provoqué le mécontentement de certains membres du Congrès.

M. Laird avait alors chargé les services du personnel du Pentagone et ses conseillers juridiques d'effectuer l'examen de cette question qui, avait-il dit le 28 mars, "affecte toutes les armes".

Jeudi soir le secrétaire à la défense a "déclaré qu'il n'existera aucune interdiction contre l'usage des mots 'Dieu', 'être suprême', 'créateur', 'foi', 'valeurs spirituelles', et termes semblables", dans le programme d'instruction civique des militaires. En annonçant sa décision, il a également fait ressortir que tous ces mots "conviennent pour figurer" dans les cours d'orientation civique des forces américaines.

L'ancien auxiliaire de Lima se cherche un emploi

BUENOS AIRES (AFP) — L'ex-évêque-coadjuteur de Lima, Mario Renato Cornejo Radavero, auquel depuis son mariage avec l'ancienne poète de Buenos Aires, Marta Fernandez Trevino, la presse argentine donne le titre de docteur, cherche un emploi pour assurer la subsistance de son ménage, affirme jeudi le quotidien du soir "La Razón".

Le quotidien qui avait accueilli mercredi le couple dans ses locaux pour y recevoir ses déclarations, affirme que l'ancien prélat et son épouse ont presque épuisé les économies sur lesquelles ils vivaient jusqu'à présent, et que le Dr Cornejo cherche un emploi de relations publiques.

Colloque des intellectuels juifs à Paris

Judaïsme et révolution

par le rabbin Josy Eisenberg

● Depuis 1957 le colloque des intellectuels juifs, qu'organise chaque année la commission culturelle de la section française du Congrès juif mondial, constitue l'événement majeur de la vie intellectuelle du judaïsme français. Il est l'occasion de fructueuses rencontres entre intellectuels juifs de toutes tendances, et notamment ceux qu'une récente terminologie désigne comme juifs de culture — la rose — et juifs de situation — le réséda.

PARIS (Stockholm) — Les événements de mai avaient mis, cette année, une réflexion sur la révolution à l'ordre du jour d'un colloque exceptionnellement dense, et qui pour suivit ses travaux quatre jours durant. Deux motivations très différentes avaient pourtant fixé le choix de ce thème. D'abord, l'idée reçue parmi les juifs — et souvent confirmée par l'événement — qu'il existe une sensibilité juive particulière, une disponibilité élective à la remise en question de l'ordre établi — peut-être du fait que la singularité juive n'y a jamais réellement trouvé sa place, — une attente des temps nouveaux qui serait, chez les non-croyants, la sécularisation de l'idée messianique traditionnelle. Mais, à ce thème de réflexion déjà classique, était venue s'ajouter une constatation toute récente: les professeurs et étudiants juifs avaient été nombreux à participer activement aux événements de mai et en gardaient souvent la trace profonde.

Beaucoup attendaient donc du colloque qu'il donnât une réponse précise à deux problèmes fondamentaux. Au niveau de l'histoire, quel fut le rôle effectivement joué par les juifs dans les révolutions des temps modernes? Au niveau de la doctrine, ou tout au moins des idées, quelle place le judaïsme accorde-t-il au phénomène révolutionnaire dans l'économie du salut ou de la libération?

Un tel programme était par trop ambitieux. On ne pouvait répondre à ces deux questions que si divers préalables — dans les définitions comme dans l'appréciation des faits — avaient pu être levés. Les débats portèrent donc essentiellement sur une clarification des concepts; ils permirent d'utiles mises au point.

En effet, le rôle des juifs dans les révolutions ne peut être défini en recourant simplement à de pures données statistiques. Les motivations de l'engagement des juifs sont complexes et suscitent de nombreuses questions. Est-ce en vertu d'un certain humanisme juif que les juifs ont participé au mouvement révolutionnaire en Russie ou bien parce qu'ils jugeaient fondamentales — parfois en réaction contre les valeurs de la société juive — les exigences universalisantes de la révolution? S'agissait-il de libérer le juif ou l'homme, le juif dans l'homme, l'homme du juif? Et, si dans le régime tsariste, ces diverses libérations paraissaient s'identifier, peut-on encore aujourd'hui considérer cette situation comme exemplaire? Léon Poliakov, qui, en historien, considère que l'on a souvent amplifié le rôle réellement tenu par les juifs dans le mouvement révolutionnaire et la révolution d'Octobre, démontre sans peine la complexité du problème. L'agitation révolutionnaire générale ne pouvait toucher qu'une minorité d'étudiants; les masses juives étaient avant tout soucieuses de libération sociale et nationale. Elles aspiraient au fédéralisme, de telle sorte que les bolcheviks, dans leur majorité, se rangèrent dans le camp des mencheviks. Plus tard, et par nécessité sans doute, certains d'entre eux rallièrent le camp des bolcheviks. Des contradictions apparurent, qu'il illustre abondamment le cas d'Isaac Deutscher.

De Nemrod à Freud

S'interroger sur la place que le judaïsme accorde à l'idéal révolutionnaire, c'est poser d'autres questions de principe et de définition. La révolution doit-elle être considérée, en soi, comme une valeur? Quels sont les critères d'une révolution authentique? Quelles sont les limites d'une "légitime violence"? A travers de nombreux exposés se référant aux sciences humaines, à la littérature et aux sources traditionnelles du judaïsme (Bible, Talmud, Zohar), deux séries de convergences se firent jour.

La première concerne la démythification d'une révolution qui ne serait qu'une révolution, et serait sa propre fin. Dans une pénétrante étude de la révolution psychanalytique — considérée ici, en quelque sorte, comme "modèle" et structure, — Eliane Amado Lévy-Vallens montra que la démarche freudienne était, dans un premier temps, démythifiante, à la fois du point de vue épistémologique et du point de vue éthique, mais qu'elle devenait ensuite, par le simple fait qu'elle prétendait limiter sa démarche à cette tentative de démythification, complaisance à elle-même.

me. Elle tendait donc à se fermer, à se muer en diagnostic — en analyse — en se réclamant plus ou moins consciemment du mythe grec qui enserme le sujet dans le réseau des fatalités et des répétitions. Le "mythe" juif, par la confrontation de l'homme à un projet qui le dépasse, constitue, lui, une ouverture et peut mener à une véritable thérapeutique.

Ce sont des conclusions similaires que propose Léon Ashkenazi, au terme d'une réflexion sur la mystique juive et le Zohar, où s'opposent la révolte de Nemrod et la révolution d'Abraham. Nemrod est le chasseur qui "piège" autrui; la quête devient rapt.

réduit le sujet à l'objet, fonde une société totalitaire, là où Abraham introduit le rapport éthique dans la considération d'autrui. Le droit d'autrui, l'imprescriptible dignité d'autrui comme fondement — et pas seulement finalité — d'une véritable éthique révolutionnaire, c'est également ce que sut mettre en valeur le professeur Emmanuel Levinas dans une lumineuse exégèse de la législation sociale du Talmud. Le même souci de distinguer les caractères aliénants du phénomène révolutionnaire — la violence de l'égalité ou de la vertu — de son apport libérateur anima les contributions, au ton très personnel, de penseurs aussi différents que le professeur André Neher — le caractère

révolutionnaire, au niveau des concepts, du particularisme historique et géographique d'Israël. — Rabi, Robert Mizrahi ou Albert Memmi.

A cette tentative de démythification des a priori des situations, des méthodes et des fins des révolutions, à laquelle on aurait pu assister ailleurs, les problèmes posés par Israël donnèrent une dimension particulière et un poids spécifique. Là aussi, une remarquable convergence apparut, devant la constatation — inquiétante et déchirante — des déviations des phénomènes révolutionnaires et de leur complicité, souvent agissante, avec l'antisémitisme ou l'antisionisme. De ce point de vue, il ne serait sans doute pas excessif de parler

de désenchantement et de traumatisme. Tous ne tombent point. Même déchirés, les intellectuels chevronnés conservent une sérénité à laquelle ne peuvent prétendre les jeunes étudiants, qui supportent malaisément les contradictions du progressisme et de l'antisionisme. Mais tous sont frappés, qu'ils réagissent par l'amertume, l'anathème ou l'autodestruction. Comme le souligne avec infirmité de justesse Arnold Mandel, la conscience juive, qui évoluait dans son élément naturel en combattant l'antisémitisme de droite, ne s'est pas encore "habituée" à l'existence d'un antisémitisme de gauche.

Ainsi, bien des questions restent en suspens, notamment celle qui consiste à se demander si la libération du frère passe nécessairement par le meurtre — non symbolique — du père. Ce qui est cependant, clairement apparu, c'est que, dans l'état actuel des choses, entre le judaïsme et la révolution ne peut exister qu'une

contestation, au sens étymologique du terme: la confrontation de deux types d'existence et d'engagement existentiel, qui peuvent se renvoyer l'un à l'autre mais aucunement s'identifier. Devant les multiples manifestations d'immaturité des consciences ou de blocage du dialogue que révèle l'histoire contemporaine, une certaine modestie s'impose.

Peut-être le judaïsme n'a-t-il à proposer à la révolution ni contenu ni programme, mais simplement une présence vigilante, attentive et éclairante, une passion et un critère. Selon le professeur André Neher, l'objet de la Révolution est de fixer à l'humanité ses propres limites. Peut-être le cas juif constitue-t-il précisément une de ces limites. Le rôle des juifs serait alors non pas tant d'animer les révolutions, mais d'y vivre — dangereusement — comme des "casques bleus" postés dans l'incertain no man's land où s'affrontent la libération et l'aliénation des hommes.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel).

L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

APPARTEMENT A LOUER

Place du Collège Jacques-Cartier, 412-98-ces. Tél. 579-2221. 7-4-69
3 1/2 pièces, métro, Sherbrooke, chauffé, poêle, frigidaire, laveuse-sécheuse, incinérateur, ascenseurs, piscine. Tél. 524-5345 jeudi après 6 p.m. vendredi et fin de semaine, immédiatement ou mai. 7-4-69

QUEEN MARY, 3 1/2 pièces, chauffé, poêle, frigidaire, taxe d'eau, service concierge, redécoupe \$110. Immeubles Rhea Realities, 484-7575 ou 484-8307. 7-4-69

COTE DES NEIGES, 4 1/2, repeint au complet cet hiver, planchers au varathane, 3e étage, \$115. Tél. 733-9440. 7-4-69

A VENDRE

Ameublement de chambre à coucher, style espagnol presque neuf. Prix raisonnable. S'adresser 737-7133. 5-4-69

Ménage complet presque neuf, articles ménagers, lingerie, cause mortalité. Tél. 653-6705. 12-4-69

BUREAU A LOUER

St-Laurent et Maisonneuve, près du métro, 600 pieds carrés, conveniendrait comme atelier d'artiste ou bureau. Tél. 489-1266 ou 389-8288. 10-4-69

CHAMBRE A LOUER

AHUNTSIC, demoiselles, cuisine, télévision, téléphone, bien meublée, 10 minutes du métro, chez une couple sans enfant. \$13, pour deux \$16. Tél. 367-4063. 10-4-69

CHALET A LOUER

VILLE D'ESTEREL, Avenue des Alouettes, 6 pièces, bord du lac du Nord, plage privée, quai, immense terrain, foyer, \$2,500 pour 6 mois. Tél. 744-6010 ou 747-6892. 15-4-69

STE-AGATHE, luxueux Tyrol, Bavarois, intérieur rustique, 5 1/2 chauffé, foyer, TV, Flanc montagne, terrasse paysagée, accommodations, piscine, place semaine-mois. Tél. 256-6825; fin de semaine 1-819-326-5836. 25-4-69

AHUNTSIC, demoiselles, cuisine, télévision, téléphone, bien meublée, 10 minutes du métro, chez une couple sans enfant. \$13 pour deux \$16. Tél. 367-4063. 9-4-69

CHALET A VENDRE

"House-Boat" fabrication canadienne, 10' x 40', Moteur McCulloch 60, 450, poêle, réfrigérateur, tournois, etc., loge 6 personnes. Prix \$9,000. Pierre Gaudette, 2602 King-west, apt 414, Sherbrooke. Tél. 567-1782, 569-5439. 8-4-69

DOMAINE STE-AGATHE, maison canadienne, pierre, CHALET neuf bavarois, 5 1/2, rustique, système, foyer, pierre, cave 7', aqueduc, Eau chaude, piscine, etc. Tél. 256-6826 (fin de semaine 1-819-326-5836). 24-4-69

Nouveau prolongement de l'autoroute, près Ste-Agathe, chalet suisse, 2 chambres à coucher, complètement rénové, Foyer en pierre des champs, Plage privée, près piste de ski, Terrain pris \$15,350, — 191-98 par mois. Tél. 731-3501. 12-4-69

DIVERS

TOP MART INC. 15 est. rue Ste-Catherine, Tél. 845-0401. Métro: St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Pantalons réguliers \$6.50, p. 28-32. Imperméables \$10-\$15, pull-over \$5.00. Habits complets 100% pure laine \$10. Habits tréfilés et fortel \$20. Jaquettes sport \$6. Pantalons sport \$3-\$5-\$6.50 etc.

FEMME DEMANDEE

ASSISTANTE DENTAIRE 4 jours par semaine, 9-6 p.m., jeudi libre. Ahuntsic, Ecorse Case 27 Le Devoir. 8-4-69

École indépendante à Montréal recherche pour septembre 1969

INSTITUTRICE

de première année. Doit être bilingue. Adresse, curriculum vitae, brevet d'enseignement, expérience dans l'enseignement

Case 26, Le Devoir. 7-4-69

LOGEMENT A LOUER

4638 AVENUE LACUMBE, haut duplex, 6+1, 5 pièces fermées, entrée indépendante, chauffé, eau chaude, cuisine moderne, cuisine électrique, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, installation pour lessiveuse. Entièrement tranquille, adultes \$225. Tél. 737-0644. 7-4-69

LOGEMENT A LOUER

910, CHERRIER, bas, 8 pièces, chauffées, eau chaude, 200 stationnement \$175, libre le 1er mai. Tél. 861-5195. 8-4-69

Appartement aménagé 2 1/2 pièces, 5677, Clarendon, semi-sous-sol bien éclairé, donnant sur jardin \$100. HU 9-6096. 15-4-69

COTE DES NEIGES, près, hôpital, 3e étage, haut duplex, 4 pièces, chauffé, eau chaude, garage, adultes. Tél. 738-4436. 7-4-69

Duplex, 5835 Clarendon, haut, 4 pièces, chauffé, bien éclairé, site attrayant \$155, pour adultes. Tél. HU 9-6096. 10-4-69

PROPRIÉTÉ A VENDRE

HAVRE DES ÎLES

Un acheteur aux goûts à la fois raffinés, sobres et modernes, ratifolera de ce bungalow aux lignes épurées.

Cette demeure conçue par l'architecte Théodore, confirmera le prestige de son propriétaire. Foyer naturel très original, splendide jardin paysager. Quartier le plus select de Chomedey. Première hypothèque 7%, comptant requis \$3,900.

Pour visiter cette perle rare appelez immédiatement

381-7484 7-4-69

LOGEMENT A LOUER

5374 BELANGER, 3 1/2, 4 1/2, grandes pièces modernes, meubles, service de portier, taxes payées, stationnement gratuit, prix raisonnable autobus à la porte. Tél. 725-5994 ou 722-5360. 26-4-69

OUTREMONT, rue McEwen, 6 1/2 pièces, chauffé, cuisine, réfrigérateur inclus, haut duplex, jardin \$235 par mois. Tél. 274-9288. 7-4-69

OUTREMONT, cottage meublé 7 pièces, garage, jardin \$310 par mois, libre le 1er mai. Tél. 273-4151. 7-4-69

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites retoucher vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en deux simple, dernier style.

DROLET TAILLEUR

SPECIALISTE —

Habits et costumes sur mesure, 51 est. rue GUIZOT, Tél. 388-2532. J.N.D.

TRANSPORT

ROUSSELLE TRANSPORT, déménagement, local longue distance. Emballage, entreposage. 725-2421. 4-4-69

VIEUX BIJOUX

Achetez vieux bijoux pour la valeur de l'or et du platine ainsi que diamants et pierres précieuses. Pomponette Inc. 296, est Ste-Catherine, Tél. 861-9293. 7-4-69



HABITAT: un tour d'horizon

Le monde entier a proclamé les mérites d'Habitat; un certain nombre de critiques ont été formulées par des gens qui n'y ont jamais habité. Aucune de ces critiques n'a porté sur l'extraordinaire degré de confort et d'intimité que procure cet ensemble d'habitations, ni sur son emplacement tout à fait spectaculaire, à la fois près du centre de l'activité et loin du brouhaha de la grande ville. C'est vraiment ce qu'il y a de mieux en fait de logement moderne. Les locataires actuels y trouvent plus d'intimité que

dans les immeubles d'appartements les plus exclusifs, sans avoir à souffrir les inconvénients des grands ensembles du genre "town house". Chaque unité de logement dans Habitat a sa propre entrée, sa propre terrasse, son propre accès à des promenoirs où l'on peut respirer l'air frais tout en restant à l'abri du vent. Habitat est unique. C'est le premier grand ensemble d'habitations du genre au monde. Rien de semblable n'existe, il faut y habiter pour le savoir!

Coteux? Consultez la nouvelle échelle des loyers — de \$275 à \$460 par mois

Une limousine fait gratuitement la navette entre Habitat et le centre-ville.

Vous pouvez vous approvisionner à la boutique

Ils ont pensé à tout, les locataires peuvent même louer des locaux pour y organiser des réceptions.

Rien ne ferait quitter Habitat. J'y suis pour longtemps! (Nos locataires sont nos meilleurs publicitaires)

La semaine dernière, des amis ont passé la nuit chez moi. Eh bien, j'ai pu les loger dans un appartement qu'on loue justement à cette fin.

Etant un homme d'affaires, je trouve propable d'habiter à une seule adresse connue du monde entier.

On se sent en sécurité avec un personnel nombreux, en service 24 heures par jour. Et les gens sont si obligeants.

Tous ces navires qui passent à proximité font défiler le monde entier sous vos yeux; pourtant vous avez l'impression d'être à une très grande distance de tout le brouhaha de la grande ville.

On se sent à l'aise dans ce bureau utile, on résout de tout ce qui est important et à des milles de troubles problèmes.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT
TÉLÉPHONE 866-2249 / 866-3003



● Une certaine tension restait perceptible hier dans les quartiers noirs de Chicago où jeudi des manifestations violentes avaient eu lieu, faisant 25 blessés et causant des dégâts plus ou moins importants selon les secteurs. 250 personnes ont été arrêtées parmi les jeunes manifestants noirs qui s'étaient livrés au pillage dans les rues. Toutefois ces scènes de violence n'ont pas eu le caractère tragique de celles qui, l'an dernier, avaient fait onze morts, tous noirs, peu après l'annonce de l'assassinat du pasteur Martin Luther King. 6.000 hommes de la garde nationale restent prêts à intervenir. (Téléphoto AP)

à travers le monde

Marie Béatrice de Savoie est dans un état grave

GENEVE (AFP) — Le pronostic des médecins concernant l'état de santé de la princesse Marie Béatrice de Savoie, qui est tombée samedi dernier du deuxième étage d'un immeuble de Genève, est réservé pour les 15 prochains jours, apprend-on de source informée. L'état de la fille de l'ex-roi Umberto d'Italie est grave, ajoute-t-on, mais sa vie ne semble pas en danger. Très agitée et inquiète sur son lit d'hôpital, Marie Béatrice a conservé toute sa lucidité et a passé une bonne nuit. Les visites ont été strictement interdites par les médecins. Quant aux circonstances de l'accident, elles n'ont jusqu'à présent reçu aucune explication officielle. Du côté de la famille royale, on déclare évidemment qu'il s'agit d'un pur "accident". Côté police, on se refuse à tirer des conclusions après la chute de la princesse et on considère, dans un souci évident de respecter la vie privée des gens, l'affaire comme "classée". Mais l'hypothèse d'une tentative de suicide est de plus en plus retenue à Genève. Selon certaines indications, Marie Béatrice se serait jetée depuis l'appartement d'un jeune diplomate argentin de 28 ans, dans la vieille ville, au cours d'une crise de désespoir.

Le détournement d'un avion est passible de la peine de mort

WASHINGTON (AFP) — "Le détournement d'un avion est un crime fédéral passible de la peine de mort". "Le port d'arme à bord d'un avion est un crime passible d'une peine de prison et d'une amende". "Les passagers et les bagages sont sujets à inspection" des affiches portant ces trois avertissements en anglais et en espagnol, imprimées par le gouvernement américain, commencent à faire leur apparition aux comptoirs des aéroports, dans les aéroports et dans des agences de voyages d'un bout à l'autre des Etats-Unis. Les autorités espèrent ainsi décourager les pirates de l'air qui ont également été avertis par la voie de la presse que des détecteurs électroniques les surveillent au moment de l'embarquement pour repérer des objets métalliques suspects qui se trouveraient dans leurs vêtements. Divers essais ont été effectués à ce jour pour déterminer l'efficacité des détecteurs qui sont capables, semble-t-il, de faire la distinction entre une arme et un autre objet métallique tel qu'un briquet ou une boucle de ceinture.

Nudisme contestataire

NEW YORK (AFP) — 60.000 jeunes gens et jeunes filles en Floride, 20.000 autres à Palm Springs, en Californie, la grande transhumance pascalle des collégiens et étudiants américains qui marque chaque année la fin de l'hiver continue à choquer l'Amérique conservatrice d'autant plus qu'elle s'accompagne cette année d'un mouvement contestataire d'un genre nouveau: les jeunes gens, après avoir prôné la consommation légale des stupéfiants, ont décidé de s'adonner désormais à un nudisme démonstratif et public. Affirmée dès les débuts des vacances de Pâques à Palm Spring cette nouvelle forme de contestation s'étend désormais à la Floride où la "Ligue pour la liberté sexuelle"

Deux greffes du coeur à Houston et à Toronto

HOUSTON (AFP et AP) — Une opération révolutionnaire, jamais encore tentée dans l'histoire de la chirurgie cardiaque — remplacer la totalité d'un coeur humain par un coeur artificiel — a été effectuée hier avec succès à l'hôpital St. Luke de Houston (Texas) par l'équipe du Dr Denton Cooley.

Spécialiste des greffes du coeur (il en a effectué 18 depuis le 3 mai 1968), il a été le coeur défaillant de M. Haskell Karp, 47 ans, et a implanté à sa place un appareil nommé "prothèse cardiaque orthopédique", machine de plastique de la taille d'un coeur humain et muni comme lui de chambres et de valves, relié à une pompe électrique permettant la circulation du sang. Cette intervention est provisoire, destinée à maintenir en vie M. Karp en attendant qu'une transplantation cardiaque puisse être pratiquée. C'est la première fois que la totalité d'un coeur humain est remplacée par un coeur artificiel, mais non la première fois qu'une pompe est utilisée pour prendre la relève d'un coeur malade.

A Toronto

TORONTO (CP) — Un homme de 35 ans, dont l'identité n'a pas encore été communiquée, a reçu hier soir le coeur d'une femme de 41 ans, décédée de causes naturelles quelques heures plus tôt. C'est la 5e greffe à Toronto (la 15e au Canada). Deux autres patients, l'un de 35 ans, l'autre de 38 ans, ont reçu chacun un rein. Ces opérations ont eu lieu au Western Hospital de Toronto.

2.553 chopines de sang hier

La quinzième clinique de sang annuelle du maire Jean Drapeau, à l'hôtel de ville de Montréal, à l'occasion du Vendredi saint, a été un succès complet. L'objectif pour cette journée était de 2.000 chopines; 2.553 chopines de sang ont été recueillies.

Le communiqué ne fait état d'aucun problème particulier.

(Sexual Freedom League) formée en Californie, prône désormais pour le dimanche de Pâques sur les plages de l'Atlantique des bains de mer dans le plus simple appareil baptisés ici "à nude un party".

La traversée de l'Amérique

LAS PALMAS (Canaries) (AFP) — Une tentative de traversée de l'Atlantique des Canaries à la Martinique à bord d'un radeau en roseaux a commencé jeudi. Deux navigateurs français, M. et Mme André d'Arthagnan veulent prouver qu'un radeau en roseaux est suffisant pour rééditer l'exploit de Christophe Colomb. Ils ont mis à la mer à midi leur radeau, le "Jangada deux", sur la plage de la Garita dans l'île de Grande-Canarie. (Jangada est le nom que l'on donne en Amérique du sud à un grand radeau). Le couple n'a pris à bord que des vivres, de l'eau et quelques ustensiles indispensables. Il s'est muni d'un seul symbole de notre civilisation: un récepteur-radio. "Le moment enfin est arrivé, a déclaré Mme d'Arthagnan en embarquant. J'espère que nous aurons de la chance. Nous nous attendons à de dures tâches mais nous avons confiance, nous arriverons à la Martinique et nous réussirons notre tentative". Une foule, parmi laquelle les journalistes étaient nombreux, a assisté au départ. Des vœux ont été adressés au couple à mettre le radeau à la mer. Le lancement a été salué par des applaudissements, des vivats, des cris d'encouragement.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 mars 1969 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à WARD COMBUSTION & AIR INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le premier jour de avril 1969, sous le numéro 2127392. Ce 2ième jour de avril, 1969. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS DE RETROCESSION DU TRANSPORT GENERAL DE CREANCES

Avis est par la présente donné que le document enregistré au Bureau d'enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2127727 La Banque de Montréal (ci-après désignée "La Banque") a donné quittance, retrocédé et a transféré à ELITE PICTURE FRAME INC. (ci-après désignée Le client"), 3673 St-Dominique tous ses droits, titre et intérêt en vertu de Transport Général de Créances fait par le client à la Banque en date du 13 juin 1968 et enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2071747.

Ce 1er jour d'avril 1969

LA BANQUE DE MONTRÉAL
J. A. C. Bergovin
Gérant

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE "Division des Divorces"

NO: 3845
GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL
LILLIANE THOMAS, épouse séparée de biens de Leo Bonenfant, domiciliée et résidant au numéro 10443 de la rue Balzac, dans la cité de Montréal-Nord, district de Montréal

Requérante
-vs-
LEO BONENFANT, de lieux inconnus

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé LEO BONENFANT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en Divorce a été laissée à la Division des Divorces de Montréal, à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 31 mars 1969
JACQUES PERRON
Régistrare de la Cour Supérieure de Montréal

Mes Parent, Bédard & Laforest
333 Craig est, suite 208
Montréal
Avocats de la requérante

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 mars 1969 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J. & M. LEATHER GOODS LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le premier jour de avril 1969, sous le numéro 2127393. Ce 2ième jour de avril, 1969. LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE NO. 767422

LOUIS MIGLIERINA, Débardeur de la ville de Fabreville, District de Montréal

Demandeur
-vs-
KLAUS SCHARAFINSKY de la Ville et District de Montréal, et Mlle GITTA WITT, autrefois de la Ville de Fabreville, District de Montréal, présentement de lieux inconnus.

Défendeurs.
-et-
LE REGISTRAIRE pour la Division d'enregistrement de Laval, P.Q.

La défenderesse, GITTA WITT, est ordonné de comparaître d'ici trente jours, copie d'un bref et déclaration étant déposés à son intention au Greffe.

MONTRÉAL, ce 28ième jour de mars, 1969.
PAR ORDRE DU PROTONOTAIRE

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE Division des Divorces Montréal.

No. 3682
PAUL-EMILE LEVESQUE, menuisier, domicilié au No. 271 Chemin St-Ours, app. 3, à Sorel, district de Richelieu.

Requérant,
-vs-
DAME MARIE-JEANNE LADEBAUCHE, de lieux inconnus.

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au greffe des divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce.

Montréal le 13 mars 1969
Jacques PERRON,
Régistrare

Me LUC POUPART, Avocat,
72 rue du Roi, App. 101,
Sorel, P.Q.
Procureur du requérant.

Nixon annonce des mesures "prudentes" de libéralisation des mouvements de capitaux

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a annoncé vendredi une série de mesures de libéralisation des mouvements de capitaux suffisamment limitée pour ne pas compromettre le redressement de la balance des paiements des Etats-Unis.

Comme il l'avait promis durant sa campagne électorale, le président a commencé à démanteler le système de contrôle des mouvements de capitaux instauré par son prédécesseur. Les trois mesures annoncées vendredi sont les suivantes:

1) Un ordre exécutif du président réduit de 1,25 pour cent à 0,75 pour cent la taxe perçue sur les achats de valeurs étrangères par des Américains.

2) Le département du commerce a assoupli les contrôles sur les investissements directs à l'étranger de telle sorte que ceux-ci puissent atteindre cette année 3.350 millions de dollars au lieu du plafond de 2.950 millions imposé par l'administration Johnson. Il s'agit-là des investissements financés par des sorties de dollars des Etats-Unis.

3) La réserve fédérale a assoupli les contrôles sur les crédits des banques à l'exportation de manière à relever de 400 millions de dollars le plafond imposé à ces crédits.

Le président Nixon a reconnu qu'il ne s'agissait-là que de mesures prudentes et limitées qui tenaient compte des problèmes posés par le rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements extérieurs des Etats-Unis.

"Les distorsions créées par plus de trois ans d'inflation ne peuvent pas être corrigées du jour au lendemain", a déclaré le président, "pas plus que les dislocations résultant d'une décennie de déficit de la balance des paiements ne peuvent être corrigées du jour au lendemain".

Le président a estimé que la politique de restriction fiscale et monétaire — confirmée hier par un nouveau resser-

rement du crédit — allait permettre de calmer l'inflation qui provoque un accroissement trop rapide des importations et menace ainsi l'équilibre des paiements extérieurs des Etats-Unis.

C'est dans l'espoir que la balance des paiements des Etats-Unis est engagée sur la voie d'un redressement durable que le président a commencé à éliminer les contrôles sur les mouvements de capitaux.

Pour compenser l'effet possible de cette politique de li-

béralisation sur la balance des paiements, M. Nixon a annoncé que son gouvernement allait poursuivre activement ses efforts dans les directions suivantes:

● Promouvoir les exportations en faisant de telle sorte que les produits américains soient admis d'une manière concurrentielle par les principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis.

● Obtenir des alliés européens une répartition plus équitable des charges de défense commune.

● Améliorer la balance touristique sans taxer les Américains qui voyagent à l'étranger mais en encourageant les étrangers à venir aux Etats-Unis.

● Encourager les investissements étrangers aux Etats-Unis.

● Accroître les liquidités nécessaires au développement du commerce international par l'activation rapide du plan de droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international.

La réserve fédérale: coup de frein au crédit

WASHINGTON (AFP) — Devant la persistance de pressions inflationnistes, la banque centrale des Etats-Unis a décidé jeudi de donner un coup de frein brutal au crédit qui risque de provoquer un nouveau mouvement de hausse des taux d'intérêt à travers le monde.

La réserve fédérale a annoncé d'une part qu'elle relevait son taux d'escompte de 5,5 à 6 pour cent et d'autre part que l'obligation de réserve des banques était augmentée d'un demi pour cent.

C'est la mesure la plus radicale prise jusqu'ici par la banque centrale américaine pour tenter de ralentir le rythme d'expansion de l'économie considérée comme dangereusement inflationniste.

En dépit des taux d'intérêt records déjà appliqués aux Etats-Unis depuis trois mois, les hommes d'affaires et les consommateurs continuent à vivre dans la crainte de la montée des prix. Les investissements et les commandes des entreprises aussi bien que le commerce de détail ont enregistré de nouveaux bonds au cours des dernières semaines.

La responsabilité de l'inflation (4,6 pour cent en 1968) est

généralement attribuée à la réserve fédérale qui serait intervenue trop tardivement en 1967 et 1968 pour contrebalancer par un resserrement du crédit l'effet expansionniste de la guerre du Vietnam.

Tout se passe aujourd'hui comme si la "Fed" voulait rattrapper le temps perdu. Si le relèvement du taux d'escompte a été décidé à l'unanimité des sept membres du conseil, l'un d'eux, M. Sherman Maisel, a voté contre l'augmentation de l'obligation de réserve des banques. M. Maisel avec beaucoup d'économistes privés estime que la montée des taux d'intérêt allait fatalement ralentir le rythme des affaires et qu'un nouveau tour de vis n'était pas indispensable.

Il fait peu de doute que les nouvelles mesures prises aujourd'hui aux Etats-Unis vont avoir rapidement des répercussions sur les autres marchés financiers. Le taux d'escompte américain est maintenant le plus élevé du monde après ceux de la Grande-Bretagne (8 pour cent) et du Canada (7 pour cent). Il a rejoint celui de la banque de France qui est passé à 6 pour cent à la fin de l'année dernière.

L'attraction du marché américain qui s'est déjà traduite par un fort mouvement de capitaux européens vers les Etats-Unis va se trouver encore accrue. La tentation de relever le taux d'escompte va surtout être forte pour les pays où il demeure comparativement bas, en particulier l'Italie (3,5 pour cent) et l'Allemagne (3 pour cent).

Un autre effet du nouveau resserrement du crédit aux Etats-Unis va être de précipiter le recours des banques américaines au marché de l'euro-dollar par l'intermédiaire de leurs filiales à Londres. En "empruntant" à une filiale européenne, la banque américaine échappe à l'obligation de réserve, qui est passée de 17 à 17,5 pour cent des dépôts.

Tout cela risque de se traduire par une diminution des liquidités qui renforcera l'argument des Etats-Unis en faveur de l'activation rapide des droits de tirage spéciaux sur le fonds monétaire. Mais les observateurs sont d'accord pour penser qu'il s'agit là d'une considération secondaire et que la peur (justifiée) de l'inflation a été le mobile primordial des décisions annoncées jeudi.



VENTES par le SHÉRIFF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES ET HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

No 495 299

ROLLAND HEBERT, demandeur vs VINCENTO SICARI et al., défendeurs.

"Un emplacement situé sur le boulevard Omer-Gaucher dans la cité de Rivière-des-Prairies, et connu et désigné sous le numéro cent vingt de la subdivision du lot numéro quatre-vingt-sept (No. 87-120) sur le plan et au livre de renvoi officiels de la paroisse de la Rivière-des-Prairies, mesurant quarante-cinq pieds de largeur par quatre-vingt-quatre centimètres de profondeur (45' x 88'94) moins cependant, la partie de ce lot vendue au Département du Ministère de la Voirie de la province de Québec, pour l'établissement dudit boulevard, ce lot étant maintenant connu comme étant la partie nord-est, bornée en front, par la partie vendue au Département du Ministère de la Voirie, en arrière, au nord-est, par le lot 87-180, d'un côté, au nord-ouest, par le lot 87-119 et de l'autre côté, au sud-est par le lot 87-121, tous des mêmes plan et livre de renvoi officiels.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement, et avec l'immeuble dessus érigé portant les numéros civiques 8651 et 8651-A, boul. Omer-Gaucher.

Pour être vendu au bureau du protonotaire (Vieux Palais de Justice) chambre no. 18, 155 rue Notre-Dame est, à Montréal, le VINGT-TROISIEME jour du mois d'AVRIL 1969, à DEUX heures de l'après-midi.

SA MAJESTÉ LA REINE, demanderesse, vs JOS LIPARI, défendeur.

"Un emplacement ayant front sur la rue St-Denis, en la cité de Montréal, étant la moitié sud-est du lot de terre connu et désigné sous le numéro quatre cent trente-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit (1/2 S.E. 8-436) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Cité St-Louis, mesurant vingt-cinq pieds de largeur par une profondeur de cent trente pieds mesure anglaise et plus ou moins et bornée comme suit: en front par la rue St-Denis, en arrière par une ruelle; d'un côté, au nord-ouest, par le résidu dudit lot No 8-346 et de l'autre côté, au sud-est par le lot No 8-435 des mêmes plan et livre de renvoi officiels, avec les bâtisses et dépendances dessus érigées, portant les numéros civiques, 7101, 7101A, 71-01B, 7103 et 7106 de ladite rue St-Denis."

Pour être vendu au bureau du protonotaire (Vieux Palais de Justice) chambre No 18, 155, rue Notre-Dame est, à Montréal, le VINGT-QUATRIEME jour du mois d'AVRIL 1969, à DEUX heures de l'après-midi.

Me. Sam Goldwater, Avocat, Suite 400, 31 est, rue St-Jacques, Montréal, AVOCAT DU REQUERANT

Montréal, le 31 mars 1969
JACQUES PERRON
Régistrare, Division des Divorces

Me. Sam Goldwater, Avocat, Suite 400, 31 est, rue St-Jacques, Montréal, AVOCAT DU REQUERANT

Montréal, le 3 avril 1969.
Bureau du shérif, le 3 avril 1969.

AVIS

Avis est par les présentes donné que par acte de vente en date du 26 mars 1969, et enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la Division d'Enregistrement de Montréal le 28 mars 1969, sous le numéro 2126887, Johnson Wire Weaving Limited a vendu, transféré et cédé à New York Wire Works Limited toutes les créances et comptes

recevables dus ou à devenir dus de sa succursale Johnson Wire Products Division. La principale place d'affaires de Johnson Wire Weaving Limited est située au 530 rue de Courcelle, Montréal.

Daté à Montréal, ce 2ième jour d'avril, 1969.

SECRETAIRE NEW YORK WIRE WORKS LIMITED



AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 11-234" concernant

FOURNITURE DE BERCEAUX ET CHEMINS DE ROULEMENT EN EN ACIER COULÉ PONT No 3 CANAL DE WELLAND VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT RÉGION DE L'OUEST

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 112, rue Kent, Ottawa 4 (Ont.) ou au 508 de l'avenue Glendale, St. Catharines (Ontario), contre le versement de cent dollars (\$100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et à satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire,
L.-E. Beland

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, 15 AVRIL 1969.



AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées, adressées au Secrétaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 917" concernant

LE NETTOYAGE ET LA PEINTURE DU PONT LEVANT No 2, ECUSE DE SAINT-LAURENT, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'EST.

seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Place de Ville, 112, rue Kent, Ottawa 4, ou à l'immeuble de l'Administration de la voie maritime, ecuse de Saint-Lambert, boîte postale 97, Saint-Lambert (Que.), jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le jeudi 17 avril 1969.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 5250, rue Ferrier, Montréal 9 (Que.), ou au secrétaire, Place de Ville, 112, rue Kent, Ottawa 4 (Ont.), ou au directeur régional, immeuble de l'Administration de la voie maritime, boîte postale 97, Saint-Lambert (Que.), contre le versement de cent dollars (\$100), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir soit un dépôt afférent à la soumission, représentant au moins dix pour cent (10 p. 100) du montant de la soumission, en conformité des conditions de la formule de soumission, soit une garantie de soumission, représentant 10 p. 100 de la soumission, par laquelle il s'engage à passer un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et à satisfaire l'Administration quant au cautionnement exigé.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.

Le Secrétaire,
L.-E. Beland

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 3 avril 1969.

L'ALCAN VEUT AUGMENTER LA RENTABILITÉ DE SON SECTEUR DE TRANSFORMATION

potins financiers

La Bourse de Paris a été exceptionnellement active durant la dernière séance. Jeudi saint et les on considère qu'elle précéderait le congé pascal de 4 jours. Sur la Bourse de N.Y. il y avait encore l'effacement des prix jeudi matin et, en fermant, l'accidie des industriels de DJ accusait une baisse de 3,62 points. Le congé d'hier à l'occasion du Vendredi Saint expliquerait le peu d'animations sur nos Bourses de Montréal et de Toronto, au cours de la dernière séance. L'allure était erratique sur les marchés des grains durant la séance du Jeudi Saint. Le gros des compartiments faiblissait sur la Bourse de Londres.

Il semble qu'il y aurait plus de progrès dans les conversations privées que publiquement, en ce qui concerne la conférence sur le paix au Vietnam, qui se tient actuellement à Paris.

On était d'opinion jeudi à Wall Street qu'il pouvait se passer des choses durant le congé de 3 jours en fin de semaine, à l'occasion du congé du Vendredi-Saint.

John Stuart est en pourparlers pour acquérir un groupe d'entreprises.

Le déficit du compte courant des échanges de biens et de services entre le Canada et l'étranger, a encore considérablement diminué en 1968 pour se chiffrer à 181 millions de dollars, soit un tiers du déficit de 1967 et près d'un milliard de moins qu'en 1966. L'amélioration de 362 millions de dollars en 1968 provient d'une augmentation de plus de 800 millions de l'excédent du compte des marchandises provenant entièrement des échanges avec les États-Unis et d'une réduction de quelque 450 millions du déficit du compte des invisibles. La situation est due en grande partie au fait que le compte du tourisme a repris son allure d'avant 1967 après un essor provisoire fourni par l'Expo et les activités associées au Centenaire du Canada.

Quebec Chibougamau Goldfields Ltd. et ses associés, United Asbestos Corporation, United Obalski Mining Co. et Opemica Explorers Ltd. effectuent présentement des travaux de sondage au diamant dans la région de Mont-Laurier aux fins d'évaluer 8 zones, délimitées par l'exploration initiale. 23 trous ont été complétés à ce jour et onze auraient donné des teneurs d'uranium variant entre 0,46 et 0,39 livres à la tonne et 1,54. Au dire du président de Quebec Chibougamau, M. P. M. Malouf, la continuation des travaux d'exploration est justifiée dans cette région, où Quebec Chibougamau et ses associés détiennent 260 claims.

La Spanish Telephone Co vient d'ajouter un contrat à Bell du Canada pour l'examen de son réseau, en vue de son expansion future.

Int. Nickel et Falconbridge réfléchissent, jeudi, l'amendement proposé à la loi des mines de l'Ontario pour l'usage de tout minéral extrait en territoire ontarien, car ces entreprises expédient des produits semi-finis à l'étranger.

1) Les producteurs de minerai de fer en ont expédié 1.944.935 tonnes en janvier contre 1.129.973 en janvier 1968. Les expéditions aux clients canadiens se sont élevées à 640.133 tonnes (342.829 en 1968) et celles aux exportations ont été de 1.304.802 tonnes (787.144).

2) La production de moulages de fer et de tuyaux et raccords en fonte s'est élevée en janvier à 96.791 tonnes contre 87.735 en janvier 1968. Les expéditions ont été de 57.310 tonnes contre 43.876 un an plus tôt.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

2 cibles de pétrole de l'ouest canadien passent à une entreprise américaine

Conformément au plan de réorganisation et à l'accord en date du 30 décembre 1968, Kodiak Petroleum Ltd. et Royal American Petroleum Ltd. ont consenti à fusionner leurs intérêts respectifs avec Manhattan Continental Development Corporation, une entreprise du Nevada. Cette dernière assumera tous les actifs et les responsabilités des deux premières compagnies en échange d'actions de Manhattan. L'accord stipule l'échange des actions de Manhattan sur la base suivante: Kodiak recevra 1.895.290 actions ordinaires du capital-actions de Manhattan, ou 80 actions de cette dernière entreprise pour chaque 100 actions de Kodiak détenues, et la Royal American recevra 84 actions de Manhattan pour chaque 100 actions de Royal. Les actionnaires de la Royal American et de Kodiak Petroleum, lors d'assemblées tenues les 18 et 21 mars respectivement, ont dûment approuvé les principes du dit accord.

En marge des élections à la Canadian Credit Men's Association

Lors de l'assemblée annuelle des actionnaires du district de Montréal de la Canadian Credit Men's Association, qui a eu lieu à l'hôtel Reine Elizabeth ces jours-ci, MM. A. Gordon Elliott, gerant général de crédit de Canadian Industries Limited, et Lorne A. Booth, gerant général de crédit d'Uniroyal Limited, ont été élus président et vice-président respectivement du comité consultatif du district de Montréal de la CCMA pour l'exercice 1969-70. La CCMA est un organisme national, sans but lucratif, qui appartient à ses membres et compte 20 bureaux d'un océan à l'autre. Elle groupe près de 4.200 manufacturiers, distributeurs et marchands en gros dans tous les secteurs commerciaux, ainsi que des sociétés financières et de services. Les fonctions principales de l'Association sont la compilation de rapports de crédit, la perception de comptes à recevoir et les assemblées mensuelles de membres par groupes industriels pour l'étude de comptes et de problèmes communs. De nombreuses sociétés affiliées fournissent des services semblables dans le monde entier.

Les autres personnes élues au conseil consultatif du district de Montréal sont: MM. Laurent Beaudoin, président, Bombardier Limited, Valcourt, Qué.; A. W. Brodeur, président, Cassidy's Limited, Andrew G. Farquharson, président, Texaco Canada Limited; M. Elston Fee, président, Canada Star Company Limited; R. Guy Godbout, président, Imbrex Limited; J. Taylor Kennedy, président, Canada Cement Company Limited; William E. Kilgour, président, J. W. Kilgour & Bro. Ltd., Beauharnois, Qué.; Vernon O. Marquet, président, Northern Electric Company Limited; René Provost, président, Couvrette & Provost Limited.

La C.S. de St-Jérôme a adjugé une émission de \$520.000 d'obligations, à 8%

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Jérôme, comté de Lac-St-Jean, ont vendu, récemment à un syndicat formé de la Corporation de Prêts de Québec, Banque Canadienne Nationale, Grenier, Ruel & Cie Inc., Gingsar Reid Gaudreau Inc., J. E. Lafamme Ltée, à un prix de 95,40, \$520.000 de titres à 8%, remboursables en séries 10 ans. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 9,0733%. L'emprunt comporte un solde de \$160.000 à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 10 ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission un octroi de \$360.000.

Datées du 1er avril 1969, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er avril 1970 au 1er avril 1979 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour la construction d'une école élémentaire de 13 classes et de 2 classes maternelles. L'octroi de \$360.000, applicable au service de l'émission est payable en 6 versements annuels et consécutifs de \$60.000, de 1970 à 1975 inclusivement.

L'évaluation impossible de la corporation scolaire, pour 1967-68, s'élevait à \$2.727.938. Le 30 juin 1968, la dette nette à long terme de la corporation se chiffrait par \$182.000.

En marge de l'élection de M. Paul H. Leman, à la présidence de l'Aluminium du Canada Ltée et à la vice-présidence d'Alcan Aluminium

Comme chacun sera à même de le constater dans la nouvelle ci-contre, M. Paul H. Leman a été élu, jeudi, président de l'Aluminium du Canada Ltée et également au poste de vice-président directeur général de la société-mère Alcan Aluminium Limited. — Incidemment, à l'issue de l'assemblée annuelle de cette dernière, tenue jeudi, ses administrateurs ont déclaré sur ses 32.936.364 actions un dividende trimestriel de 27 1/2 cts l'action, en fonds américains, payable le 5 juin aux actionnaires par anticipation. L'emprunt est contracté pour la construction d'une école élémentaire de 13 classes et de 2 classes maternelles. L'octroi de \$360.000, applicable au service de l'émission est payable en 6 versements annuels et consécutifs de \$60.000, de 1970 à 1975 inclusivement.

Marcel CLEMENT

M. Paul H. Leman, élu président d'Aluminium du Canada Limitée

Dans l'allocation qu'il a prononcée jeudi devant les actionnaires, réunis en assemblée générale annuelle, M. Nathanael V. Davis, président de l'Alcan Aluminium Limited, a déclaré que la Compagnie pouvait améliorer la rentabilité de son secteur Transformation par la planification à long terme des débouchés et par d'autres mesures en cours d'application sur de nombreux marchés du monde.

«Les investissements de plus de \$500 millions que la Compagnie a consacrés, au cours des dernières années, à ses installations de transformation, lui ont déjà rapporté des avantages immenses, principalement sur le plan de l'élargissement des débouchés offerts à son aluminium de première fusion, mais ces investissements, considérés séparément, ne rapportent pas assez».

M. Davis a toutefois ajouté que les dispositions prises par l'Alcan pour renforcer ses opérations et affirmer sa présence dans certains secteurs d'utilisation lui permettraient d'augmenter ses bénéfices, de mieux assurer sa position et devraient se refléter favorablement dans son compte Profits et Pertes.

Les récentes dispositions prises par l'Alcan pour augmenter la rentabilité de son secteur Transformation, en Allemagne seulement, devraient rapporter des bénéfices additionnels de \$4 millions d'ici 1972, a prédit M. Davis.

Le président a informé les actionnaires que les chiffres préliminaires des résultats du premier trimestre ne seront disponibles qu'aux alentours du 1er mai, mais que l'on peut estimer le bénéfice par action ordinaire, pour janvier et février, à environ 34 cents ce qui représente une augmentation de 10% sur les 31 cents par action enregistrés pour la même période de l'an dernier.

1969 serait une meilleure année

A propos des prix, M. Davis a dit: «La hausse des prix qui a été annoncée au début de l'année sur de nombreux marchés devrait bientôt commencer à se traduire par de meilleures rentrées. Par ailleurs, la diminution des prix de revient, allée à l'amélioration du chiffre d'affaires, devrait elle aussi se faire favorablement sentir au fur et à mesure que l'augmentation de notre propre production viendra alimenter nos ventes. Cela nous conduit à attendre, pour 1969, des résultats nettement supérieurs à ceux de 1968, pourvu que la demande se maintienne à son fort niveau actuel».

Le total des ventes d'aluminium sous toutes formes de l'Alcan a atteint, pour janvier et février, un nouveau palier de 220.000 tonnes, soit une augmentation de 35.000 tonnes sur les deux premiers mois de 1968. «Pour faire face à l'accroissement de son tonnage de vente, l'Alcan a acheté à des tiers une quantité de métal à peu près équivalente à cet accroissement».

Le président a fait remarquer que les dispositions prises pour améliorer «les bénéfices du secteur Transformation conduisent bien souvent à rationaliser les installations de transformation et à repenser la politique de vente. Cela met également en relief les possibilités d'innovation».

Au Royaume-Uni, l'Alcan a fait passer au premier plan de nouveaux programmes de commercialisation, particulièrement dans le domaine du bâtiment, et elle a entrepris une campagne publicitaire en collaboration avec les fabricants de profilés en vue d'élargir les débouchés de leurs produits. Ces efforts sont en bonne partie à l'origine de la popularité des devantures de magasins en aluminium du Royaume-Uni: en 1968, 35% des nouvelles devantures étaient en aluminium, contre 5% seulement en 1964. La construction de la Maison UNIVERSELLE ALCAN, complètement assemblée en usine par la technique de la chaîne de montage: ce procédé permettra de fabriquer des maisons d'un prix de revient inférieur à celui de la construction par les méthodes classiques. «Ce concept nouveau de la production d'un produit ancien: l'habitation privée, devrait permettre à l'Alcan de créer des marchés nouveaux et prometteurs qui lui permettront de vendre davantage d'aluminium et d'obtenir un bon rendement du capital investi. Pour le moment, la Compagnie vend la Maison UNIVERSELLE ALCAN au rythme de 900 unités par an, mais elle espère atteindre le chiffre de 2.000 par an avec son usine actuelle», a déclaré M. Davis.

Dans le domaine de l'industrie électrique, l'Alcan et l'Ontario Hydro ont «mis conjointement au point un nouveau câble électrique breveté, le conducteur auto-amortisseur qui permet de contrôler la vibration éolienne des lignes de transport d'énergie et de diminuer leur coût par la réduction de la hauteur et du nombre des pylônes».

«Tout en maintenant la même activité que jadis dans les secteurs Matières premières et Aluminium de première fusion, nous élargissons rapidement notre champ d'activités et notre éventail de compétences techniques et de moyens matériels de mise en oeuvre».

M. Paul H. Leman est élu président de l'Aluminium du Canada, Ltée

M. Nathanael V. Davis, président de l'Alcan Aluminium Limited, annonce l'élection de M. Paul H. Leman, de Montréal, aux postes de président de l'Aluminium du Canada, Ltée et de vice-président directeur général, Aluminium, de la société mère Alcan Aluminium Limited.

A ces deux postes, M. Leman succède à M. F. W. Bruce, de Montréal, qui abandonne ses fonctions de direction dans l'entreprise après 42 ans de service à l'Alcan mais demeure membre du Conseil d'administration de l'Alcan Aluminium Limited.

M. Leman est au service de l'Alcan depuis plus de 30 ans; les diverses fonctions qu'il a assumées ont comporté des responsabilités financières croissantes le menant au poste de vice-président directeur général de l'exploitation de l'Aluminium du Canada, Ltée.

M. Leman entre à l'Alcan en 1938 où il fait un stage à l'usine de laminage de Toronto puis travaille dans diverses usines Alcan de l'Ontario et du Québec. En 1941, il passe au Secrétariat et est nommé secrétaire adjoint de l'Alcan en 1943.

En 1945, M. Leman devient trésorier de Forces Motrices du Saguenay Ltée, autre société du Groupe Alcan; en 1949, M. Leman revient à l'Aluminium du Canada, Ltée en tant que trésorier. En 1953, il en est nommé vice-président et, en 1963, administrateur. En janvier 1964, M. Leman devient vice-président directeur général de l'exploitation de l'Aluminium du Canada, Ltée et prend la responsabilité de l'exploitation entière de cette société au Canada. En avril 1968, il est élu membre du Conseil d'administration de l'Alcan Aluminium Limited.

De 1961 à 1964, M. Leman fait partie de la Commission royale d'enquête Porter sur le système bancaire et financier. M. Leman est également membre du Conseil d'administration de la Société générale de financement du Québec et président des Associés de l'université de Montréal.

M. Paul Leman et Madame, née Jeannine Prud'homme, de Montréal, ont cinq enfants.

Notre production de papier journal

A augmenté au cours de février

La production de papier-journal au Canada en février a atteint 681.317 tonnes, ce qui représente une augmentation de 52.607 tonnes ou 8,4 pour cent sur février 1968, selon l'Association canadienne du papier-journal.

Pour jour ouvrable, la production moyenne s'est chiffrée à 25.441 tonnes, soit 13,7 pour cent de plus que la moyenne quotidienne du même mois en 1968.

Le taux de production par rapport à la capacité théorique des usines pour 1969 s'est situé à 89,3 pour cent, comparé à 86,9 pour le mois précédent. En février 1968 ce taux représentait 80,5 pour cent de la capacité des usines pour 1968.

Les expéditions des usines canadiennes ont porté en février sur 615.070 tonnes, soit 41.928 tonnes de plus ou 7,3 pour cent qu'en février 1968.

Les expéditions canadiennes vers les États-Unis ont totalisé 464.393 tonnes ou 75,5 pour cent du total, et 7,3 pour cent de plus qu'en février 1968.

La consommation américaine de papier-journal en février est évaluée à 712.155 tonnes, en augmentation de 24.564 tonnes ou 3,6 pour cent sur février 1968. Février 1968 comptait 29 jours mais des jours dans trois mois importants ont été affectés par des grèves.

Environ 63,4 pour cent du total des approvisionnements américains provenait du Canada, environ 33,6 pour cent, des producteurs américains et 3 pour cent, de diverses autres sources étrangères.

L'ensemble des approvisionnements américains en février représentait 732.816 tonnes, comparativement à 661.927 tonnes en février 1968.

Les stocks des consommateurs américains se sont accrues de 20.661 tonnes en février pour atteindre 883.104 tonnes ou 32 jours d'approvisionnement. En février 1968 ces stocks portaient sur 844.223 tonnes mais qui correspondaient à 33 jours d'approvisionnement.

Les stocks globaux des producteurs canadiens et américains ont augmenté respectivement de 66.247 et 640 tonnes au cours du mois.

Le total des stocks nord-américains à la fin du mois de février s'élevait à 1.255.935 tonnes, comparativement à 1.284.532 tonnes à la fin de février 1968.

NOMINATION À L'ALCAN



PAUL H. LEMAN

F. W. BRUCE

M. Paul H. Leman de Montréal a été élu président de l'Aluminium du Canada, Ltée et vice-président directeur général, Aluminium, de l'Alcan Aluminium Limited, annonce M. Nathanael V. Davis, président de l'Alcan Aluminium Limited. Monsieur Leman succède à M. F. W. Bruce de Montréal à ces deux postes. M. F. W. Bruce quitte la scène active de la direction de la Compagnie après avoir consacré 42 ans au service de l'Alcan au Canada, au Japon et au Royaume-Uni, mais il demeure membre du Conseil d'administration de l'Alcan Aluminium Limited. Monsieur Leman est au service de l'Alcan depuis 30 ans. Il devint trésorier de l'Aluminium du Canada, Ltée en 1949, vice-président et trésorier en 1952 et vice-président directeur général de l'exploitation en 1964. Monsieur Leman est également administrateur de l'Alcan Aluminium Limited.

Société Polymer Limitée a vu ses ventes et ses bénéfices augmenter

L'an dernier, au regard de l'année précédente

Société Polymer Limitée vient de publier son rapport annuel dans les deux langues officielles du Canada.

Son président et administrateur délégué M. E. R. Rowzee a déclaré en partie ce qui suit: 1968 a été une année consacrée au relèvement des bénéfices qui s'étaient amoindris en 1967. Nous nous sommes attachés à améliorer la gestion et le rendement de tous les secteurs de l'entreprise. Grâce à d'importantes économies et aux améliorations de l'exploitation, nous avons réussi à relever les bénéfices en dépit de la persistance du mouvement inflationniste des coûts, et des nouveaux fléchissements dans les prix de vente de nos produits.

Les ventes nettes consolidées ont atteint le nouveau sommet de \$142.102.000, une augmentation de \$14.721.000, ou de 12 pour cent par rapport à 1967. Cette augmentation des ventes reflète une prospérité générale soutenue, au cours du dernier semestre de l'année tout particulièrement, ainsi qu'un taux de croissance supérieur à celui de l'augmentation de la consommation mondiale de caoutchouc.

Les bénéfices nets consolidés de \$7.038.000, représentent une augmentation de \$1.228.000, soit 21%, sur ceux de 1967. Cette amélioration provient de l'augmentation des ventes combinée à des économies d'opération, même en tenant compte de certaines dépenses extraordinaires encourues à l'occasion du rachat des stocks de certaines matières premières, notamment des caoutchoucs, portés acquies au cours de l'année.

Les fonds provenant des opérations, en termes de trésorerie, se sont élevés à \$22.300.000, une augmentation de \$4.241.000 sur 1967. Les dépenses en immobilisations ont été moins élevées qu'en 1966 et 1967 et se sont établies à \$11.071.000.

Les dividendes déclarés et payés au cours de l'année représentent un total de \$3.000.000, le même qu'en 1967.

Les nouvelles installations achevées en 1968 comprennent, entre autres, les grands perfectionnements apportés aux chaînes de finition du caoutchouc de butyl et des caoutchoucs de styrène-butadiène à Sarnia et l'agrandissement de l'usine de butyl en Belgique. De plus, la nouvelle usine de latex carboxylés à Sarnia a été entièrement aménagée. Les ventes de ces produits sont des plus encourageantes. Une usine d'isobutylène a été mise en chantier à Anvers, des l'achèvement des travaux en 1969, l'usine sera intégrée aux autres exploitations et assurera un meilleur approvisionnement de monomère aux installations en Belgique.

La Société a intensifié son programme de lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, à son usine de Sarnia.

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmises à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture, jeudi.

Beurre: arrivages courants, 92,84, 93,85. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65. Fromage: livre à Montréal, arrivages courants, quelconque blanc en gros, 46 à 46 1-2, coloré 46 1-4 à 46 3-4.

Poudre de lait écrimé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs: 19; autres catégories pour nourrisseurs 16 à 12.

Poudre de lait de beurre pour nourrisseurs 15 à 15 1-2; poudre de lait 4 à 4 1-2 cents.

Pommes de terre: prix de gros: Québec, nouvelles, 95 à \$1 les 50 livres; 25 à 27 les 10 lb. I.P.E. \$1,80 à \$1,90 les 75 lb.; \$1,25 à \$1,35 les 50 lb.; 32 à 35 les 10 lb. N.B. \$1 à \$1,05 les 50 lb. 25 à 27 les 10 lb.

Prix des oeufs, en cartons d'«économie» Extra gros, 61,3. A-gros 59,0; A-moyennes 58,4; A-petits 44,6.

Fruits et Légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché actuel métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures jeudi matin. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des productions horticoles, ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

Fruits
Pommes: McIntosh, \$2,25 à \$2,75, 3 po et plus, \$3 à \$3,50. McIntosh AC \$3,50 à \$4,00; Cortland, \$2,75 à \$3,25; Cortland AC, \$4, le boisseau.

Légumes
Betteraves: \$1,25 à \$1,50 pour 50 lbs; petites, \$2 pour 50 lbs.
Carottes: \$1,50 à \$1,75 pour 50 lbs; \$2,25 à \$2,75 pour 10 celloles de 5 lbs ou 24 celloles de 2 lbs.
Choux: verts \$1,25 à \$1,75 les 50 lbs.
Oignons: \$1,75 à \$1,90 pour 50 lbs; gros \$2,50 à \$3,00 pour 50 lbs; \$2,75 à \$3,25 10 celloles de 5 lbs ou 24 de 2 lbs.
Panais: \$2,50 à \$2,75 le boisseau; \$2,50 pour 12 celloles de 2 lbs.
Pommes de terre: 95 à \$1,00 les 50 lbs; 50 à 60 pour 25 lbs.
Poireaux: \$1,25 à \$1,75 la doze.
Rutabaga: \$1,50 à \$1,80 le mi-ton; \$1,30 à \$1,75 les 50 lbs.
Sirop d'érable: \$6 à \$6,50 le gallon.

Le système des droits de tirage

serait accepté l'or-papier accru

Selon ce qu'on pense certains experts de Washington

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis sont moins disposés qu'auparavant à permettre l'écoulement de la production d'or de l'Afrique du Sud sur le marché mondial.

A la suite d'une tournée que le sous-secrétaire au trésor pour les affaires monétaires, M. Paul Volcker, vient d'effectuer en Europe, les dirigeants américains se déclarent persuadés que le système des droits de tirage spéciaux sur le fonds monétaire sera actif avant la fin de cette année et qu'il fournira les liquidités supplémentaires dont le monde a besoin sans qu'il soit nécessaire de faire appel à l'or-sud-africain.

Les milieux officiels n'hésitent pas à affirmer qu'il n'y a «aucune substance» dans les informations en provenance d'Europe ou d'Afrique du Sud, selon lesquelles un accord sur l'écoulement de la nouvelle production sud-africaine d'or est imminent. «Rien ne permet de s'attendre à un compromis pro-

chain et il n'y a d'ailleurs aucune urgence», dit-on dans ces milieux.

Les dirigeants américains ont le sentiment que la séparation en mars 1968 du marché de l'or en deux compartiments séparés, l'un officiel, pour les opérations entre les banques centrales à 25 dollars l'once, l'autre privé où le prix varie librement, a fonctionné d'une façon satisfaisante.

L'Afrique du Sud consentirait à écouler une partie de sa production d'or sur le marché libre afin d'en faire baisser le cours, à condition d'être assurée de pouvoir écouler le reste à 35 dollars l'once sur le marché officiel.

La pression pour accepter un tel compromis serait forte, si les réserves monétaires des principaux pays industriels devenaient insuffisantes pour financer leurs échanges. Mais la séparation du marché de l'or a efficacement freiné l'hémorragie des réserves officielles de métal. D'autre part, les droits de tirage spéciaux du fonds monétaire sont destinés à fournir un supplément de liquidités internationales.

Après la ratification du projet par l'Allemagne, annoncée officiellement mercredi, 42 pays représentant 59,3 pour cent des votes au F.M.I. ont maintenant accepté les droits de tirage. Il faut l'acceptation de 67 pays représentant 85 pour cent des votes pour que le projet soit acté.

Mais les dirigeants américains se montrent persuadés que le système, pour lequel ils font actuellement campagne, sera mis en application avant la fin de cette année. Au cours de son voyage en Europe, M. Volcker a recueilli l'impression que le mouvement actuel de capitaux en direction des États-Unis aurait accru l'intérêt des pays européens pour les droits de tirage spéciaux.

Les milieux officiels américains sont même persuadés que le montant du nouvel «or-papier» qui n'a pas encore été fixé — sera plus près du niveau élevé qu'ils souhaitent (peut-être 4 milliards de dollars pour la première année) que du niveau «experimental» (pas plus de 1 milliard) d'abord envisagé par les Européens.

Bourse de Montréal

La place locale a affiché une allure irrégulière

Les industriels ont rattrapé jeudi en fin de séance les baisses du début de la journée, mais la Bourse de Montréal a maintenu une tendance au recul.

Les pertes l'ont emporté sur les gains par 127 à 104. L'indice global a perdu 0,185 pts.

La Bourse canadienne et la Bourse de Montréal étaient fermées hier Vendredi saint et seront ouvertes le lundi de Pâques.

Eddy Match Co. a grimpé de 4 à 40. Du Pont de 1-2 à 36 1-2. Canada Cement de 1 à 34 1-2. Central Del Rio de 1 à 16 3-4 et Asbestos Corp. de 5-8 à 23 3-8.

Crédit Foncier a reculé de 8 à 52. Southern Press de 1 à 40. Velcro Industries de 1 à 48 1-2. Dofasco de 5-8 à 24 et Sogemines, maintenant GenStar, de 5-8 à 16 1-4.

Dans les mines et pétroles, Falconbridge a perdu 2 1-2 à 114 et Pacific Petroleum a gagné 5-8 à 33 1-2.

L'indice des industrielles a progressé de 10 à 192,86. Les services publics ont reculé de 65 à 154,44, les banques de 11 à 139,27 et les papiers de 27 à 125,74.

Bourse de N-Y

Wall Street, à la baisse le Jeudi-Saint

La tendance a encore été irrégulière avec une prédominance de baisses, jeudi, à Wall Street. La prudence l'a emporté chez les investisseurs à la veille d'un week-end prolongé de trois jours et en l'absence d'informations nouvelles sur le déroulement des pourparlers sur le dédoublement des pourparlers sur le Vietnam. Le lent glissement de la cote, qui a notamment atteint les «Blue Chips», ne résulte, toutefois, pas d'un afflux des ordres de ventes, qui n'ont été qu'à peine supérieurs, dans un marché modérément actif, aux ordres d'achats.

Seules les sidérurgiques et les compagnies d'aviation s'inscrivent en léger progrès. Des baisses modérées ont, en revanche, été enregistrées aux chemins de fer, services publics, aéronautiques, ordinateurs, alimentaires, pétroliers, radio-v, caoutchoucières, malgré un net repli de Goodyear, et aux produits chimiques. Les replis sont plus accentués aux électroniques et, surtout, aux magasins. Ailleurs, la tendance est irrégulière, notamment aux cinémas où les hausses prédominent, et aux automobiles où Chrysler est une des valeurs les plus touchées.

Les prix des pores ont été établis à \$29, 50 cents de moins que la semaine dernière.

Les agneaux de bonne qualité se vendaient de \$31 à \$36,50, les cent livres.

Les agneaux destinés à l'abattage rituel se vendaient de \$44,50 à \$48.

Les moutons de bonne qualité se vendaient de \$18,50 à \$18,90. Il n'y a pas eu de ventes de trues.

Les entrepôts de Montréal étaient fermés le Vendredi Saint et seront ouverts comme d'habitude le lundi de Pâques.

LA PERSONNELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

AVIS est, par les présentes, donné aux actionnaires de LA PERSONNELLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE, que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie sera

Cours fournis par le BRESA, 6 000 000 000

Ind Adhes	3150	\$10 1/2	9
Ind Wire	3700	410	400
Ingersoll A	2220	\$20	20
Ingersoll B	2220	\$20	20

Belcher	1000	80	80	80	- 1
Bellefere	1500	22	21 $\frac{1}{2}$	21 $\frac{1}{2}$	+ $\frac{1}{2}$
Bthlen	10122	516	16	16	

+10	Bounty Ex	2153	18	18	18	
	Bratborne	1100	300	300	300	

ESSENCE CA.

	1990	1991	1992	1993	% Chg.
Industrielles					
Am Met En	1900	345	325	340	+25
Blue Bon	600	300	300	300	

7.20	7.00	-20	1.0000000000000000	0	14	1.0000000000000000	1.0000000000000000
------	------	-----	--------------------	---	----	--------------------	--------------------

BIENNE BOURSE

Year	Month	Day	Year	Ch.	Year	Month	Day	Year
1000	23	23	23	-2	Abptibi	3329	\$11 1/2	11
1000	36	36	36		Alcan	1955	\$32 1/2	32 1/2

1	YOUNG DAYS	18	24
---	------------	----	----

E MONTRÉAL

		Ventes	Unit	Bas	Form.	Ch.
	Mitch RA	160	\$14 1/2	14 1/2	14 1/2	- 1/2
	Molson A	3800	\$26 1/2	26	26 1/2	

Le président Senghor et la crise de la jeunesse sénégalaise

DAKAR (AFP) — "Il faut voir, au-delà de l'agitation scolaire et universitaire sénégalaise, une tentative de subversion télévisée de l'étranger", a notamment déclaré le président Léopold Sédar Senghor dans le message radio-

diffusé qu'il a adressé jeudi soir à la nation sénégalaise à l'occasion du neuvième anniversaire de la proclamation de l'indépendance du Sénégal. Il a ensuite estimé que l'enjeu de cette crise — qui est un phénomène mondial — ressort de

la "défense de l'indépendance nationale". "Vous connaissez l'importance de Dakar, a-t-il dit. Rappelez-vous sa position stratégique au cours de la deuxième guerre mondiale et l'effort des alliés pour l'occuper. Je ne

vous dirai pas son importance culturelle et, partant, politique. Qui tient Dakar... tel est la pensée des impérialismes post-coloniaux, des idéologies de conquête". Le président Senghor n'a pas fait d'autres allusions à cette

"tentative de subversion" ni précisé formellement les pays étrangers qui la téléguident. "Malgré la crise que traverse la jeunesse sénégalaise, a déclaré le chef d'Etat, nous ne devons pas désespérer d'elle. Elle est frondeuse sur les

bords, mais elle est intelligente et moins matérialiste qu'on ne le croit. Nous ne devons pas désespérer de notre jeunesse parce que sa crise actuelle n'est que la version négro-africaine de celle qui secoue

la jeunesse des pays développés". Il a indiqué alors que la jeunesse sénégalaise a été la plus atteinte, en Afrique noire francophone, parce que le Sénégal est "l'un des régimes les plus démocratiques et l'un des Etats les moins sous-développés — économiquement et surtout intellectuellement" — et aussi parce que les Sénégalais sont "les plus ancienne-

ment francisés, avec tout ce que cela comporte d'avantages et d'inconvénients". "C'est l'évidence, a-t-il ajouté, que la crise scolaire et universitaire n'épargnera, en définitive, aucun pays africain. Aussi devons-nous y faire face en y répondant par une action, positive sans sévérité excessive, mais sans faiblesse coupable".

Carrières et Professions

Si vous êtes vraiment dynamique, travailleur, si vous possédez une voiture, si vous aimez les contacts humains, **REPRÉSENTEZ** notre maison d'éditions franco-québécoise qui offre situation d'avenir. Formation assurée par nos soins. Clientèle de choix. Collections hors commerce. Exclusivité totale.

Ecrire d'urgence en joignant photo et curriculum vitae aux:

Editions Martinsart-Québec Inc.,
2106 est. Fleury,
Montréal 360. P.Q.

ARCHIVISTE MÉDICALE DIPLÔMÉE

Qualifications:

Etre membre de l'Association des Archivistes Médicales du Québec.

Fonctions:

Sous la direction de l'Archiviste en Chef, elle participe activement à la reorganisation de l'analyse quantitative, à la planification et à la coordination du cheminement des dossiers.

Excellentes conditions de travail.

Veillez écrire ou téléphoner à:

Hôtel-Dieu de Montréal,
Service du personnel,
3840, rue St-Urbain,
Montréal, P.Q.
Tél. 844-0161 local 209.

COLLÈGE CAMBRIAN

Section des Arts appliqués et de Technologie CAMPUS NORTH BAY

recherche des **professeurs bilingues** pour les postes suivants, à partir du 1er août 1969.

Dactylographie française
Sténographie et sténotypie françaises
Conversation française.

Salaires intéressants, selon les qualifications et l'expérience. Allocation supplémentaire pour les classes avancées.

Faire parvenir les demandes à:

Principal,
Collège Cambrian,
Case postale 478,
North Bay, Ontario.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DOLLARD-DES-ORMEAUX

CONSEILLER EN ORIENTATION REQUIS

La Commission scolaire Régionale Dollard-des-Ormeaux est à la recherche d'un conseiller d'orientation masculin pour la prochaine année scolaire 1969-70.

Les candidats doivent être membres de la Corporation des Conseillers d'Orientation du Québec et avoir le goût du travail d'équipe.

Adresser toute correspondance à:

M. Yves Matteau, directeur
Services Personnels aux Étudiants,
300, rue Longpré,
St-Jérôme, P.Q.
Tél.: 436-3262

CEGEP de LIMOILLOU PROFESSEURS DEMANDÉS

(masculins ou féminins)

Postes disponibles dans les disciplines suivantes:

MATHÉMATIQUES
CHIMIE
NURSING (obstétrique - pédiatrie)

Niveau collégial I, II et III.

Salaires selon expérience et scolarité.

Documents exigés: Attestations officielles des années d'expérience. Photocopies de tous les diplômes obtenus (pour les diplômes universitaires joindre les bulletins de chaque année universitaire).

Faire parvenir le tout à:

M. Marcel Sénéchal,
CEGEP de Limoilou,
801, 12e rue,
Québec 3, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DUVERNAVY

recherche les services d'un: CONSEILLER RÉGIONAL DE L'AUDIO-VISUEL

Responsabilités:

Sous direction, il aura la responsabilité du fichier central et de la circulation du matériel. Il devra conseiller les responsables de l'enseignement sur l'utilisation du matériel pour fins d'enseignement en collaboration avec les chefs de section et le personnel des écoles.

Qualifications:

16 ans de scolarité et 1 année d'étude universitaire dans le domaine. 3 ans d'expérience dans l'enseignement.

Faire parvenir sa demande et curriculum vitae le ou avant le 15 avril 1969 à:

M. Maurice Trudel,
Directeur Général des Écoles,
3983, boul. Lévesque,
Duvernay, Ville de Laval, P.Q.

GÉRANCE ASSURANCE-VIE

Nous recherchons présentement un gérant pour notre succursale de Montréal.

ÉCRIREZ À: Case 1076
Le Devoir, Montréal, P.Q.

La Commission Scolaire de Ste-Thérèse Ouest

demande

UN PRINCIPAL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Qualifications:

Formation pédagogique comportant 15 années de scolarité.

Salaire:

Salaire de base du professeur plus un supplément fixé par la Commission Scolaire.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 12 avril 1969 au:

Secrétaire-Trésorier,
Commission Scolaire de Ste-Thérèse O.,
B.P. 555,
Ste-Thérèse, P.Q.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE SUDBURY, ONTARIO SOCIOLOGUE

L'Université Laurentienne demande pour septembre 1969 un CHARGE DE COURS ou PROFESSEUR ADJOINT DE SOCIOLOGIE.

Ce Sociologue devra enseigner en français la **Sociologie Générale, la sociologie de la Famille**. Il devra aussi donner un cours en anglais.

Les candidats devront avoir fait de la recherche et de l'enseignement au niveau universitaire. Le professeur adjoint devra avoir le doctorat.

Traitement de base:

Charge de cours - \$8,750.
Professeur adjoint - \$10,600.

Prière de s'adresser à:

M. R. H. Farrant, Ph.D.,
Chef intérimaire du Département de
Sociologie, Université Laurentienne,
Sudbury, Ontario.



DIRECTEUR DES SERVICES INFIRMIERS

Un hôpital public chronique de 35 lits, situé au cœur des Cantons de l'Est, recherche un Directeur des Services infirmiers.

Le Candidat devra être détenteur d'un baccalauréat en Nursing;

- licencié et dûment enregistré à l'A.I.P.Q.;
- posséder plusieurs années d'expérience dans un poste de responsabilité.

Fonctions:

direction, surveillance, organisation et coordination des soins infirmiers en conformité avec les règlements de la loi des hôpitaux de la province de Québec.

Salaire et bénéfices marginaux selon qualifications et à être discutés lors de l'entrevue. S'il vous plaît, faire parvenir un curriculum vitae avec votre demande à:

M. P. A. de Bellefeuille, Directeur général,
Hôpital Saint-Louis de Windsor, Inc.,
Case postale 1100,
Windsor, P. Québec.

NOTE: Toutes les demandes d'emploi seront considérées strictement confidentielles.

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE SUDBURY, ONTARIO PSYCHOLOGUE,

L'Université Laurentienne demande pour septembre 1969 un CHARGE DE COURS ou PROFESSEUR ADJOINT DE PSYCHOLOGIE.

Ce Psychologue fera de l'enseignement à des étudiants du baccalauréat général et avec spécialisation en **Psychologie sociale et Méthodologie sociale**, et peut-être en **Apprentissage**. On encourage la recherche dans cette université bilingue.

Les candidats doivent posséder au moins la Licence avec D.E.S. ou Maîtrise en psychologie, avec **Formation scientifique et pratique**. Ils devront être francophones, préférentiellement bilingues.

Traitement de base:

Charge de cours \$8,750.
Professeur adjoint \$10,600.

Prière de s'adresser à

M. le Professeur R. H. Farrant, Ph.D.,
chef du département de Psychologie,
Université Laurentienne,
Sudbury, Ontario.

La Commission Scolaire Régionale Deux-Montagnes

recherche les services de

cinq (5) professeurs d'anglais

(Langue seconde)

Prière de s'adresser, par écrit, à:

Monsieur David Goyette
Coordonnateur de langues secondes
Casier postal 298
Saint-Eustache.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOVILLE

demande

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES

Tâche

Diriger et coordonner les divers services pédagogiques et d'enseignement de la Commission scolaire régionale; Agir en tant que directeur du personnel pour toute la partie pédagogique; Assurer les relations extérieures en ce qui concerne la pédagogie.

Statut

Il relève directement de la Commission scolaire et tous les services pédagogiques et d'enseignement relèvent de lui.

Qualifications:

Formation pédagogique comportant au moins 18 années de scolarité. Licence en administration scolaire souhaitable. Expérience dans l'enseignement et cinq (5) années d'expérience dans un poste de direction.

Salaire

Salaire de base du professeur plus un supplément fixé par la Commission Scolaire.

Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 9 avril 1969 au:

Secrétaire-Trésorier,
Commission Scolaire Régionale Yoville,
333, St-Joseph,
Ste-Martine, Co. Châteauguay.

COLLÈGE DE MAISONNEUVE

Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) ADJOINT AU DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Directeur des services pédagogiques et en collaboration avec d'autres adjoints, il aura la responsabilité de voir à l'application des politiques pédagogiques du Collège. Il devra, plus spécifiquement voir à la mise en œuvre des programmes de formation professionnelle déjà en vigueur, participer à la planification à court terme et à long terme de l'enseignement professionnel et être à l'écoute du milieu pour que le Collège puisse répondre au mieux aux besoins réels de la population.

QUALITÉS:

Le candidat doit être doué d'initiative et du sens de l'organisation; il doit avoir une expérience variée. On accordera la préférence au candidat qui posséderait une double expérience: celle de l'industrie et celle de l'enseignement professionnel.

TRAITEMENT:

Selon l'expérience et les qualifications du candidat.

Adresser curriculum vitae avant le 12 avril 1969 au:

Secrétaire général
Collège de Maisonneuve
3800 est. rue Sherbrooke
Montréal (406e) (Qué.)



LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

OFFRE D'EMPLOI

Responsable du bureau de l'enseignement
aux élèves mésadaptés socio-affectifs

FONCTIONS

- Assumer la direction professionnelle et administrative du Bureau de l'enseignement aux élèves mésadaptés socio-affectifs.
- Agir comme consultant auprès des autres services de la Commission.
- Participer aux travaux de planification des services spéciaux et coordonner les politiques d'action du bureau aux politiques des autres bureaux.

QUALIFICATIONS

- Être détenteur d'un grade universitaire avec spécialisation dans le champ de la psychopédagogie.
- Posséder plusieurs années d'expérience auprès des enfants et si possible dans le secteur scolaire.
- Posséder les qualités personnelles en administration que l'on doit retrouver chez un responsable de bureau.

TRAITEMENT

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae, en précisant leurs qualifications et leur expérience, ainsi que les motifs de leur demande, avant le 8 avril 1969, à:

André Séguin,
Directeur de la sélection
du personnel administratif,
3737 est. rue Sherbrooke,
Montréal 406.

DIRECTIONS D'ÉCOLES requises pour secteur élémentaire. Connaissance de l'enseignement des méthodes Cuisenaire et Dynamique.

Adresser demande d'emploi et curriculum vitae à:

Municipalité Scolaire Catholique de St-Lambert
34 Avenue Lorne
St-Lambert,
Comté de Chambly.

LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

est à la recherche de candidats pour les fonctions suivantes:

I - ANALYSTE DES MÉTHODES ET DES PROCÉDÉS

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur des services techniques, il procède à l'inventaire des procédés administratifs et comptables des caisses populaires; analyse les méthodes et procédés de gestion comptables et administratifs et conseille la direction quant à leur révision; Conçoit des systèmes nouveaux et dresse des plans de mise en application; Peut avoir à rédiger un manuel de procédés.

Exigences:

Formation universitaire dans les sciences de l'administration. Connaissances de base en informatique. Expérience pertinente.

II - AGENT DE PLACEMENT

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur des services techniques, il procède à des études de marché et conseille la fédération au sujet de placements dans le domaine des valeurs mobilières.

Exigences:

Formation universitaire en sciences commerciales ou en économique. Avoir complété le cours sur le commerce des valeurs mobilières offert par l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières. Expérience pertinente.

III - SPÉCIALISTE EN ÉVALUATION DES TÂCHES

Fonctions:

Sous l'autorité du directeur du service du personnel, il met sur pied un système d'évaluation des tâches applicable aux niveaux local, régional et provincial; conseille la direction sur les structures administratives; établit des échelles de salaires appropriées pour les différentes fonctions.

Exigences:

Formation universitaire en relations industrielles ou en sciences de l'administration avec expérience d'au moins 2 ans dans ce domaine. Le salaire pour chacun de ces postes sera en rapport avec l'expérience et les qualifications des candidats. Bénéfices sociaux coutumiers.

Les candidats intéressés à l'un ou l'autre de ces postes sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au:

Directeur du Service du personnel,
La Fédération des Caisses Populaires Desjardins,
Avenue des Commandeurs,
Lévis, P.Q.

LE CONSEIL D'ÉDUCATION DE PRESCOTT-RUSSELL

(Les comtés ontariens qui longent la route
Ottawa-Montréal)

avec bureaux administratifs au:
372, rue Bertha, Hawkesbury, Ontario.

Invitent les professeurs du Québec qui aimeraient enseigner:

- dans des écoles secondaires de moins de 1500 étudiants;
- dans des écoles où les bonnes manières des élèves permettent des relations plus humaines;
- dans des écoles situées à une demi-heure d'Ottawa ou à une heure d'Ottawa et de Montréal;

à écrire à:

M. E. MAGEAU,
Directeur d'Éducation,
372, rue Bertha,
Hawkesbury, Ont.

et à le rencontrer à l'Hôtel Bonaventure à Montréal:

jeudi le 10 avril de 5h. à 7h. de l'après-midi; vendredi le 11 avril de 10h. du matin à 7h. du soir; samedi le 12 avril de 10h. du matin à 7h. du soir.

École secondaire de Casselman, Casselman Tél. 613-764-2991

M. Jean Camtois, Directeur.

École secondaire d'Embrun, Embrun Tél. 613-443-2186

M. Fernand Lortie, Directeur.

École secondaire de Hawkesbury, Hawkesbury Tél. 613-632-7055

M. Royal Camtois, Directeur.

École secondaire de Plantagenet, Plantagenet Tél. 613-673-4888

M. Jean-Charles Leduc, Directeur.

École secondaire de Rockland, Rockland Tél. 613-762-4483

M. Eugène Huot, Directeur.

Les candidats qui ne pourront pas se rendre à l'Hôtel Bonaventure du 10 au 12 avril pourront communiquer directement avec les directeurs.

Électricité - Électronique: pour l'école de Hawkesbury.

Francis: pour les cinq écoles ci-haut mentionnées.

Mathématiques commerciales: pour les écoles de Casselman, Hawkesbury, Plantagenet.

Géographie: pour l'école de Plantagenet.

Histoire: pour les écoles de Hawkesbury, Plantagenet, Rockland.

Latin: pour les écoles de Casselman, Hawkesbury, Rockland.

Dessin industriel: pour l'école de Hawkesbury.

Mathématiques: pour les écoles de Hawkesbury, Plantagenet.

Sciences: pour les écoles de Casselman, Hawkesbury, Plantagenet, Rockland.

Éducation Physique (filles): pour l'école de Hawkesbury.

Cours de métiers (occupational): pour les écoles de Casselman, Hawkesbury, Rockland.

De plus les écoles de Hawkesbury et Rockland recherchent les services d'un ou d'une BIBLIOTHÉCAIRE.

Avantages: Allocations généreuses pour l'expérience et la scolarité.

- Offre du Conseil d'Éducation pour 1969/70. (Les négociations se poursuivent).

création récréation

Le Devoir

Qu'un
sang
impur
n'abreuve
nos
sillons...

par

Jean
Basile

oo
Festival
DU DISQUE
CENTRE PAUL SAUVÉ
DU 3 AU 7 AVRIL



Chantal Renaud et l'Hydro-Québec



"Du feu s'il vous plaît"



Le Troisième Oeil: des jeunes toujours plus jeunes (Philippe est en bas, à gauche).

André Gagnon au kiosque de Columbia

Les jeunes sont de plus en plus jeunes... Du moins le croira-t-on quand on ira visiter le Salon du disque de Montréal qui se tient actuellement au Centre Sportif Paul-Sauvé.

Les filles et les garçons de dix-huit ans y font presque figure d'adultes. Du moins, à l'heure où j'y étais pour "couvrir" l'ouverture. Quant aux adultes, aux vrais, des vingt-cinq ans, ils font figure d'ancêtres!

Je ne sais pas si le Centre Paul-Sauvé est la place idéale pour tenir ce salon qui, jusqu'alors, attirait la foule à Maurice Richard. Il semble en tout cas que le lieu soit moins beau. Le public aussi semble y être différent. Plus proche de Hallyday que de Leyrac. Mais telle veut-on, sans doute, une manifestation dont l'intérêt premier est d'être populaire.

C'est d'ailleurs le soir, quand "tout le monde" est là, que le Salon du disque prendra son vrai visage. Les gens font l'ambiance, avec le "pop-corn" d'usage, les "hot-dog" à 25 cents, les pepsi-coke-seven-up, les grosses fleurs; tout l'attirail nécessaire aux fêtes, n'est-ce pas?

La décoration

Il est regrettable que la décoration soit moins réussie cette année que l'an dernier où l'on essaya de donner à l'ensemble des lieux un style; on s'en souvient ce fut "fleurs et motos". Aucune idée directrice ne paraît, cette année, avoir été choisie. On a aligné des kiosques le long des barrières; on a utilisé le centre pour y placer les plus beaux. Dans une petite salle annexe, Radio-Canada a installé un studio provisoire où se produiront vedettes et amateurs.

Dans le fond de l'aréna, on a construit une sorte de grotte noire qui servira de discothèque. Musique tonitruante, écran psychédélique au bout d'un noir couloir, cette discothèque semble un peu cachée, un peu sombre. Je pense qu'il eût mieux valu installer la piste de danse au beau milieu de la salle. Les danseurs, toujours un peu exhibitionnistes, et les visiteurs, toujours un peu voyeurs, y auraient trouvé de quoi se divertir.

La seule ambiance générale semble bien être le son. De tous côtés sortent les hurlements habituels. Ici et là, des écrans-couleurs de Radio-Canada rappellent que le monde des gens sérieux continue sa ronde. Au moment où je passe, voici Pierre Elliott-Trudeau en couleur, mais dont on n'entend pas la voix, tandis que le haut-parleur d'un kiosque déverse les accents

pathétiques d'une chanteuse qui répète obstinément "Tu reviens... Tu reviens...". L'an dernier, le premier ministre profitait de la présence amusante des feus "Sinners". Les temps passent... et ne se ressemblent pas.

De fort jolies hôtesses, costumées par Radio-Canada, circulent souriant et offrent des boutons rouge et blanc sur lesquels sont inscrits ces mots de toujours "J'aime". La mode semble être qu'on ne les porte plus à la boutonnière mais partout, jusque sur les jambes des jeans et, si possible, en de multiples exemplaires. Ces jeans-Roi qui, décidément, resteront comme la jaquette des manifestations populaires.

Les Kiosques

Il n'y a guère d'amélioration quant au goût qui a présidé à la présentation des kiosques. Parmi les compagnies de disques, RCA-Victor s'est donné du mal et a réussi le sien qui est noir avec des protubérances de plastique rouge. Dupuis-frères occupe le centre de l'Arène avec une construction de plastique et de lampes stroboscopiques.

C'est l'Hydro-Québec qui a dépensé le plus d'argent; la société d'État présente un stand grand et amusant, bien conçu dans l'esprit d'un Salon du disque.

Radio-Canada a l'exclusivité des opérations-Tévé au Salon du disque. À part son studio, l'autre société de l'autre État a disséminé, ici et là, d'autres kiosques, qui pour imprimer le journal du Salon, qui pour inviter les jeunes "à devenir animateurs", qui pour faire "devenir la vedette" aux jeunes qui semblent les deviner sans mal et repartent contents, avec un disque. L'ensemble de la participation de Radio-Canada est sûrement important, mais l'esprit qui a présidé à la réalisation reste en deçà des possibilités habituelles de la grande Maison.

Manifestement l'ensemble manque d'argent... puisque le goût est finalement une question d'argent.

Disque ou chanson

On pourrait d'ailleurs se demander si l'appellation "Salon du disque" est bonne. En effet, malgré la présence des compagnies d'enregistrement, on ne sent guère la présence du disque. Il serait peut-être mieux d'appeler ça quelque chose comme "Le Salon de la chanson" et composer l'ensemble autour d'une sorte de Festival permanent de chanteurs. Sans doute, on pourra voir, dimanche soir à la Salle Wilfrid-Pelletier un Gala. Il eût mieux valu l'avoir sur place, dans l'ambiance.

Ce qui fera finalement la vie de ce Salon, ce sera la présence des interprètes qui viendront, se promèneront, parleront avec les gens, signeront des autographes, repartiront. Déjà Guy Boucher et Chantal Renaud étaient là, tous deux couverts de lunettes. André Gagnon était assis sur le comptoir des disques Columbia, etc...

Radio-Canada permet d'ailleurs à quelques jeunes amateurs (entendons plutôt "Would be" professionnels) de se produire devant ses magnifiques caméras-couleurs.

Des jeunes

En voici trois, nulle sophistication dans l'habillement mais un appareillage non sans prix. Cheveux presque longs, du moins en train de devenir longs. Deux guitaristes non sans qualité, un batteur tellement absorbé par son jeu qu'il en cassera une baguette, incident qui manifestement n'a pas l'air de l'impressionner.

Ils quittent le plateau; je les attrape au vol. Le chef du groupe a 17 ans, cheveux long, regard candide du collégien en rupture de géographie. Il s'appelle Philippe Le-duc. Il est sérieux, parle bien, s'exprime avec clarté. C'est le contraire de l'hystérique. D'ailleurs papa est réalisateur à Radio-Canada. Son adjoint, Pierre à la guitare basse, n'a que seize ans. Légèrement plus âgé (18 ans), le batteur, Ronald paraît le plus jeune sous ses cheveux blonds.

C'est leur première entrevue; Philippe, sans aucun esprit de sérieux, s'y prête avec grâce et, chose agréable, sans aucune complaisance. Il m'explique que le groupe qu'il dirige actuellement s'appelle "Le Troisième oeil", parce que le "troisième oeil" c'est l'œil de la connaissance, l'œil du mystère. Le "Troisième oeil" opère depuis deux mois et demi; c'est le troisième groupe qu'il fonde.

Maintenant, me dit-il, j'espère rentrer au conservatoire de musique pour apprendre la guitare classique parce que j'adore la guitare.

Pour lui, et selon son expression, "la guitare est une grosse équation mathématique, inventée par Pythagore". Ce n'est d'ailleurs pas toute la musique classique qu'il aime mais la musique psychédélique. Pour la musique psychédélique "il a le feu sacré", c'est "sa raison de vivre". Son rêve est de pratiquer et de pratiquer encore. Et papa?

— les parents sont assez d'accord.

Philippe semble savoir parfaitement ce qu'il fait, où il va et pourquoi. Il analyse les groupes qu'il connaît, décou-

vrant les qualités qu'il aime et qu'il recherche.

Un groupe qui ne compose pas sa propre musique, dit-il, est nul; c'est pourquoi je compose notre musique. Ce qui fait la qualité d'un groupe, c'est son entrain à jouer. L'équipement est aussi important; meilleur il est, plus la musique a des chances d'être bonne. Parmi les groupes que j'aime, il y a d'abord les "Creams" qui sont fantastiques, qui jouent d'une façon fantastique; ensuite, il y a Jim Hendrix, pour le travail sonore. J'aime bien aussi les "Big Brothers" and "Holding Company". Les Français ne sont pas très forts dans ce genre de musique.

On parle "Pot". Après une légère inquiétude ("Êtes-vous de la RCMP?"), Philippe veut bien parler de ce problème qu'il n'ignore pas.

Evidemment, dit-il, écouter de la musique psychédélique "stoned", c'est extraordinaire; du moins, on le dit car moi je n'ai jamais essayé; j'aime beaucoup la musique psychédélique telle quel. On parle forcément de tout ça dans le milieu; c'est un risque que nos parents connaissent, mais ils nous font confiance; à nous de ne pas faire de bêtises. D'ailleurs je fais du yoga et le yoga met ceux qui le pratiquent dans un état "stoned" sans qu'il soit besoin d'hallucinogène.

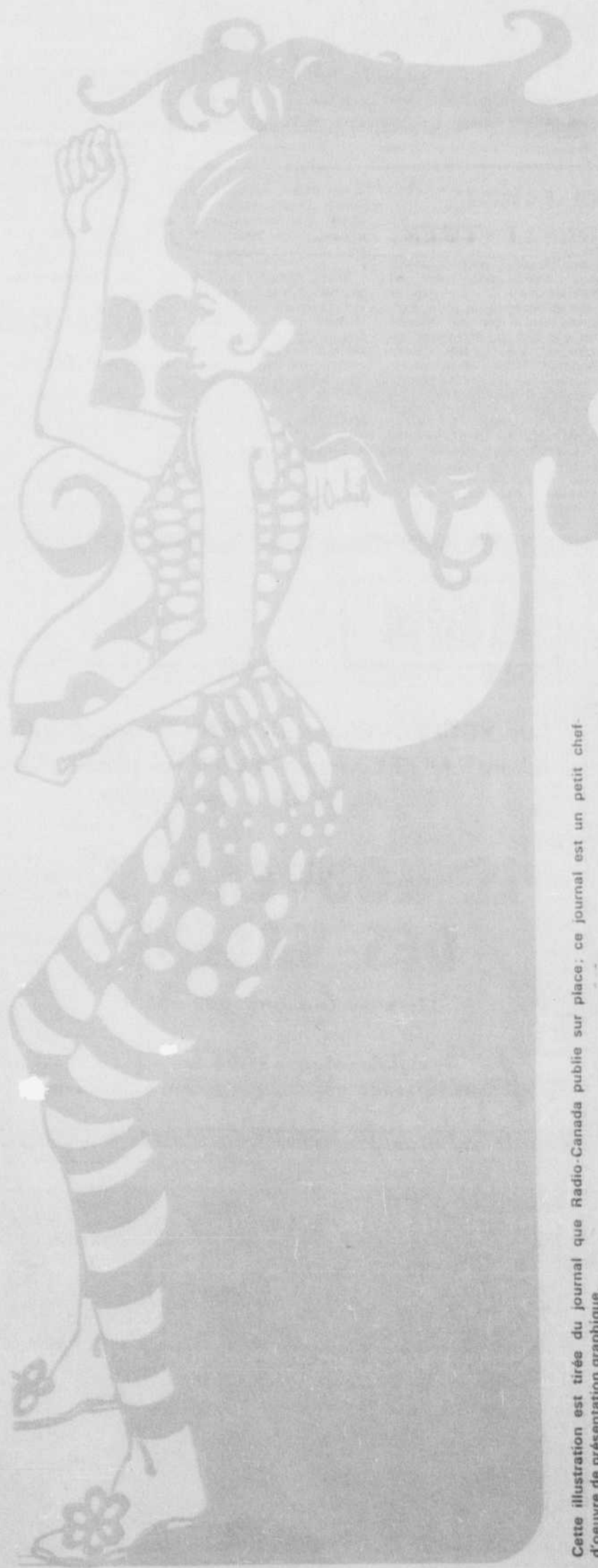
Pour Philippe "Les Beatles" sont très bons mais ils sont "brûlés", depuis leur dernier double-disque. Quant au goût qu'ont les jeunes pour la musique psychédélique:

Les jeunes, dit-il, aiment bien la musique classique mais la musique psychédélique ils la ressentent vraiment. Maintenant le problème de la réussite car, pour le directeur du "Troisième Oeil", il va sans dire qu'il veut devenir professionnel.

Il nous faut beaucoup pratiquer pour connaître le public. Je me donne trois ou quatre ans. Si je rate, j'irai aux Indes ou en Californie...

Pendant que nous parlons, ses musiciens l'entourent et acquiescent. Le groupe est venu avec des amis qui sont leurs premiers "fans". C'est une équipe, filles et garçons, qui les aident, les encouragent. Tout le monde a l'air très content, très gentil. Ce qui me frappe c'est surtout leur simplicité et leur intelligence. À dix-sept ans, on est toujours gentil mais pas toujours simple ni intelligent.

Pour eux le Salon du disque est un événement.



Cette illustration est tirée du journal que Radio-Canada publie sur place; ce journal est un petit chef-d'œuvre de présentation graphique.

Tous pour un
marabout
pour tous

L'OEIL SUR LES LIVRES

achetez lisez
marabout

A PRIX POPULAIRE - EN VENTE PARTOUT
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
ed. Marabout Kusan: 226 est, Christophe Colomb - Québec P.Q.



La librairie Garneau vient de lancer, à Québec, un recueil de poèmes de Ronald Després intitulé "Le balcon des dieux inachevés". Sur notre photo, de gauche à droite, Mme Jacquelin D. Rioux, directrice de la librairie, l'auteur et M. Pierre de Grandpré, directeur général des arts et lettres au ministère des Affaires culturelles.



Les Editions HMH ont lancé récemment un ouvrage comprenant les textes du colloque 1968 des Journées universitaires de la pensée chrétienne. Ce volume, publié dans la collection Constantes, s'intitule "Le nouveau défi des valeurs" et rassemble des textes de Guy Rocher, Bertrand Rioux, Julien Harvey, André Naud, Livia Thur, Claude Ryan et Claude Julien. Sur notre photo prise au cours du lancement, on voit, à gauche, l'abbé André Naud, et à droite, Bertrand Rioux, discutant avec l'éditeur, Claude Hurtubise.



Les Editions du Jour ont lancé, mercredi soir, le premier recueil de poèmes d'Emile Martel, "Les enfances brisées", dans la collection "Les poètes du Jour".

LE JARDIN
DES LETTRES

Lue Granger, autrefois animatrice à Radio-Canada, publie aux Editions Parti Pris une sorte de récit où l'on trouve un peu de tout, à commencer par une dédicace qui, n'en finit plus (une bonne centaine de noms). Le titre, "Ouate de phoque". C'est écrit en français, en anglais et en anglais. Débrouillez-vous si vous n'êtes pas polyglotte, ou simplement trilingue. 268 pages.

Les Editions de l'Université d'Ottawa publient des Cahiers canadiens Claudel. Le sixième vient de paraître sous le titre "Claudel et l'Amérique", tome II. Il s'agit de lettres de Claudel à

Agnès Meyer, suivies de "Note-Book" d'Agnes Meyer. Edition établie, avec introduction et notes, par Eugène Roberto. 322 pages.

Dans le numéro d'avril de "Dimensions-Digeste Eclair", on peut lire un texte très documenté d'Yves Michaud sur le monopole des moyens d'information, une entrevue avec Georges Dor, un dictionnaire du syndicalisme tel que Michel Chartrand le conçoit, des extraits de "L'Amérique brûle", des textes sur le théâtre, le cinéma, la TV, l'humour, la poésie, les Noirs d'ici. Il faut lire ce numéro. Il paraît d'ailleurs que c'est l'avant-dernier. Un dernier paraîtra en mai, et puis fini, plus de "Dimensions", les collaborateurs étaient trop libres sans doute.

HWH

380 ouest, rue Craig, Montréal/849-6381

Guy ROCHER - Claude JULIEN - Bertrand RIOUX
Julien HARVEY - Fred CALOREN - André NAUD
Claude RYAN - Livia THUR

LE NOUVEAU DÉFI DES VALEURS

Collection Constantes no 20 - \$2.50

Textes du colloque 1968 des
Journées universitaires de la pensée chrétienne

Entrevue / Clément Moisan

Quel âge, ces littératures canadiennes?

par André Major

Clément Moisan, directeur du Département d'Etudes françaises de la Faculté des lettres de l'Université Laval (ouf!), vient de publier, dans la collection Constantes, chez HMH, un essai de littérature comparée, "L'Age de la littérature canadienne". C'est son deuxième livre puisqu'il a publié, en 1967, sa thèse sur "Henri Bremond et la poésie pure", dans la Bibliothèque des Lettres modernes, aux Editions Minard/Presses de l'Université Laval. Jean Ethier-Blaiss en avait dit beaucoup de bien, on s'en souvient.

Mais laissons Bremond, car M. Moisan a obtenu son doctorat en lettres à la Sorbonne, il a payé son tribut à la société en lui donnant Bremond, et le voici de retour au pays natal. Et le pays, en 1967 — comme c'est loin déjà — fêtait un centenaire, Mme Confédération avait cent ans, figurez-vous. Tout un branle-bas. Tout le monde était invité à soumettre son projet à cette occasion. La Compagnie Imperial Tobacco organisa, en effet, un concours d'oeuvres écrites ayant pour thème général "Canada — An 2000". Le jury a retenu les dix meilleurs projets, enfin ceux qui lui paraissaient les meilleurs. Mais puisqu'il n'en fallait couronner que trois, "L'Age de la littérature canadienne" fut l'un de ces trois-là.

On annonce le concours. M. Moisan songe alors à un essai de littérature comparée, chose jamais faite au Canada. On parle de deux solitudes. On parle de deux littératures, mais ce qu'elles sont l'une par rapport à l'autre? M. Moisan avoue: "A ce moment-là, je connaissais très peu la littérature canadienne-anglaise, et

en faisant mon travail je l'ai découverte. Mais j'avais seulement dix mois pour rédiger l'ouvrage. J'ai recueilli la documentation et, petit à petit, j'ai entrevu des choses intéressantes, originales. J'ai pu faire certains rapprochements: notamment en ce qui concerne la langue, le problème de l'imitation des littératures mères, de la dépendance des littératures canadiennes. Elles sont marginales et c'est pourquoi il leur est difficile de se trouver une identité; ce qui est passionnant, c'est de voir qu'elles cherchent une voie qui pourrait leur permettre de s'identifier. A l'étranger, un auteur québécois est annexé à la littérature française, comme un écrivain canadien-anglais est annexé à la littérature anglaise. Pour l'étranger, la littérature canadienne n'a pas de sens, n'a pas un visage propre."

— Votre titre est lui-même ambigu: "L'Age de la littérature canadienne". Y a-t-il donc une littérature commune aux deux groupes linguistiques?

— Non, le titre est ambigu, et il vaut mieux qualifier la littérature d'expression française de québécoise, et la littérature d'expression anglaise de canadienne. Mais ce que j'entends par son âge, c'est ce qu'elle est à ce moment de son existence, comme on dit l'âge de quelqu'un. Quel est, me suis-je demandé, l'âge de notre littérature?

— Puisque vous parlez de notre littérature, il faut supposer que les deux littératures comprises dans ce terme ont quelque chose de commun?

— Elles sont vraiment distinctes, nos deux littératures. On demande à des uni-



Clément Moisan

versitaires québécois de nommer quelques écrivains canadiens-anglais, on voit qu'ils en connaissent deux ou trois, jamais plus. L'inverse est également vrai.

Dans la préface du livre, F.-A. Savard remarque que l'essai de M. Moisan nous force "à réfléchir sur les ressemblances et les différences de deux littératures séparées par une sorte de Manche culturelle très large encore de malentendus, de préjugés, d'incompréhensions de toutes sortes".

Autre fait à signaler, les écrivains des deux langues

eux-mêmes ne se connaissent pas, ne se lisent pas, malgré les efforts faits ces dernières années. "On aurait avantage, dit C. Moisan, à se mieux connaître, à savoir du moins ce que font les autres."

— Les différences entre nos deux littératures sont-elles évidentes?

— Très évidentes, et l'une des plus remarquables, c'est que la littérature canadienne est volontiers humoristique et satirique, tandis que la littérature québécoise ne l'est pas du tout, elle serait plutôt tragique. Chose curieuse, des écri-

vains canadiens-anglais sont traduits en France et ne le sont même pas au Québec, bien qu'il y ait des exceptions, par exemple Jean Simard traduisant MacLennan, Jean Paré traduisant Marshall McLuhan. Du côté canadien-anglais, on fait plus de traduction que du nôtre.

— En ce qui concerne le problème du marché, est-ce que les écrivains canadiens sont plus favorisés que les écrivains québécois?

— Non, ils sont loin d'être plus favorisés. Au Québec, on a des programmes d'étude, dans les écoles, dans les collèges, dans les universités. Nos écrivains trouvent chez les jeunes un public souvent enthousiaste.

Au Canada anglais, rien de tel, moins que rien. D'ailleurs, les Canadiens anglais ne se préoccupent guère de ces choses. La littérature leur passe par-dessus de la tête. Les problèmes de langue sont évidemment très différents aussi. Ici, la langue est un microcosme qui permet de lire une situation générale, de la déchiffrer et de la comprendre, alors que pour les écrivains canadiens-anglais, c'est tout simplement un problème d'écriture. Et puis remarquez que l'écrivain canadien-anglais a un avantage sur l'écrivain québécois: il a devant les yeux l'exemple américain où l'écrivain a trouvé le parfait dosage d'anglais et de mots indigènes. L'écrivain québécois, lui, doit inventer son langage sans aucun point de repère.

— Est-ce que les deux littératures se rencontrent au moins dans l'inspiration, les thèmes?

— C'est de plus en plus le cas depuis 1945. Après la

guerre, les Canadiens anglais délaissent le roman historique pour s'inspirer de la réalité, de la ville, et rejoignent du même coup les écrivains québécois. Cette parenté s'accroît surtout dans la poésie où il est plus facile de faire des rapprochements. Il faut dire que ce qui se passe en poésie — destruction et reconstruction du langage poétique — est un phénomène universel. On fait appel aux sciences et aux techniques. C'est à Vancouver que cette nouvelle tendance se manifeste le plus. On y donne des cours de création littéraire, qui donnent des résultats parfois assez farfelus mais qui sont quand même stimulants.

— Peut-on croire qu'un jour les deux littératures finiront par rompre la loi des parallèles et par s'épouser en quelque sorte?

— Il s'agit de deux littératures parallèles, marginales, chacune évoluant dans sa sphère. Tout ce qu'on peut espérer, ce sont des reconnaissances mutuelles, des traductions (mon livre est d'ailleurs traduit en anglais et il paraîtra chez MacMillan). Qu'on s'intéresse davantage à notre littérature, c'est un bon signe.

La conclusion qui s'impose, à la lecture de cet essai, c'est qu'il existe au Canada deux littératures distinctes qui partagent le même besoin d'identité, qui se cherchent toutes les deux, qui se font douloureusement en essayant d'atteindre le fameux universel. Mais n'oublions jamais le mot de Montherlant selon lequel la littérature dépend pour une bonne part de la force du pays qu'elle représente.

Un poète à suivre, Ghislain Côté

par Jean-Guy Pilon

Il y a quelques années, la librairie Déom lançait sa collection de "Poésie Canadienne". Le premier livre à paraître était un recueil collectif: cinq jeunes poètes ajoutaient leurs voix les unes aux autres pour dire le pays. Il y avait là entre



autres Paul Chamberland, André Major et Ghislain Côté. Dans la même collection, six ans plus tard, ce dernier publie "Vers l'épaisseur" une suite de poèmes qui se veulent d'abord graphisme rigide. J'avoue que cela m'a d'abord gêné, mais bientôt on entre dans ce rythme étrange et persistant, on prête moins attention à la mise-en-page qu'à cette parole lancinante qui se prolonge, sans arrêt, sans reprise, comme une eau qui coule.

La poésie de Ghislain Côté ne brille pas de tous les feux imaginaires. Elle est d'une grande sévérité, sobre et lumineuse.

La parole est mesurée, réduite à l'essentiel, économe. C'est une poésie affirmative.

Je voudrais en donner un extrait représentatif, mais cela n'est pas facile. Voici, à tout

hasard, le début de la troisième partie du recueil:

"le mur et le champ

dans la fenêtre

le soleil

le point sec de la terre

l'ardoise

se du drap blanc

ici

le jour commence

à petit feu

la rentrée

de la paille

le vertige de la chair

le mal reprend

le ciel

tourne le dos

l'accomplissement du respir ferme

la dent du visage

l'espace

la neige bleue

au lieu de la terre

ouverture

sans couverture

ce jour planifié

le jour affairé

ici

la lampe sert d'espace

la terre glacée

le premier balancement de la mémoire

plus bas

la pierre lancée sur la fenêtre"

ÉDITIONS DE L'ARC

MANUEL
D'ASTROLOGIE

par
Werner H. Hirsig

Méthode permettant à chacun d'établir son thème de naissance pour l'étude du caractère et du destin.



\$5.00 - 305 pages

En Vente chez tous les libraires

ou chez l'éditeur

1335 CHARLES-HUOT

SILLERY



LA GUILDE DU LIVRE

Première coopérative du monde d'expression française à offrir à ses membres des ouvrages reliés et numérotés, de très belle apparence et à des prix très bas.

Pour devenir membre il suffit de verser 1 dollar et d'acheter une fois l'an.

* Pas de livre à l'examen ou à refuser;
* Pas de sollicitations d'aucune sorte;
* Pas de frais d'emballage ou de poste partout au Canada
* Service gratuit du bulletin littéraire mensuel.

Important: nous prions les membres qui n'auraient pas reçu le bulletin DE LA GUILDE depuis plusieurs mois de se faire connaître au nouveau distributeur exclusif.

Marcel Broquet
Librairies Liaisons-Verdun Ltée
4900 av. Verdun - Montréal 204
766-3643

A LA GUILDE DU LIVRE...

Louis Aragon LES CLOCHES DE BALE (roman)
Elsa Triolet L'INSPECTEUR DES RUINES (roman)

2 ouvrages reliés pleine toile buffette bleue, gardes couleur - Editions numérotées.

\$4.15 ch. - les 2 volumes ensemble: \$7.75

Sans frais partout au Canada

Inscrivez-vous dès maintenant à la GUILDE du LIVRE

VIENT DE PARAÎTRE

L'ESSOR ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC \$6.50

DE ROGER-J. BÉDARD

OPINIONS D'ÉCONOMISTES ET D'HOMMES D'AFFAIRES LES PLUS PRESTIGIEUX DU CANADA-FRANÇAIS:

- CONDITION ÉCONOMIQUE DU PEUPLE CANADIEN-FRANÇAIS.
- MOYENS À PRENDRE AFIN D'OCCUPER NOTRE PLACE DANS LA VIE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC
- RÉPONSES AUX IMPATIANCES DE TOUS CEUX QUI S'INTÉRESSENT AU SORT DES QUÉBÉCOIS

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE - ÉDITÉ PAR:
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LTÉE, 450 AVENUE BEAUMONT, MONTRÉAL 303, QUÉBEC, TEL.: 273-5181

AUX ÉDITIONS BEAUCHEMIN

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

450 AV. BEAUMONT, MONTRÉAL 303, QUÉ. 273-5181

VEUILLEZ EXPÉDIER..... EXEMPLAIRE(S) DE:
L'ESSOR ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

NOM

ADRESSE

Ci-joint chèque ou mandat au montant de \$.....
Prix de l'ouvrage \$6.50 plus 25% de frais de poste (\$6.75 ch. net)

DEMANDEZ LES CLASSIQUES
GARNIER-FLAMMARION
TEXTE INTÉGRAL - FORMAT DE POCHÉ
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

GF

L'OEIL SUR LES LIVRES

COLLECTION
GARNIER-FLAMMARION
TOUS LES AUTEURS CLASSIQUES FRANÇAIS
LES AUTEURS CLASSIQUES ÉTRANGERS
GRATUITEMENT, CATALOGUE SUR DEMANDE À
FLAMMARION-QUEBEC, 675 Bld. Père Lelièvre, Qué. 8, P.Q.

Essai / "Laurier" par Joseph Schull

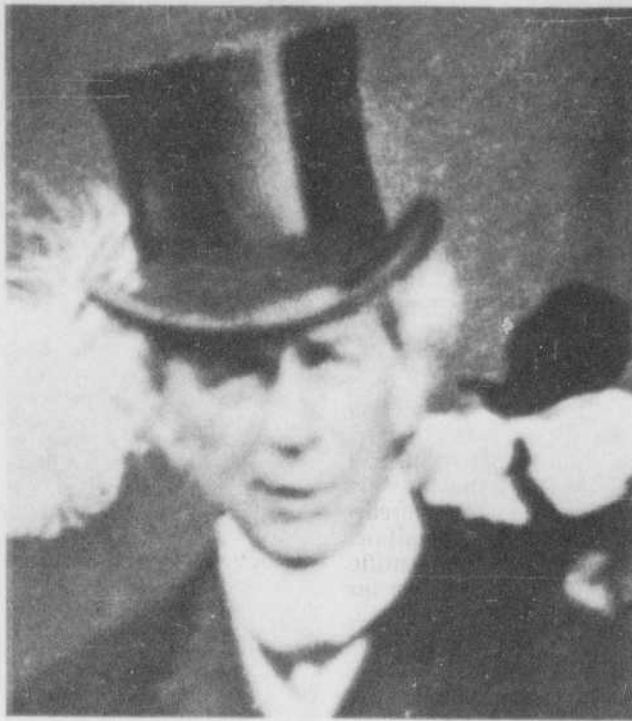
Ironique, secret, souriant, cultivé, politicien, froid

par Jean Ethier-Blais

Comme si elle nous filait entre les doigts, nous sentons le besoin de nous raccrocher à l'Histoire; aussi donnons-nous à nos enfants (lorsque nous en avons) des noms d'hommes célèbres. Il y a, au Québec, des Sarto, des Joffe, des Petain. Mais on y rencontre peu de Michelet ou de Rattai. Moi qui ai un faible pour Pie XI, je le déplore. De nos grands hommes politiques, seul Laurier a eu, je crois le privilège de passer au monde contemporain sous forme de prénom. Mais cette mode peut devenir ironique: Laurier La Pierre est devenu le biographe d'Israël Tarte. L'histoire finit par ressembler à la Méphisto-Valse de Liszt; on y retrouve un peu de tout. Il n'en reste pas moins que Wilfrid Laurier fait partie de notre folklore. Ma famille, résolument libérale (sans doute par fanatisme ou par absence de sens critique) parlait de "l'homme à la langue d'argent". Je lui reste reconnaissant de ne pas avoir choisi la langue de vermeil ou d'or. On admirait Laurier parce qu'il était beau, de cette beauté intellectuelle qui donne à la régularité des traits une aurore durable. On lui trouvait l'air distingué. Pour ma part,

je le lui trouvais fat; sur ses photos, il jouait du demi-profil, la tête blanche et une perle à la cravate. C'était la mode de l'époque et nous sommes plus près de 1900 que nous ne le pensons d'habitude. Laurier fut le contemporain de Mallarmé et de la reine Victoria. Lequel de ces trois êtres est le plus présent? M. Joseph Schull a écrit de notre illustre Premier Ministre, qui rêvait de finir ses jours à la Chambre des Lords, une biographie événementielle fort intéressante. (1) Le prédécesseur de Lord Bennett (qui, lui, donna au rêve nobiliaire les ailes de la réalité) y revêt, souriant, cultivé, beau parleur, froid, ironique, secret, politicien britannique jusqu'au bout des ongles. La vie de Laurier, c'est l'histoire d'une fabrication extraordinaire de personnage. Ebloui par le système anglais de gouvernement, le jeune Wilfrid Laurier passera toute sa vie à devenir l'un de ces personnages mirifiques que ses lectures lui ont révélés: un Peel, un Palmerston. En 1860, tout, pour les Canadiens français, fut fini. Lorsque le rêve, c'est d'être Anglais, il ne reste plus grand-chose. Laurier utilisera les Canadiens

français. Il ne sera jamais, dans son cœur, l'un d'eux. Bien sûr, on se gargarise de mots, on se dit que la réussite de l'un est le symbole de l'élévation de tous. C'est faux, et on le sait bien. Laurier a voulu battre les Anglais sur leur propre terrain. C'est qu'il croyait, dans son for intérieur, que la supériorité humaine, elle était là, de l'autre côté de ce mur qu'il lui fallait franchir. C'est le Jean Lévesque de Bonheur d'occasion. Dans la foule des dignitaires, à Londres, lors du Jubilé de la Reine-impératrice, Laurier apportera sa parcelle d'hommage. Il vint, au nom des vaincus de 1763, des laisses-pour-compte, donner raison à l'histoire et aux mercenaires de Wolfe. "Oui, l'Angleterre a raison. Le gouvernement à l'anglaise est l'un des triomphes de l'humanité pensante. L'homme est le produit de ses lois. Le Canadien français de l'avenir sera, dans tous les façons d'être, Anglais. Car, objectivement, la race anglaise est supérieure à toutes les autres." Laurier n'a jamais parlé sur ce ton, ni en ces termes, mais c'est là le sens de sa vie. A genoux, grand homme, devant cette vieille Reine, couver-



te de bijoux, qui tend à vos lèvres ironiques une main ridée et chargée de bagues, pour que, feal, vous la baisiez!

Il naît à Saint-Lin, en 1841, à la fin de novembre. Il y a quelque chose en lui du Scorpion, dont il a recueilli les dernières effluves. On peut visiter sa maison natale. Milieu modeste, dynamique intellectuellement. Sa vie suit un

cours normal: collège, Faculté de droit (McGill), pratique du droit, politique de bas étage, querelles dans les journaux, amour. La nature n'est pas généreuse. Le "poitrinaire d'Arthabaska" n'aura jamais que ce qu'il faut de cage thoracique et le cœur n'y battra jamais bien fort. Laurier est libéral, par tradition. Il a l'esprit ouvert sur le monde et sa politique exté-

rieuse s'en ressentira. Il n'est pas provincial et veut s'arracher à la gangue cléricale de son temps. Dans son esprit, la séparation des pouvoirs joue le rôle de dogme. Il a raison. Il est d'une extrême prudence avec ses compatriotes anglophones, avec des poussées de courage dans ses rapports avec les Canadiens français. Ces derniers sont une masse qui suit, adorablement panurgienne. Tous les hommes politiques canadiens-français qui ont pris au sérieux l'électeur du Québec sont des masochistes qui ont couru à l'échec. Le mépris est une loi essentielle des rapports élu-electeur, loi qui ne souffre aucune exception. Il faut mater le Québec, soit par le mépris, soit par des chansons d'amour; cela revient au même. Laurier faisait un savant mélange de ces deux recettes. Aussi fut-il adulé. Et il avait compris cette seconde loi, aussi importante que la première, qui veut que l'homme politique québécois, pour qu'on le prenne au sérieux, doit contrefaire son homologue anglais. C'est du reste le sort normal des nations colonisées; à cet égard, entre Nehru et Laurier, la différence est peu

sensible. Tous deux finissent dans la peau d'un aristocrate anglais (un baron, pas un duc), chargés de fleurs de rhétorique. C'est à la suite de cette transformation que Laurier devint, on dirait presque de soi, Premier Ministre du Canada.

Sa politique? A l'intérieur, le calme, la bonne entente et le respect des autres. Respect de soi? Peut-être bien; je ne sais et le livre de M. Joseph Schull n'a pas éclairé ma lanterne. On a l'impression que Laurier a toujours défendu les droits des Canadiens français jusqu'au moment où les circonstances l'obligeaient à céder. Tactique habile, qui lui permettait de conserver la confiance de la majorité, sans perdre l'affection des siens. Il s'agit de savoir bien manoeuvrer, de bien choisir le moment de dire oui. Talleyrand a bien résumé ce genre de situation lorsqu'il a dit que la trahison était une question de dates. Le principe devrait être une fois pour toutes écarté qui veut que lorsqu'un Canadien français est à la tête des affaires les droits de ses compatriotes sont protégés. La langue d'argent lança des éclairs, mais Riel fut pendu, le Manitoba devint anglais, l'Ontario persécuta sa minorité française (et continue à le faire, malgré les apparences; le Collège de Sud-

bury a dû fermer ses portes, il y a deux ans); ne parlons pas des horreurs de la Grande Guerre. A mon avis, le destin de Laurier est tragique, dans la mesure où, victime de l'histoire, il crut qu'il en était passagèrement le maître. Dans sa politique étrangère, à partir du moment où il croyait à l'unité du Canada, il chercha à pousser ce navire grossier, sans mâts, qui fuyait de toutes parts, vers les hautes mers. Quiconque s'intéresse un peu à la politique étrangère du Canada sait que la faillite en est totale. Les hautes mers de Laurier, ce sont les marais de Washington. Le la schizophrénie politique du grand homme, il ne reste véritablement rien. C'est une momie que M. Joseph Schull enveloppe de bandes, joint d'aromates, couche dans le tombeau. Biographie qu'il faut lire. Ceux qui aiment et admirent Laurier respireront les parfums et par-delà la tragédie et l'échec devant l'histoire, admireront le "statesman" qui joue fort bien son rôle entre Macdonald et King; les autres s'inclineront devant un homme qui symbolise parfaitement le Vae victis! La traduction de Madame Hélène Gagnon est fine, nerveuse, spirituelle, française.

(1) Joseph Schull: Laurier. H.M.H. Montréal 1969.

L'opinion de nos lecteurs

A propos d'Artaud et de Ghelderode

par Gérard D. Farcy

A Monsieur Naim Kattan,

Monsieur,

L'article que vous avez écrit pour Le Devoir et qui a été publié dans le numéro du samedi 29 mars dernier sous le titre "Artaud et Ghelderode, la tentative ultime de révéler les hommes" m'a semblé justifier les remarques et les rectifications suivantes dans la mesure où il risque d'introduire certains malentendus dans l'esprit de vos lecteurs.

Le premier grief que je me permettra de formuler ressortit aux documents ou témoignages sur lesquels vous appuyez vos analyses et qu'il serait hasardeux de prendre pour argent comptant en dépit de la bonne foi de leurs auteurs. En effet, il me semble regrettable en ce qui a trait à Michel de Ghelderode de se contenter de la légende que certains s'évertuent à colporter, que les critiques et les professeurs devraient

d'ailleurs négliger et que d'autre part Ghelderode entretenait avec peut-être plus de malice qu'il n'apparut au premier abord. Parce que dans le cas présent cette mythification concerne la partie la plus stérile de son existence (de 1940 à 1962) — ce qui pourrait alors expliquer pourquoi il s'est reconstruit à son usage personnel un univers à la mesure de son théâtre — parce qu'elle ne correspond pas à la période de sa création dramatique qui cessa en 1938 si l'on excepte Marie la Misérable, et surtout parce qu'elle invite à confondre l'homme, le dramaturge et son oeuvre comme vous avez tendance à le faire. Ceci est d'autant plus dangereux que vous désirez comparer Artaud et Ghelderode à l'aide pour le premier de lettres dans lesquelles il aborde personnellement des problèmes que lui tiennent à cœur, et pour le second grâce à un témoignage oral et indirect dans lequel il ne fut pas ques-

tion, d'après ce que vous en dites, de l'oeuvre mais de l'homme! Mais au fait que nous importe les hommes, seules les oeuvres sont mortelles. Il y a là un malentendu qui aurait pu être évité en vous reportant aux Entretiens d'Ostende et au théâtre de Ghelderode par lesquels vous auriez pu constater que celui-ci ne s'éloigne pas tant d'Artaud, comme je vous le démontrerais plus loin.

En ce qui concerne ce dernier, je me vois à nouveau porter la contradiction et invite à contester la valeur des lettres écrites à André Breton, sans en avoir, je l'avoue modestement, eu d'autre connaissance que par votre compte rendu. En effet elles sont adressées à un poète dont on sait les préventions à l'égard du théâtre à tel point qu'il prononça contre Artaud et Vitrac une brutale excommunication, à une époque où Artaud était dans un piètre état pathologi-

que et psychologique et où il était bien compréhensible qu'il doutât de tout. Ceci dit et sa conférence au Vieux-Colombier, à laquelle assistaient des hommes de théâtre comme Roger Blin et Audibert, le prouve, il ne reniait que les formules sclérosées et conventionnelles du théâtre, tout en constatant à regret qu'il préchait dans le désert parce qu'il était trop exigeant; il y avait loin de la théorie à la pratique et il fallait accepter de composer, ce à quoi Artaud se refusait. Ce sont donc surtout des circonstances paraliétriques qui peuvent expliquer le nihilisme d'Artaud un an avant sa mort; on ne peut donc guère vous suivre quand vous dites: "on trouve là non pas seulement un exposé de la démarche, ou plutôt de la vision du monde d'Artaud." Ses théories dramatiques sont contenues dans ce bréviaire du théâtre contemporain: Le Théâtre et son double paru en 1938 et qui rassemblait des articles parus dans la NRF de 1930 à 1933. Il nous importe peu alors de savoir ce qu'Artaud pensera dix à quinze ans plus tard de ses écrits mais surtout de comprendre que ceux-ci, après la guerre, lui échappèrent, furent médités en eux-mêmes par la plupart des grands metteurs en scène contemporains qui surent en tirer parti, sans toutefois les appliquer au pied de la lettre, ce qui eût été bien difficile de but en blanc. Roger Blin, Jean-Marie Serreau, Jean-Louis Barrault, Peter Brook, le Living Theater, le promoteur québécois André Brassard qui furent justement de monter, et ce n'est pas par hasard, L'Ecole des Bouffons de Michel de Ghelderode, les dramaturges Jean Genêt, Fernando Arrabal, John Arden, Audibert lui ont implicitement rendu hommage. Contrairement à ce que vous affirmez, sa tentative ainsi que celle de Brecht constituent les

deux seules expériences décisives au XXe siècle pour liquider le théâtre occidental dans ses réalisations les plus désuètes: le théâtre de boulevard et la tragédie classique.

Pour en revenir à ce qui justifie cette mise au point, il me reste à vous dire ma surprise quand je lis sous votre plume qu'Artaud et Ghelderode représentent deux extrêmes, alors qu'au contraire leurs oeuvres ont tant de points communs que l'on est surpris de les voir s'ignorer — volontairement dans le cas de Ghelderode vis-à-vis d'Artaud — et pourtant élaborer simultanément, l'un la théorie, l'autre les réalisations dramatiques. Le mot cruauté leur est curieusement commun pour exprimer leurs conceptions théâtrales. Artaud parlant du théâtre de la cruauté et Ghelderode faisant dire à l'un de ses personnages de L'Ecole des Bouffons que le secret de tout grand art c'est la cruauté. Ils partagent un

identique intérêt pour Jérôme Bosch et le théâtre elisabéthain et le désir de transgresser les interdits sexuels et religieux. Enfin l'univers ghelderodien halluciné, cauchemaresque, blasphématoire et provocant (ceci est bien dans l'esprit d'Artaud) où le cri, le geste et les données sensorielles prennent le relais du langage articulé constituent une évidente sinon consciente application des principes d'Artaud. On peut néanmoins admettre que l'oeuvre du dramaturge flamand est irritante et dépasse dans ses naïvetés, sa frénésie digne du Grand Guignol, mais il suffit de la confronter à celle d'Artaud, pour la justifier, la rendre nécessaire et la croire importante dans l'évolution du théâtre contemporain. D'ailleurs la vogue actuelle de Ghelderode aux Etats-Unis laisse à penser qu'il est plus représentatif qu'on ne le croit.

Suite à la page 16

ÉDITEURS, AUTEURS...

POUR L'IMPRESSION DE VOS LIVRES, CONSULTEZ

PAYETTE & PAYETTE INC.

IMPRIMEURS DEPUIS PLUS DE 50 ANS.

MONTREAL: Suite M.15 Mezzanine, Hôtel Sheraton
Mont-Royal, Tel.: 849-3326BUREAU-CHEF ET ATELIER: Saint-Jean Que.
Tel.: Ligne directe Montréal: 658-5465les best-sellers
pocket marabout
en vente partout

AVENTURE - ESPIONNAGE - FICTION - WESTERN



COLLECTION DYNAMIQUE A PRIX MODIQUES



gratuitement

sur simple demande à l'adresse ci-dessous, vous recevrez tous les deux mois le Magazine Marabout illustré en couleurs.

Marabout Kanan Limitée, 226 Est, Ch. Colomb, Québec P.Q.

HMH

380 ouest, rue Craig, Montréal 849-6381

TRUDEAU
L'HOMME DE DEMAINpar Stuebing, Marshall, Oakes - Traduit par Hélène J. Gagnon
240 pages - 16 pages de photos - \$2.

Le récit alerte de l'entrée de Trudeau sur la scène politique canadienne; sa vie mouvementée, les milieux où il a évolué, l'éveil de sa conscience sociale, ses débuts en politique et son succès foudroyant.

UNE LIBRAIRIE PAS COMME LES AUTRES

BROCHU — AUDET — MALOIN — LÉVESQUE
CHATELAIN — REBELLY — PROUX — HEBERT
SHOEN — WIGNÉ — BART —LE RENDEZ-VOUS
DES POÈTES CANADIENS
Chez CARON LIBRAIRE, le
centre du livre canadien, vous
trouverez toute la poésie cana-
dienne, oeuvres de quelque 200
poètes connus et trop peu connus.

BESS — LEE — OUELLE — LAPOINTE — MARI — BOU — DESROCHERS — BEAULIEU — BLAIS — PETEL

CARON LIBRAIRE

60 ouest, rue Craig, Montréal - Tél.: 842-7464
LE CENTRE DU LIVRE CANADIEN

VIENT DE PARAÎTRE...

... AUX ÉDITIONS DU JOUR

LES ENFANCES BRISÉES

RÉCITS D'ÉMILE MARTEL

• Le problème de l'enfance et le problème de la mort... • Des récits en prose qui sont des poèmes, des incantations qui prennent à la gorge et au cœur...

En vente partout à \$2.50 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de LaGauchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

VIENT DE PARAÎTRE AUX
ÉDITIONS DU
JOURDirigé par Jacques Hébert
3111, ST-DENIS, MONTRÉAL
V.9-2228

L'OEIL SUR LE GROUPE



une enquête
par Solange
Chalvin



Aux parents contestés

● se rappeler que
ce qui est respecté
est ce qui est respectable

● que la longueur
des cheveux n'a rien
à voir avec les
idées que les jeunes
ont dans la tête

Aux jeunes contestataires

● se rappeler que
ce qui est respecté
doit être respecté

● que la couleur
des cheveux n'a rien
à voir avec les
idées que les
"vieux" ont dans la
tête



L'AUTORITÉ: une valeur à contester?

AUTORITÉ... un mot qui ne vaut pas cher à la bourse des valeurs nouvelles. Ceux qui détiennent l'autorité ne savent plus très bien quoi en faire, ceux qui y sont soumis la contestent. On a peur d'exercer l'autorité prévoyant un refus global, une explosion de violence, une rupture des relations parents-enfants. On se sert de l'autorité pour clore une discussion qui n'en finit plus. Bref, l'autorité est une arme dangereuse que bien peu de parents et d'éducateurs manient avec adresse.

Des parents ont été accusés récemment d'avoir manqué d'autorité sur leurs adolescents en ne les empêchant pas de participer à une manifestation qui a conduit à la mise à sac du Centre d'information de l'université Sir George Williams. Ces parents ont été sommés de verser une amende.

Mécontents de la décision du juge, ces mêmes parents ont décidé de porter leur cause en appel. Et à l'heure actuelle, ils attendent la décision de la Cour à ce sujet, ce qui interdit à la presse tout commentaire sur ce jugement qui est l'un des premiers au Québec, mettant en cause l'autorité des parents. Il ne nous est toutefois pas interdit de nous interroger sur la notion d'autorité et sur la contestation domestique à laquelle elle est soumise de nos jours.

Pour faire le point, nous avons rencontré des psychologues, des parents et un criminologue. Mais ces spécialistes sont tous des parents comme vous et moi et ont précisé au cours de notre entretien que leurs réflexions s'inspiraient tout autant de leurs expériences familiales que professionnelles. Du côté des psychologues, nous avons rencontré Mme Gabrielle Clerk et M. André Lussier, tous deux professeurs à l'Institut de psychologie de l'université de Montréal. Mme Clerk est aussi attachée au Montréal Children Hospital et mère de deux enfants de 16 et 18 ans. M. Lussier est également professeur à l'Institut canadien de psychanalyse et père d'un fils de 15½

ans et de deux jumelles de douze ans. M. Denis Szabo, directeur du département de criminologie de l'université de Montréal qui vient de terminer une étude en collaboration avec Marc LeBlanc, Lise Deslauriers et Denis Gagné sur la conduite antisociale de la jeunesse dans la société de masse contemporaine, a bien voulu répondre à nos questions. Quant aux parents interrogés, ils totalisent une vingtaine de jeunes entre 14 et 20 ans.

Ils veulent choisir leur autorité

Nos spécialistes se mettent d'accord: l'autorité n'est pas morte, elle a changé de visage. "L'autorité, nous dit M. Lussier, est une valeur qui ne pourra jamais disparaître. Pour la socialisation des jeunes, l'autorité est un facteur indispensable, sans quoi c'est le chaos, l'anarchie. Mais la manière dont cette autorité s'exerce peut varier considérablement selon l'âge des enfants, selon le type de famille ou de société.

"Autrefois, poursuit M. Lussier, la société avait défini clairement quel était l'autorité... aujourd'hui les jeunes veulent définir eux-mêmes ce qu'est l'autorité et choisir eux-mêmes des modèles d'autorité qui leur semblent respectables".

A ce sujet, le criminologue Szabo nous dit: "Les parents remis en question, contestés, devraient se rappeler que ce qui est respecté est ce qui est respectable". Or, les jeunes sont de plus en plus exigeants pour les adultes.

Même les parents les plus enclins au dialogue, les plus conciliants, en arrivent toujours un jour ou l'autre à dire "non". Le problème, ce n'est pas tellement le fait que les parents ne savent plus comment dire "non", mais que les jeunes n'obéissent plus à un "non" arbitraire. Et cela se produit à un âge de plus en plus jeune. Autrefois, les jeunes adultes en révolte avaient 18, 20 et 22 ans, aujourd'hui à 13 ou 14 ans, un adolescent informe ses parents qu'il a l'intention de faire telle ou tel

chose pour telle ou telle raison. Il ne demande pas une permission, il sollicite l'avis de ses parents sur une décision déjà arrêtée.

Le véritable problème des relations parents-enfants ne se situe pas au niveau du refus d'obéir pour Mme Clerk. Il se situe beaucoup plus au refus des jeunes d'accepter le modèle que nous leur proposons comme modèle idéal de la vie.

"Le système de valeurs des parents n'intéresse pas les jeunes. Ce ne sont pas tellement nos ordres qui sont contestés, c'est notre conduite, notre comportement, notre non-engagement dans la société. Les jeunes nous diront: 'Je ne veux pas faire comme toi... travailler toute ma vie pour m'acheter une propriété... pour amasser de l'argent... je veux refaire la société pour qu'elle me donne une place qui me permette d'être plus libre que toi... Tu es esclave de ton patron, de tes impôts, etc.' L'esprit matérialiste de bien des parents est une cause profonde de déception pour les jeunes", selon Mme Clerk.

De la longueur des cheveux au droit de manifester

C'est souvent sur des questions banales comme la longueur des cheveux, le vêtement, les heures de rentrée, que débute des discussions acerbes entre adolescents et parents.

"Ces conflits ne sont pas aussi insignifiants qu'on pourrait le croire. Pour l'adolescent à qui on demande de se faire couper les cheveux ou d'adopter notre manière de se vêtir plutôt que celle de ses camarades, c'est à un certain point de liberté de s'exprimer qui lui est propre, que nous touchons", nous dit Mme Clerk.

L'adolescent a besoin de s'identifier à un modèle, à un groupe: le modèle courant en 68-69 a les cheveux longs, la barbe et porte peut-être trop souvent à notre goût des jeans du matin au soir. Rappelons-nous qu'en 1950, toutes les filles s'habillaient de noir à la Juliette Greco et affichaient des pancartes existentialistes.

Pour M. Lussier, reprocher à un adolescent de porter les cheveux longs si cela ne nuit en rien à son travail, est bien inutile. "Si c'est sa manière à lui à 13, 14 ou 15 ans, de se sentir un individu différent de ses parents, quelle importance cela peut-il avoir? ça ne touche en rien aux valeurs de base."

En fait, ce que les parents ne veulent pas admettre, ajoute M. Lussier, c'est qu'inconsciemment, ils ont décidé du modèle d'enfant qu'ils voulaient avoir. Malheureusement, la société a évolué si vite, que ce modèle est déjà démodé, ne correspond plus à rien, et les parents se retrouvent devant un modèle d'enfant qu'ils n'ont jamais imaginé, qui leur est parfaitement étranger. Il y a énormément de parents qui ne peuvent supporter le défi de l'adolescent et pourtant ce défi, cette rupture du cordon ombilical est aussi importante pour le développement harmonieux de la personnalité des jeunes que les premiers pas du bébé qui part à la découverte de la pièce.

En éducation, comme partout dans la société, il y a des valeurs négociables, d'autres sur lesquelles il faut être intransigeant, nous dit M. Szabo. Ce qui complique les relations professeurs-jeunes ou parents-enfants, c'est que ceux qui détiennent l'autorité ont peur de tout perdre en négociant certaines valeurs, certains privilèges. "L'honnêteté, la justice, l'amour sont des valeurs certaines que les jeunes ne contestent pas, mais sont-elles des valeurs que les parents mettent en pratique tous les jours?"

A ce sujet, plusieurs parents nous ont dit qu'ils préféreraient garder le silence sur la tenue vestimentaire des adolescents pour engager le dialogue sur des sujets plus importants.

"Mais je vous assure que ce n'est pas facile de fermer les yeux sur les cheveux longs et sales de mon fils et encore moins sur le maquillage à la Mary Quant, à trois heures de l'après-

midi de ma fille de douze ans", nous dit une maman d'adolescents.

"Ce qui provoque incontestablement le débat chez nous, nous dit une autre mère de famille, ce sont les heures de rentrée. Il suffit que nous proposons une heure pour que les jeunes décident autrement. Les compromis ne sont pas faciles. Ne sommes-nous pas responsables d'eux? Je ne peux pas dormir tant qu'ils ne sont pas rentrés..."

"Le pire problème, ce sont les voitures..." C'est un père de famille qui parle et qui nous dit sa crainte de savoir que son fils conduit les voitures des parents de ses copains qui n'ont pas suffisamment d'autorité sur leurs propres enfants pour interdire ce petit jeu fort dangereux. "Pour pallier au pire — les accidents — dès l'âge de 16 ans, je leur apprendrais à conduire avec prudence et je les oblige à passer leur permis de conduire."

"Moi ce qui me fait le plus peur, c'est la participation de mes deux fils, à toutes les manifestations possibles. Que ce soit contre la guerre au Vietnam, l'université McGill, la hausse des prix des billets d'autobus ou la direction de leur collège, ils suivent partout... pancartes à la main. Manifester est devenu pour eux, un sport fort agréable. Pour moi, c'est une angoisse permanente. La seule concession à laquelle nous sommes arrivés, c'est qu'ils me téléphonent assez régulièrement à toutes les deux heures pour me dire où en est rendue la manifestation... Et puis dois-je le dire, je suis resté bon copain avec mes garçons qui ont 16 et 17 ans, et cela j'en suis assez fier". C'est un père de famille qui nous a fait ces confidences, lui-même fonctionnaire du gouvernement provincial.

De nouvelles libertés et plus de responsabilités

Est-il possible d'interdire aux jeunes de participer au mouvement actuel de contestation? Est-il même souhaitable de le faire, avons-nous demandé surtout aux psychologues.

"A seize ou dix-sept ans, l'éducation d'un enfant est terminée nous dit M. Lussier. Je dirais même que de nos jours, à 13 ans, l'essentiel du travail d'éducation des parents est presque terminé. Les adolescents de 14 à 18, 19 ans sont des pré-adultes. Les parents doivent être là pour donner des conseils, pour guider le comportement de leurs enfants, pour leur répéter au jour le jour l'équation: liberté égale responsabilités. Quant à imposer leur volonté de parent, c'est d'une autre époque."

"On ne peut pas garder de force à la maison un garçon de 17 ans qui désire participer à une manifestation soit parce qu'il y croit sincèrement, soit parce qu'il subit l'influence du groupe auquel il appartient. A cet âge, il y a une belle lueur que les parents ont été remplacés par le groupe, comme zone principale d'influence. Je pense que l'adolescent, nous disent Mme Clerk et M. Lussier, a besoin de connaître le jugement de ses parents. Ces derniers doivent exprimer leur désaccord de la façon la plus ferme s'ils ne croient pas au bien-fondé des actes que posent leurs enfants, mais ça ne veut pas dire que ces derniers se soumettront aux arguments des parents."

L'autorité n'est pas affaire de volonté, semble-t-il. Pour les psychologues, on a de l'autorité ou on n'en a pas, mais personne ne peut jamais être tenu moralement ou psychologiquement responsable de ne pas avoir d'autorité. D'autre part dans l'esprit de Mme Clerk et de M. Lussier, les jeunes de 15 à 18 ans sont suffisamment adultes de nos jours pour être tenus responsables des gestes qu'ils posent. Ce qui devrait aller de pair avec les nouvelles libertés ac-

cordées aux jeunes, c'est la responsabilité.

Un jugement fragile qui a besoin de cadres

"Je ne dirais pas que leur jugement n'est pas formé, ajoute Mme Clerk. Il est fragile. Quand des jeunes de 16 ans vous parlent de drogues, d'avortement, de 'pilules' ou de société de consommation, ils ont des connaissances assez précises sur ces choses... ce qui leur manque souvent, c'est un jugement suffisamment sûr pour explorer toutes les avenues de ces phénomènes nouveaux. Ils ont besoin de cadres... mais de cadres ouverts qui acceptent de discuter, de remettre en question des idées reçues et digérées il y a vingt ans."

Ce sont dans les foyers où l'on conteste le plus, où l'on discute en famille l'actualité sociale, politique ou littéraire, que les jeunes se sentent le plus à l'aise. Ils ont l'impression d'avoir des parents qui ont aussi des problèmes, qui n'acceptent pas d'être des robots de la société de consommation, et en général, ils naissent comme des poissons dans l'eau avec de tels parents. Ce sont souvent dans les foyers où l'on est docile et soumis à l'autorité qu'on recrute le plus de "contestataires", voir de délinquants. Ce sont aussi dans les foyers où les valeurs matérielles, le confort, le bien-être est un souci quotidien qu'on trouve le plus d'enfants déséquilibrés, malheureux, ajoute le criminologue Szabo.

Délinquance et contestations

Certains parents ont tôt fait d'associer contestation et délinquance. Selon une étude récente présentée au colloque de criminologie, si le volume de la délinquance est monté en flèche au Québec ces dernières années, ce n'est pas tant à cause d'une augmentation du nombre des délinquants que des changements apportés à la loi. Ajoutons à cela que la participation active des étudiants à de multiples manifestations

dont certaines se sont soldées par des actes de délinquance a également pour effet d'augmenter le nombre des jeunes qui comparaissent devant la Cour du bien-être social. Mais l'augmentation de la délinquance à Montréal n'est pas alarmante et rejoint à peu près celle des autres sociétés de même type.

A ce sujet, le criminologue est très sévère pour les parents, mais également pour la société tout entière. "Être parent n'est pas facile de nos jours. Il faut éviter l'arbitraire, tout autant qu'un libéralisme démesuré, essayer de comprendre des valeurs qui ne nous ont jamais été enseignées et rendre nos enfants heureux en dépit d'une société qui effrite ce que nous bâtissons. Mais n'oublions pas qu'un enfant ne devient jamais délinquant sans que ses parents n'y soient pour quelque chose."

Le psychologue Lussier est également sévère en ajoutant: "Quand un enfant est délinquant, dans neuf fois sur dix, les parents ont manqué, à un moment donné. Loin de moi, l'idée de culpabiliser les parents. Ils ont été eux aussi handicapés dans leur jeunesse, dans leur rôle de parents par une éducation défectueuse. Réussir à socialiser ses enfants, c'est-à-dire leur donner les moyens naturels de trouver une place active dans la société de demain, ce n'est pas facile."

Pour Mme Clerk, la meilleure façon de comprendre les jeunes — nos enfants — c'est de les aimer suffisamment pour nous engager dans leurs préoccupations, c'est d'avoir un intérêt soutenu pour tout ce qui se passe autour d'eux, en classe, à l'université, au Québec, à l'étranger. C'est aussi de discuter mais de le faire dans un esprit de recherche avec eux, en admettant qu'il y a des questions sans réponse...

L'autorité, une valeur à rajouter, une valeur à redéfinir entre parents et jeunes, entre éducateurs et étudiants... qui sait, peut-être aussi entre gouvernement et citoyens.

LA COUTURE CHEZ SOI

Un modèle
original...

Patron no M474

Le patron imprimé no M474 est offert pour les tailles 10½-20½.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.



La planification des naissances à la suite de Humanae Vitae

Le magazine 5 D, édition du jour de Pâques, sera une émission tout à fait spéciale portant sur un seul sujet, soit la planification des naissances et les attitudes religieuses au Québec.

Il y a quelques mois, après la publication de Humanae Vitae, le docteur Serge Monseau, directeur-fondateur du centre de planification familiale, effectuait un sondage auprès du public, sondage qu'il avait intitulé "L'Encyclopédie de la pilule", publié dans l'hebdomadaire Photo-Journal. Le questionnaire comportait 43 questions différentes destinées à déterminer, suivant l'âge, l'état civil, la religion, la condition sociale, les diverses attitudes des gens face aux méthodes contraceptives. 2394

YEUX IRRITÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

Optrex
"le bien-être des yeux"

personnes ont répondu à ce questionnaire dont le résultat sera publié précisément cette semaine.

A la lumière de toutes ces réponses, 5 D fera, à l'émission du 6 avril, à 17 heures, à la télévision de Radio-Canada, une analyse poussée de ce sondage et étudiera l'évolution de la conscience religieuse des gens du Québec.

Jacques Houde expliquera alors clairement le pourquoi du sondage et en quoi il consistait. Une large utilisation graphique des questions et des

résultats du sondage illustrera toute l'émission.

Jacques Hébert dirigera une table ronde de discussion qui réunira le docteur Monseau, le docteur Suzanne Careau et M. Normand Wener, sociologue. Ces invités analyseront alors les diverses réponses aux principaux points du sondage, tels que les méthodes utilisées pour le contrôle des naissances, l'accueil fait à l'encyclopédie Humanae Vitae, les habitudes religieuses, la fréquentation des sacrements, l'encouragement aux vocations religieuses diverses.

Lizette Gervais animera cette émission spéciale dont le

thème est toujours d'une grande actualité.

**POUR BIEN DIGÉRER
BUVEZ**

UNE EAU DE SANTÉ
ALCAÏNE & PÉTILLANTE
QUI FACILITE LE
TRAJET DIGESTIF
ET L'ÉLIMINATION

fithines 33

En petites économies de 15 sachets
pour faire 15 pintes d'eau médicinale

EN VENTE DANS TOUTES
LES PHARMACIES

**LAXATIF
PURGATIF**

libère
l'organisme...
supprime
les lourdeurs.
Redonne
de l'éclat
au teint

ASEPTA

Chez votre pharmacien

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

SAMEDI	
CBFT 2	12.45 Dernière édition
8.55 Aujourd'hui à CBFT	12.50 Fermeture
9.00 "Les chiens ont cessé de sonner" (Espagne, 1961)	
10.30 Piquet	
11.00 Robin fusillé	
11.30 Riquet belles oreilles	
12.00 Uchronie	
12.30 Si jeunesse pouvait	
1.00 Le golf et ses étoiles	
1.45 Les quatre saisons	
2.00 Cent millions de jeunes (la photographie)	
2.30 Images en tête "La Passion de Jeanne d'Arc" (France, 1928)	
4.30 L'île aux trésors	
5.00 Skipper le kangourou	
5.30 "Heure des quilles"	
6.30 Téléjournal	
8.15 Atomes et galaxies	
7.00 Cher oncle Bill	
7.30 La soirée du hockey	
8.00 Hockey	
8.15 "La partie des éliminatoires"	
9.45 Les Couche-Tard	
10.15 Jimmy	
10.45 Téléjournal	
11.00 Nouvelles du sport	
11.15 Cinéma	
11.30 "Journal du curé de campagne" (France, 1959)	
1.00 Cinq nuit	
1.15 "Les Sept merveilles" western (E.U., 1960)	
CFTM 10	
7.45 Mire et musique	
8.00 Les p'tits Bonhommes	
9.00 Capitaine Bonhomme	
10.00 Le Gros Bill	
11.00 Bon week-end	
11.30 Mes amis les animaux	
12.00 Quel est ton Dieu?	
12.30 Cinq samedi	
1.00 "Ombres sous la mer" aventures (E.U.)	
2.30 Pour une chanson	
2.45 Monsieur bricole	
3.15 Sur le matériel	
4.15 Rallongement des crédits	
4.30 La Rampe sportive	
5.00 C'est arrivé cette semaine	
5.30 Terre des jeunes	
6.30 Capitaine Scariot	
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui	
8.00 Les grands spectacles	
8.15 "Moulin rouge" (France, 1951)	
9.45 Au-delà du réel	
10.45 Dernière heure et météo	
11.00 La ronde des sports	
11.15 Cinéma	
11.30 "Ca va barder" policier (France)	
DIMANCHE	
CBFT 2	12.15 Cinéma
8.55 Aujourd'hui à CBFT	1.15 Dernière édition
9.00 "Marie, fille de Nazareth" (France, 1962)	1.50 Fermeture
10.00 "Mlle Darcy"	
10.30 Le Be-jour	
11.30 Partout	
12.00 "S.O.S. Suede" reportage (Suisse) "J'ai du bon tabac"	
12.30 D'her à demain (Beethoven)	
1.00 Les travaux et les jours	
1.30 Langue vivante	
2.00 Un atelier de musique	
2.30 Maîtres de l'art	
3.00 L'univers des sports	
4.00 Le monde parallèle	
5.00 Cinquante dimensions	
6.00 Mes trois fils	
6.30 Téléjournal	
6.45 L'Envers des hommes: Henri "Pit" Gaudreau	
7.00 Les éliminatoires de hockey (jeu)	
9.15 Zoom (Festival du drague)	
10.45 Téléjournal	
11.00 Sports-Dimanche	
11.15 Cinéma	
11.30 "Le Procès de Jeanne d'Arc" (France, 1962)	
CFTM 10	
10.45 Mire et Musique	
11.00 Regards sur le monde	
12.00 Bon dimanche	
1.30 Cinq-Dimanche	
2.00 Télé-jeunes	
4.00 Sur la sellette	
5.00 C'est votre affaire	
5.30 Peter Gunn	
6.00 Bon dimanche Desjardins	
6.30 Miroir-Hall des jeunes	
7.00 Le rictus d'œuvre	
8.00 L'homme de fer	
9.00 L'âme des poètes	
9.30 Le Saint	
10.30 Deux pianos	
10.45 Dernière heure et météo	
11.00 La ronde des sports	
11.15 France-Parler (avec le Brigadier Guy Gauthier)	

Horaires

SAMEDI	
CBFT 2	12.45 Dernière édition
8.55 Aujourd'hui à CBFT	12.50 Fermeture
9.00 "Les chiens ont cessé de sonner" (Espagne, 1961)	
10.30 Piquet	
11.00 Robin fusillé	
11.30 Riquet belles oreilles	
12.00 Uchronie	
12.30 Si jeunesse pouvait	
1.00 Le golf et ses étoiles	
1.45 Les quatre saisons	
2.00 Cent millions de jeunes (la photographie)	
2.30 Images en tête "La Passion de Jeanne d'Arc" (France, 1928)	
4.30 L'île aux trésors	
5.00 Skipper le kangourou	
5.30 "Heure des quilles"	
6.30 Téléjournal	
8.15 Atomes et galaxies	
7.00 Cher oncle Bill	
7.30 La soirée du hockey	
8.00 Hockey	
8.15 "La partie des éliminatoires"	
9.45 Les Couche-Tard	
10.15 Jimmy	
10.45 Téléjournal	
11.00 Nouvelles du sport	
11.15 Cinéma	
11.30 "Journal du curé de campagne" (France, 1959)	
1.00 Cinq nuit	
1.15 "Les Sept merveilles" western (E.U., 1960)	
CFTM 10	
7.45 Mire et musique	
8.00 Les p'tits Bonhommes	
9.00 Capitaine Bonhomme	
10.00 Le Gros Bill	
11.00 Bon week-end	
11.30 Mes amis les animaux	
12.00 Quel est ton Dieu?	
12.30 Cinq samedi	
1.00 "Ombres sous la mer" aventures (E.U.)	
2.30 Pour une chanson	
2.45 Monsieur bricole	
3.15 Sur le matériel	
4.15 Rallongement des crédits	
4.30 La Rampe sportive	
5.00 C'est arrivé cette semaine	
5.30 Terre des jeunes	
6.30 Capitaine Scariot	
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui	
8.00 Les grands spectacles	
8.15 "Moulin rouge" (France, 1951)	
9.45 Au-delà du réel	
10.45 Dernière heure et météo	
11.00 La ronde des sports	
11.15 Cinéma	
11.30 "Ca va barder" policier (France)	
DIMANCHE	
CBFT 2	12.15 Cinéma
8.55 Aujourd'hui à CBFT	1.15 Dernière édition
9.00 "Marie, fille de Nazareth" (France, 1962)	1.50 Fermeture
10.00 "Mlle Darcy"	
10.30 Le Be-jour	
11.30 Partout	
12.00 "S.O.S. Suede" reportage (Suisse) "J'ai du bon tabac"	
12.30 D'her à demain (Beethoven)	
1.00 Les travaux et les jours	
1.30 Langue vivante	
2.00 Un atelier de musique	
2.30 Maîtres de l'art	
3.00 L'univers des sports	
4.00 Le monde parallèle	
5.00 Cinquante dimensions	
6.00 Mes trois fils	
6.30 Téléjournal	
6.45 L'Envers des hommes: Henri "Pit" Gaudreau	
7.00 Les éliminatoires de hockey (jeu)	
9.15 Zoom (Festival du drague)	
10.45 Téléjournal	
11.00 Sports-Dimanche	
11.15 Cinéma	
11.30 "Le Procès de Jeanne d'Arc" (France, 1962)	
CFTM 10	
10.45 Mire et Musique	
11.00 Regards sur le monde	
12.00 Bon dimanche	
1.30 Cinq-Dimanche	
2.00 Télé-jeunes	
4.00 Sur la sellette	
5.00 C'est votre affaire	
5.30 Peter Gunn	
6.00 Bon dimanche Desjardins	
6.30 Miroir-Hall des jeunes	
7.00 Le rictus d'œuvre	
8.00 L'homme de fer	
9.00 L'âme des poètes	
9.30 Le Saint	
10.30 Deux pianos	
10.45 Dernière heure et météo	
11.00 La ronde des sports	
11.15 France-Parler (avec le Brigadier Guy Gauthier)	

Horaires

SAMEDI	
CBFT 2	12.45 Dernière édition
8.55 Aujourd'hui à CBFT	12.50 Fermeture
9.00 "Les chiens ont cessé de sonner" (Espagne, 1961)	
10.30 Piquet	
11.00 Robin fusillé	
11.30 Riquet belles oreilles	
12.00 Uchronie	
12.30 Si jeunesse pouvait	
1.00 Le golf et ses étoiles	
1.45 Les quatre saisons	
2.00 Cent millions de jeunes (la photographie)	
2.30 Images en tête "La Passion de Jeanne d'Arc" (France, 1928)	
4.30 L'île aux trésors	
5.00 Skipper le kangourou	
5.30 "Heure des quilles"	
6.30 Téléjournal	
8.15 Atomes et galaxies	
7.00 Cher oncle Bill	
7.30 La soirée du hockey	
8.00 Hockey	
8.15 "La partie des éliminatoires"	
9.45 Les Couche-Tard	
10.15 Jimmy	
10.45 Téléjournal	
11.00 Nouvelles du sport	
11.15 Cinéma	
11.30 "Journal du curé de campagne" (France, 1959)	
1.00 Cinq nuit	
1.15 "Les Sept merveilles" western (E.U., 1960)	
CFTM 10	
7.45 Mire et musique	
8.00 Les p'tits Bonhommes	
9.00 Capitaine Bonhomme	
10.00 Le Gros Bill	
11.00 Bon week-end	
11.30 Mes amis les animaux	
12.00 Quel est ton Dieu?	
12.30 Cinq samedi	
1.00 "Ombres sous la mer" aventures (E.U.)	
2.30 Pour une chanson	
2.45 Monsieur bricole	
3.15 Sur le matériel	
4.15 Rallongement des crédits	
4.30 La Rampe sportive	
5.00 C'est arrivé cette semaine	
5.30 Terre des jeunes	
6.30 Capitaine Scariot	
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui	
8.00 Les grands spectacles	
8.15 "Moulin rouge" (France, 1951)	
9.45 Au-delà du réel	
10.45 Dernière heure et météo	
11.00 La ronde des sports	
11.15 Cinéma	
11.30 "Ca va barder" policier (France)	
DIMANCHE	
CBFT 2	12.15 Cinéma
8.55 Aujourd'hui à CBFT	1.15 Dernière édition
9.00 "Marie, fille de Nazareth" (France, 1962)	1.50 Fermeture
10.00 "Mlle Darcy"	
10.30 Le Be-jour	
11.30 Partout	
12.00 "S.O.S. Suede" reportage (Suisse) "J'ai du bon tabac"	
12.30 D'her à demain (Beethoven)	
1.00 Les travaux et les jours	
1.30 Langue vivante	
2.00 Un atelier de musique	
2.30 Maîtres de l'art	
3.00 L'univers des sports	
4.00 Le monde parallèle	
5.00 Cinquante dimensions	
6.00 Mes trois fils	
6.30 Téléjournal	
6.45 L'Envers des hommes: Henri "Pit" Gaudreau	
7.00 Les éliminatoires de hockey (jeu)	
9.15 Zoom (Festival du drague)	
10.45 Téléjournal	
11.00 Sports-Dimanche	
11.15 Cinéma	
11.30 "Le Procès de Jeanne d'Arc" (France, 1962)	
CFTM 10	
10.45 Mire et Musique	
11.00 Regards sur le monde	
12.00 Bon dimanche	
1.30 Cinq-Dimanche	
2.00 Télé-jeunes	
4.00 Sur la sellette	
5.00 C'est votre affaire	
5.30 Peter Gunn	
6.00 Bon dimanche Desjardins	
6.30 Miroir-Hall des jeunes	
7.00 Le rictus d'œuvre	
8.00 L'homme de fer	
9.00 L'âme des poètes	
9.30 Le Saint	
10.30 Deux pianos	
10.45 Dernière heure et météo	
11.00 La ronde des sports	
11.15 France-Parler (avec le Brigadier Guy Gauthier)	

Horaires

SAMEDI	
CBFT 2	12.45 Dernière édition
8.55 Aujourd'hui à CBFT	12.50 Fermeture
9.00 "Les chiens ont cessé de sonner" (Espagne, 1961)	
10.30 Piquet	
11.00 Robin fusillé	
11.30 Riquet belles oreilles	
12.00 Uchronie	
12.30 Si jeunesse pouvait	
1.00 Le golf et ses étoiles	
1.45 Les quatre saisons	
2.00 Cent millions de jeunes (la photographie)	
2.30 Images en tête "La Passion de Jeanne d'Arc" (France, 1928)	
4.30 L'île aux trésors	
5.00 Skipper le kangourou	
5.30 "Heure des quilles"	
6.30 Téléjournal	
8.15 Atomes et galaxies	
7.00 Cher oncle Bill	
7.30 La soirée du hockey	
8.00 Hockey	
8.15 "La partie des éliminatoires"	
9.45 Les Couche-Tard	
10.15 Jimmy	
10.45 Téléjournal	
11.00 Nouvelles du sport	
11.15 Cinéma	
11.30 "Journal du curé de campagne" (France, 1959)	
1.00 Cinq nuit	
1.15 "Les Sept merveilles" western (E.U., 1960)	
CFTM 10	
7.45 Mire et musique	
8.00 Les p'tits Bonhommes	
9.00 Capitaine Bonhomme	
10.00 Le Gros Bill	
11.00 Bon week-end	
11.30 Mes amis les animaux	
12.00 Quel est ton Dieu?	
12.30 Cinq samedi	
1.00 "Ombres sous la mer" aventures (E.U.)	
2.30 Pour une chanson	
2.45 Monsieur bricole	
3.15 Sur le matériel	
4.15 Rallongement des crédits	
4.30 La Rampe sportive	
5.00 C'est arrivé cette semaine	
5.30 Terre des jeunes	
6.30 Capitaine Scariot	
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui	
8.00 Les grands spectacles	
8.15 "Moulin rouge" (France, 1951)	
9.45 Au-delà du réel	
10.45 Dernière heure et météo	
11.00 La ronde des sports	
11.15 Cinéma	
11.30 "Ca va barder" policier (France)	
DIMANCHE	
CBFT 2	12.15 Cinéma
8.55 Aujourd'hui à CBFT	1.15 Dernière édition
9.00 "Marie, fille de Nazareth" (France, 1962)	1.50 Fermeture
10.00 "Mlle Darcy"	
10.30 Le Be-jour	
11.30 Partout	
12.00 "S.O.S. Suede" reportage (Suisse) "J'ai du bon tabac"	
12.30 D'her à demain (Beethoven)	
1.00 Les travaux et les jours	
1.30 Langue vivante	
2.00 Un atelier de musique	
2.30 Maîtres de l'art	
3.00 L'univers des sports	
4.00 Le monde parallèle	
5.00 Cinquante dimensions	
6.00 Mes trois fils	
6.30 Téléjournal	
6.45 L'Envers des hommes: Henri "Pit" Gaudreau	
7.00 Les éliminatoires de hockey (jeu)	
9.15 Zoom (Festival du drague)	
10.45 Téléjournal	
11.00 Sports-Dimanche	
11.15 Cinéma	
11.30 "Le Procès de Jeanne d'Arc" (France, 1962)	
CFTM 10	
10.45 Mire et Musique	
11.00 Regards sur le monde	
12.00 Bon dimanche	
1.30 Cinq-Dimanche	
2.00 Télé-jeunes	
4.00 Sur la sellette	
5.00 C'est votre affaire	
5.30 Peter Gunn	
6.00 Bon dimanche Desjardins	
6.30 Miroir-Hall des jeunes	
7.00 Le rictus d'œuvre	
8.00 L'homme de fer	
9.00 L'âme des poètes	
9.30 Le Saint	
10.30 Deux pianos	
10.45 Dernière heure et météo	
11.00 La ronde des sports	
11.15 France-Parler (avec le Brigadier Guy Gauthier)	

Horaires

SAMEDI	
CBFT 2	12.45 Dernière édition
8.55 Aujourd'hui à CBFT	12.50 Fermeture
9.00 "Les chiens ont cessé de sonner" (Espagne, 1961)	
10.30 Piquet	
11.00 Robin fusillé	
11.30 Riquet belles oreilles	
12.00 Uchronie	
12.30 Si jeunesse pouvait	
1.00 Le golf et ses étoiles	
1.45 Les quatre saisons	
2.00 Cent millions de jeunes (la photographie)	
2.30 Images en tête "La Passion de Jeanne d'Arc" (France, 1928)	
4.30 L'île aux trésors	
5.00 Skipper le kangourou	
5.30 "Heure des quilles"	
6.30 Téléjournal	
8.15 Atomes et galaxies	
7.00 Cher oncle Bill	
7.30 La soirée du hockey	
8.00 Hockey	
8.15 "La partie des éliminatoires"	
9.45 Les Couche-Tard	
10.15 Jimmy	
10.45 Téléjournal	
11.00 Nouvelles du sport	
11.15 Cinéma	
11.30 "Journal du curé de campagne" (France, 1959)	
1.00 Cinq nuit	
1.15 "Les Sept merveilles" western (E.U., 1960)	
CFTM 10	
7.45 Mire et musique	
8.00 Les p'tits Bonhommes	
9.00 Capitaine Bonhomme	
10.00 Le Gros Bill	
11.00 Bon week-end	
11.30 Mes amis les animaux	
12.00 Quel est ton Dieu?	
12.30 Cinq samedi	
1.00 "Ombres sous la mer" aventures (E.U.)	
2.30 Pour une chanson	
2.45 Monsieur bricole	
3.15 Sur le matériel	
4.15 Rallongement des crédits	
4.30 La Rampe sportive	
5.00 C'est arrivé cette semaine	
5.30 Terre des jeunes	
6.30 Capitaine Scariot	
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui	
8.00 Les grands spectacles	
8.15 "Moulin rouge" (France, 1951)	
9.45 Au-delà du réel	
10.45 Dernière heure et météo	
11.00 La ronde des sports	
11.15 Cinéma	
11.30 "Ca va barder" policier (France)	
DIMANCHE	
CBFT 2	12.15 Cinéma
8.55 Aujourd'hui à CBFT	1.15 Dernière édition
9.00 "Marie, fille de Nazareth" (France, 1962)	1.50 Fermeture
10.00 "Mlle Darcy"	
10.30 Le Be-jour	
11.30 Partout	

L'OEIL SUR L'ÉCRAN

Une rencontre avec Pier Paolo Pasolini

En un combat sacré

par Jean Chabot
exclusif au Devoir

Devoir Yolande
Le cinéaste italien Pier Paolo Pasolini était de passage à Montréal mardi dernier pour la présentation de son dernier film "Therema", au Verdi. La plupart se souviennent de ses deux films précédents qui furent présentés ici en 1967, "L'Evangile selon Saint Matthieu" et "Des Oiseaux Petits et Gros". Chacun de ces deux films renouait avec la tradition dans sa forme la plus ancienne et en même temps la dépassait par la modernité la plus critique. C'était en quelque sorte la tradition chrétienne revisitée par le marxisme. Il serait difficile de dire en deux lignes en quoi sa nouvelle oeuvre se rattache aux tentatives précédentes et comment elle les dépasse.

"Therema" n'est d'ailleurs pas un film peu paradoxal! Couronné, d'une part, par l'Office Catholique International du Cinéma au festival de Venise, il est saisi par la justice des sa sortie commerciale, et traduit devant les tribunaux pour une accusation d'obscénité! L'affaire a fait du bruit et n'est pas encore réglée. A Montréal comme à New York, Pasolini a présenté la version intégrale de "Therema". Or ceux qui s'attendaient à un nouveau scandale furent surpris. Loin du genre "sexy" à la mode, il s'agit d'une représentation purement métaphorique des rapports d'un hôte et d'une famille bourgeoise, où la connaissance érotique doit laisser voir à chacun la découverte de Dieu ou plus simplement du sacré. Chacun des protagonistes se retrouvera à la fin complètement bouleversé, devant une vie nouvelle, des sens nouveaux. Les spectateurs aussi, d'après ce que j'ai pu voir, que cette Chinoise dans le Désert Rouge prend de court manifestement.

En transit à Montréal, sur l'avion New York-Paris, Pasolini a bien voulu prendre quelques moments pour présenter son film et répondre à nos questions. Ces propos tout en étant généraux (et malheureusement hâtifs) pourront quand même éclairer certains points de sa filmographie et préciser quelques aspects de la production cinématographique actuelle. Pasolini étant sans conteste un des chefs de file du cinéma moderne.

Pier Paolo Pasolini, pourquoi filmez-vous?

— A cause de mon désir de reconstruire la réalité que la bourgeoisie a déconstruite. Parce que, comme le dit Goldmann, la bourgeoisie est surtout rationaliste. C'est peut-être banal à dire mais je crois que la bourgeoisie est dans sa phase décadente, et cela me paraît utile à faire. La bourgeoisie a toujours cherché à démythifier la réalité. C'est une attitude qui a contaminé tout le monde, même les intellectuels de gauche marxistes. Alors même si je me rends compte que mon oeuvre appartient d'un côté à cette tendance rationaliste, je crois qu'elle a aussi son côté rationnel. Et ce n'est pas en tant que bourgeois mais en tant que critique de la bourgeoisie que je peux poursuivre ma tâche de reconstruire la réalité.

Qu'est-ce qui vous attire dans le cinéma?

— Le cinéma est une langue. Pas une technique mais une véritable langue, avec ses normes, ses structures, son système linguistique. La structure fondamentale de cette langue, c'est que le cinéma exprime la réalité à travers la réalité même. Les objets de la réalité sont les signes iconiques et vivants de leur existence propre. Si je veux exprimer ce que vous êtes à travers la littérature, je dois employer un système de signes symboliques qui sont les mots. Mais si je veux exprimer ce que vous êtes à travers le cinéma, je le fais à travers vous-même, c'est-à-dire que vous devenez le signe iconique et vivant de vous-même. Cela m'oblige à être toujours dans la réalité, à la fois quand je vis (et que je regarde la vie et que je l'aime) et quand je veux l'exprimer.

Comment en êtes-vous venu au cinéma?

— Tout naturellement. Quand j'étais jeune, j'aimais beaucoup le cinéma. Et des metteurs-en-scène comme Fritz Lang, Murnau, Machaty, Renoir, René Clair, Charlot, ont eu autant d'influence sur moi que les poètes que je lisais à la même époque. Mais ensuite il y a eu la guerre et l'après-guerre et j'ai oublié le cinéma pendant une quinzaine d'années. Puis je suis venu à Rome et j'ai publié un roman qui a connu une certaine célébrité en Italie et des metteurs-en-scène comme Bolognini, Fellini m'ont demandé d'écrire des scénarios. Et alors j'ai eu la possibilité de faire un film moi-même. Je n'avais jamais étudié dans cette ligne-là mais dans un sens c'était un aboutissement naturel.

Pensez-vous qu'on puisse se servir du cinéma comme d'une arme?

— Oui, je crois que le cinéma est une arme c'est-à-dire que je considère chacun de mes films par exemple comme une action politique. L'idéologie a toujours beaucoup d'importance dans le choix du sujet. Mais je ne suis pas de ceux qui croient que l'oeuvre d'art doit être essentiellement une action. Au contraire, je suis en polémique contre les metteurs-en-scène qui font de la rhétorique de ce genre-là.

Comment considérez-vous le travail avec les comédiens?

— En général, je n'aime pas travailler avec des acteurs professionnels. Sauf dans des cas d'exceptions comme Toto et Silvana Mangano. Je préfère tourner avec des non-professionnels pour la même raison que je préfère le cinéma à la littérature: parce que le cinéma m'oblige à vivre dans la réalité à exprimer la réalité avec la réalité. Et je pense que l'acteur non professionnel est plus proche de la réalité: il est une tranche de la réalité. L'acteur professionnel a tendance à être habile à se transformer, à trahir à être autre chose que sa réalité.

Vous qui dites que la bourgeoisie est dans sa phase décadente, qu'est-ce qui va succéder à la bourgeoisie comme ordre social?

— Je ne sais pas. C'est impossible de prévoir le futur. Mais il y a deux courants dans cette science du futur. D'abord celui dont Mac Luhan est le plus important prophète et qui est optimiste, qui dit que la nouvelle époque technologique sera une sorte d'âge d'or de l'humanité. Et ensuite il y a une vision apocalyptique de la même réalité. Et je pense que j'appartiens à cette deuxième tendance.

Dans Des Oiseaux Petits et Gros, en faisant mourir le corbeau, vous proclamez la mort des idéologies. Qu'est-ce qui va succéder aux idéologies?

— Le corbeau dit avant de mourir: "Naturellement il y a quelqu'un d'autre qui viendra me remplacer!" Il y a encore de l'optimisme. Mais dans Théorème, cet optimisme-là est fini. Les choses ont changé. Tout le monde retourne en arrière. En Amérique, Nixon, c'est plus en arrière que Kennedy. En Union Soviétique, on s'en va toujours plus à droite, on forme des fascismes et des totalitarismes. En Europe aussi. Le monde est à un moment qui ne justifie pas une vision optimiste.



Theorema: une famille bourgeoise où la connaissance érotique...

Et faire des films répond à cette angoisse?

— Tourner un film, c'est une forme d'ivresse. Une espèce de drogue que je prends quand je tourne. Mais après, quand je vois le film, quand c'est fini, l'ivresse devient angoisse.

Vous faites des films contre le système bourgeois. Est-ce qu'il n'y avait pas contradiction dans le fait de recevoir un prix pour ce travail?

— Non, le prix de l'OCIC ne m'a pas surpris. Je savais que je faisais un film sur un thème religieux, sur le problème des rapports entre la bourgeoisie et la religion, je savais que j'étais de bonne foi et il faut dire enfin que le jury était composé surtout de catholiques de gauche. De toute façon, je crois que l'Eglise et la religion sont contre la bourgeoisie. Le message de mon film, c'est que la bourgeoisie n'est pas religieuse. Jusqu'à maintenant elle a employé l'Eglise comme une forme de pouvoir, pour exercer le pouvoir. Maintenant qu'elle est complètement industrialisée, je crois qu'elle n'en a plus besoin... Et alors l'Eglise sera abandonnée.

Mais sur quoi s'appuie cette condamnation de la bourgeoisie?

— Sur des raisons psychologiques d'abord, qui dépendent de mon caractère, de ma formation, de mon enfance, etc. En fait, c'est une situation typique à beaucoup de jeunes. En fait, c'est une situation typique à beaucoup de jeunes, les étudiants par exemple, qui prononcent un mode de condamnation contre leur famille et leur père. Ce fut à peu près la même chose pour moi quand j'étais jeune. Et ensuite est venue l'idéologisation de cette forme de haine, à travers le marxisme.



Theorema: loin d'un film sexy...

Dans cette optique-là, que pensez-vous de l'évolution idéologique de Godard par exemple, qui en vient à se couper complètement du système?

— J'aime beaucoup Godard et son cinéma mais je suis très critique sur sa position idéologique. Pour moi, il ne comprend pas. Il a une forme de haine contre la culture. Il est terrorisé par la culture. Il en a une forme de complexe d'infériorité. Dans Pierrot-le-Fou, par exemple, la littérature est vue comme une sorte de paradis perdu ou de paradis interdit. Et ce complexe-là fait que sa position politique est toujours ou moraliste ou irrationnelle et jamais vraiment idéologique et rationnelle. Et ça le porte à dire des choses à la fin rhétoriques.

Et quelle est votre position à vous?

— Très compliquée vraiment... Mais aussi équilibrée. Je crois. Naturellement je suis un bourgeois, donc j'ai eu une éducation laïque et rationnelle, et j'ai passé au marxisme avec mon laïcisme et mon rationalisme. Donc avec mon habitude à la critique, à refuser le dogme. Donc de marxisme critique. Mais pas seulement contre le système bourgeois mais aussi contre les institutions marxistes mêmes.

Croyez-vous en la démocratisation du cinéma?

— Non, en la démocratisation de la production. Pour la démocratisation du cinéma, je pense qu'il faut être très aristocratique pour démocratiser le cinéma parce que c'est seulement si on est aristocrate qu'on peut éviter la massification de l'industrie du film, qui est la chose la plus anti-démocratique qui soit.

A l'intérieur du système de consommation, quelle efficacité croyez-vous que tout cela puisse avoir?

— C'est comme un livre vous savez. Dans un certain point de vue, on produit un objet de consommation mais dans un autre point de vue, c'est une chose inconsummable, inconsumable, c'est de la poésie. De même, un film d'acteur, c'est un produit de consommation, à l'usage d'un certain public, mais d'un autre point de vue, c'est une chose inconsummable, inconsumable, en dehors de l'histoire et du moment de production.

Et que faites-vous maintenant?

— J'achève le montage de La Porcherie, l'histoire d'un jeune homme qui aime les porcs et que son père et sa mère devaient à la fin. Je prépare le tournage de Médée, pour le mois de mai avec Maria Callas, autour du thème des relations qui peuvent exister entre un jeune homme qui ne croit qu'au succès, Jason, et un prêtre. Et je suis en train d'écrire celui que je ferai ensuite.

Faites votre choix

● Au Centre Underground dimanche seulement, un programme de films underground québécois: Mousehold, de Margaret Ann Corriveau, un film, de Margaret Ann Corriveau: Visage, de Klaus Fuchs; Tabarak, de Claude Chamberland; Wind Up, de Ronald Blumer. Initiation, de Fernand Bélanger.

● Conquête, de Kaneto Shindo, avec l'héroïne de La Femme des Sables Kyoko Kishida. Un samouraï sans vergogne à qui rien ni personne ne résiste veut s'approprier la femme d'un autre. Ça finira très mal. Cine Week End, samedi et dimanche en soirée.

● Entre la mer et l'eau douce, de Michel Brault, avec Genevieve Bujold et Claude Gauthier. Comment on vit l'amour à Montréal: un des meilleurs et des plus vrais films québécois. Galeries d'Anjou.

● Rosemary's Baby de Roman Polanski avec Mia Farrow. Tentative de portrait d'un jeune couple bourgeois dans la civilisation judéo-chrétienne, par le moyen de l'horreur. Version française Arlequin.

● Le Socrate, de Robert Lapoujade. Petit manuel pratique pour accoucher d'un regard libre. S.T. anglais. Elysée.

● The Charge of the Light Brigade de Tony Richardson avec Vanessa Redgrave et David Hemmings. Une petite merveille de technique et d'interprétation, doublée d'un outil efficace pour en finir avec le jeu de la guerre. V.O. Monkland.

● Le Procès, d'Orson Welles avec Anthony Perkins et Jeanne Moreau. Un accomplissement majeur de la magie cinématographique et de conscience contemporaine. Version française. Dauphin.

● Alexandre le Bienheureux d'Yves Robert avec Philippe Noiret. De l'auteur des Copains, la suite, un éloge de la paresse fait avec beaucoup de paresse et un peu de charme. Cinema V.

● Ben Hur, de William Wyler, avec Charlton Heston. Le meilleur film canadien-français jamais fait: une leçon de sublimation. V.O. Imperial.

● Grazie Zia de Salvatore Samperi. La nouvelle vague, lyrique et exacerbe. V.O. sous-titres anglais. Salle Hermès.

● Jeux de Nuit de Mai Zetterling avec Ingrid Thulin. Un grand cri de femme. Version originale sous-titres français. Festival.

● La Poupée de Jacques Baratier d'après le roman de Jacques Audubert. Un des premiers films importants de la nouvelle vague française. V.O. sous-titres anglais. Elysée.

● Au Verdi cette semaine: samedi deux films de Ronald Neame avec Sir Alec Guinness: Horse's Mouth et Tunes Of Glory. 6, 7, 8 et 9 avril, deux films du maître de l'humour américain, W.C. Fields, The Bank Dick et Never Give a Sucker An Even Break. 10, 11 et 12 avril, Melina Mercouri dans Never on Sunday et P. Phaedra.

● A la Cinémathèque cette semaine. Mardi 8, 7.30: Animation polonaise II. 9.30: Films ethnographiques sur les Eskimos Netsilik, At The Caribou Crossing Place et At The Autumn River Camp. Mercredi 7.30: Le Crime de M. Lange de Jean Renoir, France 1935, v.o. 79. 9.30: Cinéastes canadiens en Chi-

ne Communiste: The People Between de Grant MacLean et The Seven Hundred Million de Patrick Watson. Jeudi 20.00: Le cinéma Politique. Invité: M. Michel Chartrand. Vendredi 7.30: Le Plaisir, de Max Ophuls, France 1952, v.o., 95. 9.30: Les Aventures de Juan Quin Quin, de Julio Garcia Espinosa, Cuba 1967, v.o., 113. Ou comment faire la révolution en Amérique latine sans vraiment se fatiguer.

Galerie Sherbrooke Lee
1196 ouest, rue Sherbrooke
Montréal H3
Téléphone 845-0289

Guido Molinari
Exposition du 20 mars au 9 avril

Dessins Aquarelles Gouaches
1954-1958
Trottoir Serein
1958-1959

Exposition peintures canadiennes
du 19^{ème} et 20^{ème} siècles
vernissage jeudi 10 avril

EXPOSITION

HENRY SIMPKINS, A.R.C.A.

AQUARELLES RÉCENTES

8 au 19 avril

GALERIE WALTER KLINKHOFF

1200 OUEST, RUE SHERBROOKE 288-7306

galerie libre

THOMAS COONEY
Jusqu'au 9 avril

PETER DAGLAISH
Vernissage 9 avril 20.30h.

2100, Crescent
Tél.: 288-6080

AUJOURD'HUI: DERNIER JOUR!

Alec GUINNESS
• THE HORSE'S MOUTH
2.45-6.35-9.45 (coulures)
• TUNES OF GLORY
1.00-4.40 et 8.15 (coulures)

dès demain (DIMANCHE)
l'unique comédien

W.C. FIELDS
deux de ses plus grands films
"THE BANK DICK"
à 2.20-5.00-7.50 et 10.30
& "Never Give a Sucker an Even Break" 1.00-3.45-6.30 et 9.15
dernier spectacle complet: 9.15

verdi
5380, ST-LAURENT — 277-4145

FESTIVAL D'OPÉRAS

Barberier di Siviglia
de Rossini avec Tito Gobbi
en couleur
3-4-5 avril
jeu. ven. sam.

Madame Butterfly
de Puccini avec Karou Yachigusa en couleur
6-7-8 avril
dim. lun. mar.

RIGOLETTO
de Verdi avec Tito Gobbi
9-10-11 avril
mer. jeu. ven.

La Forza Del Destino
avec Gino Sinibergli
12-13 avril
sam. dim.

THE IMKADO de Gilbert & Sullivan
avec THE D'OLLY CARTE
OPERA COMPANY en couleur
14-15-16 avril
lun. mar. mer.

POUR TOUS
Tous les jours, représentation à
12.00 - 2.15 - 4.30 - 6.45 - 9.00
Prix spécial pour étudiants
lun. à ven. 11.00 à 5.30 p.m.

CINÉMA
931-2912 **GUY**
Guy & Maisonneuve

UN QUÉBÉCOIS EN LIBERTÉ!

Georges dor

DU 14 AU 27 AVRIL

Les billets sont en vente aux endroits suivants: Dupuis pour "ELLE" de la Place Saint-Hubert et des Galeries d'Anjou, chez Ed. Archambault, ainsi qu'à la Comédie Canadienne.

COMÉDIE CANADIENNE
44, quai, Ste Catherine • 861-3339

Sally Bunn 18 ANS **Sally McLean** 14 ANS

d'après le roman d'ALBERTINE SARRAZIN

L'ASTRAGALE

Marlene Jobert Horst Bucchalz

Aujourd'hui, dimanche et lundi: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30. Ce soir exceptionnellement à 11.30

LE DAUPHIN par Orson Welles 4e Sem.

ÉLYSÉE
35 MILTON / 842-6053
SALLES CLIMATISÉES

Programme SPECIAL de Pâques DU 4 AU 10 AVRIL SEULEMENT

VEN. SAM. DIM. LUN. 1.30; 3.30; 5.30; 7.30; 9.30 MAR.-JEU. 7.30; 9.30

SALLE RESNAIS
DERNIER JOUR: LA CAZA
un film de JACQUES BARATIER

SALLE EISENSTEIN
EASTMANCOLOR
LE SOCRATE
de R.LAPOUJADE

LA POUPÉE
CINEMASCOPE EASTMANCOLOR

L'ÉROTISME DANS LA RÉVOLUTION
LA RÉVOLUTION DANS L'ÉROTISME

PRIX SPECIAL DU JURY
14 ANS VENISE 1968

ÉTUDIANTS: DEMI-TARIF VENDREDI, SAMEDI APRÈS-MIDI, LUNDI

Galerie Godard Lefort
1490 Sherbrooke ouest

Jacques de Tonnancour

L'OEIL SUR LES DISQUES



En terre baroque avec Richard Strauss

Le 26 janvier 1911 à Dresde, le rideau se lève sur la première du "Chevalier à la rose" de Richard Strauss. L'accueil du public est triomphal et la critique plus poudrée que jamais à l'égard du compositeur. Encouragé, il ébauche en collaboration avec le poète autrichien Hugo von Hofmannsthal les projets de deux ouvrages lyriques: "Ariane à Naxos" et "La femme sans ombre". Une grande période baroque prend forme et la popularité du compositeur s'accroît. Elle connaît d'ailleurs d'exceptionnels prolongements: le Chevalier est joué deux cent trente fois au cours de l'hiver 1937-38 en Autriche et en Allemagne, puis, au cours d'un carnaval à Munich l'année suivante, on promène son effigie de carton dans les rues — suivie de celle d'un Wagner en larmes et d'une phalange de chevaliers à la rose à cheval.

Style baroque? "La femme sans ombre" est le dernier opéra qui soit issu de cette période, bien que ses caractères soient plus probants dans "Ariane à Naxos" et encore plus dans le "Chevalier à la rose" où Strauss allie ses propres méthodes de composition aux procédés dramatiques du 18e siècle et à la valse viennoise d'un Johann Strauss. Tel est, très sommairement ébauché, le portrait historique et stylistique des oeuvres placées en tête de cette chronique.

RICHARD STRAUSS: ARIADNE AUF NAXOS; le soprano Gundula Janowitz (Ariane et Prima donna), le soprano Sylvia Geszty (Zerbinetta), le soprano Terera Zylis-Gara (le compositeur), le soprano Erika Wustmann (Naiade), le soprano Adele Stolte (Echo), le ténor James King (Bacchus et le Ténor), le ténor Peter Schreier (le maître de danse et Scaramuccio), le ténor Hans-Joachim Rotzsch (Brighella), le baryton Hermann Prey (Arlequin), la basse Theo Adam (le maître de musique), la basse Siegfried Vogel (Truffaldino); l'Orchestre de l'Opéra d'Etat de Dresde sous la direction de Rudolf Kempe; SCL-3733 (3 disques) ANGEL

D'abord conçue par Hofmannsthal comme un petit opéra d'une trentaine de minutes, lequel devait s'incorporer à la représentation du "Bourgeois gentilhomme" de Molière, l'oeuvre fut remaniée en raison du peu de succès remporté par sa création à Stuttgart en 1912. "Ariane à Naxos" se vit donc dotée d'un prologue musical et s'imposa définitivement au cours de sa première exécution à Vienne en 1916. Opéra en un prologue et un acte, le livret nous amène d'abord dans la coulisse d'un petit théâtre où le rideau doit se lever sur l'opéra "Ariane à Naxos". Au centre de l'action, un compositeur (rôle travesti) est ulcéré par une décision impromptue et scandaleuse du maître de la maison: ce dernier souhaite, en effet, que des comédiens italiens bouffes s'insèrent dans l'opéra-seria. Le compositeur s'emporte, expose diverses théories sur les problèmes du créateur et de la pureté de l'art et, non sans dégoût, doit accepter le compromis parce qu'il a besoin d'argent. Le rideau se lève sur Ariane, solitaire dans l'île où l'a abandonnée Thésée et souhaitant la mort. Entourée de Dryade, de Naiade et de Echo, harcelée par les comédiens italiens qui tentent de régler son problème à l'échelle de leur univers frivole, Bacchus débarque enfin sur l'île et l'entraîne dans la vie éternelle et divine.

Pour traduire cette tragédie mythique et mystique en musique, Strauss a adopté une formation instrumentale réduite: 2 flûtes, 2 hautbois, 2 clarinettes, 2 bassons, 2 cors, 1 trompette, 1 trombone, 6 violons, 4 altos, 4 violoncelles, 2 contre-basses, 2 harpes, harmonium, celesta et divers instruments de percussion. Ce qui lui permet d'affirmer un langage très souple, d'une grande clarté aussi malgré une certaine

complexité. Sous le bâton de Rudolf Kempe, nous avons affaire à un véritable petit orchestre de solistes qui joue (comme en liberté) tour à tour avec lyrisme, couleur et humour — notamment dans les scènes de galanterie style commedia dell'arte. A cet égard, les résultats obtenus par Kempe sont étonnants et assurent un solide point d'appui aux chanteurs.

Le chef n'est pas le seul qui semble se surpasser: Gundula Janowitz est dramatique, vibrante d'un bout à l'autre, et donc très attachante. Il faut l'entendre dans le grand air ("Es gibt ein Reich") chaleureux et tourmenté où elle interpelle la mort, ainsi que dans le duo d'amour final, sorte d'apothéose des amants transfigurés. Voilà un rôle taillé à la mesure de son tempérament et, surtout, de son timbre: les lignes vocales straussiennes sont déroulées sans effort et avec une spontanéité qui sous-entend une sublime compréhension de chacun des mots du texte.

Zerbinetta, c'est Sylvia Geszty qui est excellente — notamment dans le grand récitatif et air "Drum lasst das Tanzen" (allegretto molto et allegro). La voix de Teresa Zylis-Gara est belle sans être tout à fait convaincante, celles des trois nymphes amples et presque translucides. Soit, un bilan extrêmement positif dans la distribution féminine.

Chez les hommes, Prey, Adam et Vogel se distinguent principalement, bien que les envolées des deux ténors ne soient pas mauvaises. Les rôles étant plus exigeants, nous souhaitons pourtant plus de style et d'aisance. Surtout de James King dont certains aigus sont un peu secs.

L'enregistrement est somptueux et cette dernière version en lice est capable de rivaliser avec toutes ses précédentes.

RICHARD STRAUSS: DIE FRAU OHNE SCHATTEN (La femme sans ombre); avec Hans Hopf, Leonie Rysanek, Elisabeth Hogen, Christel Goltz, Paul Schoeffler, Kurt Boehme, Emmy Loose... et plusieurs autres; Karl Böhm dirige l'Orchestre Philharmonique de Vienne; SRS-64503 (4 disques) RICHMOND "Opera Treasury Series".

Repiqué sur étiquette à bon marché et servi par une très bonne prise de son stéréophonique, c'est sans contredit l'enregistrement de "La femme sans ombre" (1914-17) qu'il faut posséder. Je ne vois pas pourquoi on devrait déboursier le double du prix pour la version concurrente sur Deutsche Grammophon, laquelle n'est d'ailleurs pas supérieure à celle-ci à tous les points de vue.

Désigné — un peu à tort — comme une suite de la Flûte enchantée, cet opéra symbolique en trois actes met en scène un empereur du monde terrestre et une impératrice du monde féerique qui n'a pas d'ombre. Ce qui est synonyme de stérilité dans certaines mythologies. Or, si elle n'a pas d'enfant dans le délai fixé par son père, son époux sera changé en pierre. Sur les conseils de sa vieille nourrice, l'impératrice va tenter d'enlever l'ombre de la femme du teinturier Barak, mais, au dernier instant, elle refuse par humanité. Devant un si beau geste, son père annihile le sortilège.

Peu souvent présenté à la scène parce qu'il nécessite de nombreux décors et des chanteurs d'élite, l'ouvrage totalise "avec le plus de maîtrise les acquisitions de l'art straussien du point de vue musical et dramatique" (C. Rostand). L'orchestre est puissant et dirigé par un des plus grands spécialistes des oeuvres du compositeur: Karl Böhm. Les solistes auxquels nous aimerions nous attacher longuement, sont des modèles d'intelligence et de plénitude vocale dans la sobriété.

le compositeur s'était proposé, à un moment où il était atteint de surdité (1876), de "décrire en son le cours de son existence."

Les interprétations du Quatuor Juilliard sont particulièrement séduisantes et les musiciens jouent avec un sentiment parfait du style. A ne pas manquer.

SMETANA: "Ma patrie"; Vaclav Neumann dirige le Leipzig Gewandhaus Orchestra; CSA-2222 (2 disques) LONDON

Poème symphonique en six parties, "Ma patrie" est l'oeuvre la plus splendide et la plus connue de Smetana. Cette version n'est pas inférieure à celle de Karel Ancerl sur Crossroads, mais la prise de son est mieux soignée, à l'honneur de la maison London.

L'orchestre est survolté, conduit par un chef inspiré qui se laisse vraisemblablement emporter jusqu'à l'extrême limite de son art et de ses affinités avec le terroir tchèque.

SCHUBERT: "Sonate en si majeur No. 6, Op. 147" et "Sonate en la majeur No. 7, Op. 164"; par le pianiste Jean-Paul Sévilla; HMO-ORTF-30.903 HARMONIA MUNDI

SCHUBERT: "Moments musicaux Op. 94"; SCHUMANN: "Nachtstücke Op. 23"; par le pianiste Emil Gilels; SR-40082 MELODIYA/ANGEL

Titulaire du premier prix du Concours international de Genève de 1959, Jean-Paul Sévilla est tout à fait le contraire d'un pianiste superficiel qui cherche à plaire ou à briller. S'attaquant, ici, à des oeuvres complexes, chargées de sens et de sentiments, sa nature sensible lui permet d'exprimer une conception pianistique extrêmement réfléchie. On est surpris par la clarté d'architecture qui domine ses interprétations. Si l'on excepte l'intégrale de Wührer sur Vox, il s'agit des seules versions phonographiques de ces oeuvres que nous connaissions. On résiste difficilement à la traduction chaleureuse et lumineuse de l'allegretto quasi andantino (Sonate Op. 164) par Sévilla.

Le pianiste soviétique Emil Gilels est mieux connu des Québécois. Il présente le seul enregistrement disponible des quatre "Nachtstücke" que Schumann écrivit en 1839 — après les Scènes d'enfants Op. 15, les huit Novelettes, les Kreisleriana Op. 16, l'Humoresque... Demeurant comme toujours un technicien transcendant et un musicien puissant, Gilels fait revivre cette musique (où les sentiments de la nature sont si directs) d'un toucher dense et élégant à la fois. Dans les "Moments musicaux", on peut préférer l'extrême délicatesse d'un Schnabel (en mono sur Angel) ou l'enregistrement récent de Kempff (sur Deutsche Grammophon) pour sa merveilleuse logique interne, mais les "Nachtstücke" valent bien l'acquisition de ce dernier disque de Gilels.

Les prises de son sont excellentes, bien que la sonorité du piano soit un peu métallique sur l'enregistrement Melodiya/Angel.

GLINKA: "Jota Aragonesa" (Ouverture espagnole No. 1); "Nuit d'été à Madrid" (Ouverture espagnole No. 2); "Kamarinskaya" (Fantaisie pour orchestre sur des thèmes de danses et de chants nuptiaux); "Valse-Fantaisie"; "Chernomor's March" et "Danses orientales" tirées de l'opéra Ruslan et Ludmila; l'Orchestre Symphonique d'URSS sous la direction d'Eugene Svetlanov; SR-40081 MELODIYA/ANGEL

Voici des oeuvres qu'on a enregistrées maintes fois en raison de leur popularité auprès du public... et dans les super-marchés (notamment la Valse-Fantaisie). Pour ceux qui raffolent de cette bonne soupe à la russe, je souligne qu'il est difficile de souhaiter des interprètes plus authentiques.

Jacques Thériault

Nouveautés Pop

En cet instant où mon doigt soulevé va frapper la touche de ma Smith Corona, 250/Mark II, je veux remercier Luc Granger de m'avoir dédié son ouvrage "Ouate de phoque". Sans outrepasser mes droits de critique musical, puis-je signaler qu'on y parle beaucoup de quelques-uns de nos amis dont, bien entendu les Beatles et les feus Creams... Il me demande pourquoi je m'appelle Pénélope? Je lui poserais à mon tour cette question: "Pourquoi pas"? Non sans lui proposer deux possibilités de réflexions:

1) Ne faut-il pas que survive dans les mémoires montréalaises ce lieu de la rue Sherbrooke, entre Bleury et Durocher, qui fit certains de nos beaux soirs.

2) "Heureux qui comme Ulysse a fait un beau voyage", (Ronsard). Il en est d'autres.

Qu'on me permette de rappeler que nous aurons, cette semaine, deux événements d'importance. Le premier est le Salon du disque qui bat son plein à Paul-Sauvé avec tous les nôtres en chair et en os et quelques-uns des leurs gravés sur la cire. Le second est la venue à Montréal de Ravi Shankar que l'on se doit d'aller entendre ce soir, salle Wilfrid-Pelletier. La musique populaire doit BEAUCOUP à Ravi Shankar (voir plus bas la cithare de Mayall). Musicien d'excellence mais aussi GURU, chacun de ses sons est une expérience qu'il faut avoir vécue et vivre. Prière d'y aller COSTUME.

Parmi les disques reçus cette semaine, nous en avons choisi deux. Parmi ceux que nous n'avons pas choisis, mentionnons quand même:

1) Tom Jones dans "Help Yourself", London (PAS 71025): ses bagues, ses bracelets, ses poils sur les bras, sa voix.

2) Engelbert, London (PAS 71026): son noeud papillon, ses dentelles, sa forte barbe, sa voix.

Pour les adultes seulement... Voyons les autres.

Blues ou Blue

Paix et soleil! Voici, en bref, ce que nous propose, chers amis auditeurs transis par les neiges d'avril, John Mayall dans son plus récent disque: "Blues from Laurel Canyon" (London PS 545).

Ce jeune chanteur barbu et décoré est ce qui reste des défunts Bluesbreakers débendés. John se produit maintenant en solo accompagné par un trio chevelu et efficace, jouant entre autres de la guitare hawaïenne et des tablas.

Pour se remettre d'une débandade, rien ne vaut le repos. John Mayall est donc parti en vacances pour se retremper dans la "Mère nature". Le présent disque est le résultat musical et poétique de ce voyage au milieu des arbres et des ciels.

Ce petit cycle a beaucoup de charme. "There's so much beauty around here..." comme nous le dit John dans la troisième plage, "Ready to Ride". En tout, douze chansons de soleil, d'attente tendre, parfois légèrement assombrie par un amour qui ne vient pas. "Sometimes love can make you wish that you

had never born". Ce qui est quand même un peu idiot, ne le cachons pas... mais dans la note. Après tout les fils d'Adam n'ont-ils pas le droit de pleurer un peu après leurs Eves personnelles?

Je n'aime pas extraordinairement la voix de John Mayall. Du moins, je mets toujours quelque temps à m'y faire. L'adaptation faite, j'apprécie cependant son timbre un peu rude et une modulation assez proche, sans lui ressembler cependant, à celle de Dylan. En ce sens, la meilleure chanson me paraît être "Walking on sunset", dont les paroles, au demeurant, sont exquises.

L'environnement musical est simple et libre comme les paroles. C'est un disque facile, sans bêtise, reposant, optimiste que ce voyage quelque peu utopique où l'on retrouve la grande nostalgie américaine des plaines et des bois.

"Here is a way of living that I will sorely miss".



On ne peut pas demander à tout le monde d'avoir une vision. Dommage mais c'est ainsi.

Notre deuxième sélection n'aura donc pas le bonheur de la première parce que la "Blue Matter" de Savoy Brown (London PAS 71027) est d'un genre un peu hybride entre le profond pourpre et la simple musquette de discothèque où l'on ne manquera pas d'entendre bientôt quelques-uns des airs réunis sur cet album.

C'est que ce disque est essentiellement musical et dansant avec, disons-le sans plus de réticence, un excellent piano de Kim Simmonds.

Musical? Très certainement et c'est là, ESSENTIELLEMENT, sa raison d'être. C'est pourquoi la face 2 est la meilleure. Enregistrée en public, les jeunes artistes (particulièrement dans "Louisiana Blue", 9:06 minutes) ont le temps de se chauffer et de nous chauffer.

Comme il se doit, selon les lois du genre, il faut attendre que sortent du magna quelques moments de vibrantes interventions. Ce qui ne manque pas. Or, c'est un peu long.

Pour les jeunes



"Ali. Ali. Ali-Baba de la mosquée à la casa..." Bien sûr, c'est rigoureusement stupide; je ne déteste pas ça.

Revenu le temps de mon jeune âge, j'apprécierais certainement notre toujours brave Fernandel qui vient d'enregistrer, pour les moyens-petits quelques-unes des plus connues histoires des "Mille et une nuits", sur disque Select (S-398.138). On y retrouvera donc Aladin, Ali-Baba et Sinbad le marin. Séduisante compagnie...

Qu'on ne s'étonne pas de trouver sous ma plume (qui j'espère n'est pas une plume d'oie) la mention de cet enregistrement. Sous tous leurs avatars, "Les Mille et une nuits" restent pour moi un des plus grands moments de la littérature mondiale; on n'y est jamais introduit trop tôt... et Fernandel est un conteur merveilleux.

Pénélope

Nouveautés classiques

DVORAK: Quatuor No. 6 en fa majeur Op. 96; SMETANA: Quatuor No. 1 en mi mineur; par le Quatuor Juilliard; MS-7144 COLUMBIA

Les deux quatuors réunis sur ce microsillon comptent parmi les pages les plus mondialement célèbres des compositeurs tchèques Dvorak et Smetana. Baptisé curieusement "américain" ou "nègre", le quatuor de Dvorak a été écrit au cours d'un séjour aux Etats-Unis en 1893... en moins de quinze jours. Le quatuor de Smetana s'intitule "Pages de ma vie";

Cette semaine chez Bertrand

SUR DISQUES "DEUTSCHE GRAMMOPHON"



MOZART
CONCERTOS POUR PIANO
17-21 (STÉRO)
THEME DU FILM
"ELVIRA MADIGAN"
PIANISTE: GEZA ANDA



NARCISO YEPES
GUITARE ESPAGNOLE
(STÉRO)
VOLUME 2

PRIX BERTRAND \$5.58 PRIX BERTRAND \$5.58



LES NEUF SYMPHONIES DE BEETHOVEN
HERBERT VON KARAJAN ET LA PHILHARMONIQUE
DE BERLIN
SUPERBE ALBUM DE HUIT DISQUES "STÉRO"
PRIX BERTRAND \$23.98



"LE MESSIE" DE HAENDEL
KARL RICHTER ET LE MUNCHENER
BACH ORCHESTRA
UN ALBUM DE TROIS DISQUES "STÉRO"
PRIX BERTRAND \$15.98

SUR DISQUES "ADES"



ALBERTINE SARRAZIN
"CHANSONS ET POÈMES"
AVEC MYRIAM ANISSIMOV
DISQUE "STÉRO"
PRIX BERTRAND \$4.75



LENY ESCUDERO
DISQUE "STÉRO"
658024

PRIX BERTRAND \$4.75

DES DISQUES POUR ENFANTS "LE PETIT MENESTREL"



MOZART
RACONTE AUX ENFANTS
PAR GÉRARD PHILIPPE

PRIX BERTRAND \$3.98

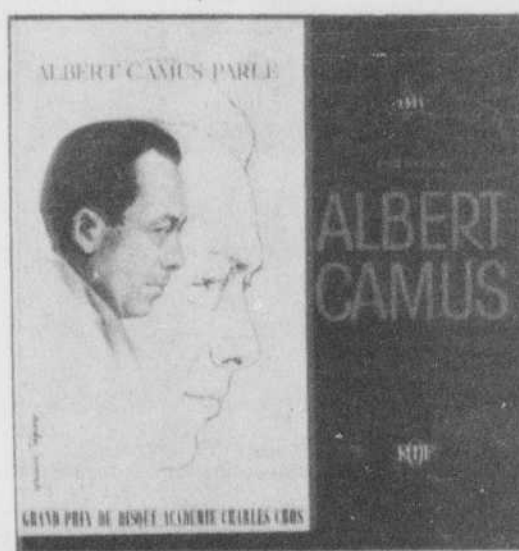


BEETHOVEN
RACONTE AUX ENFANTS
PAR MADELEINE REHAUD
ET JEAN-LOUIS BARRAULT

PRIX BERTRAND \$3.98

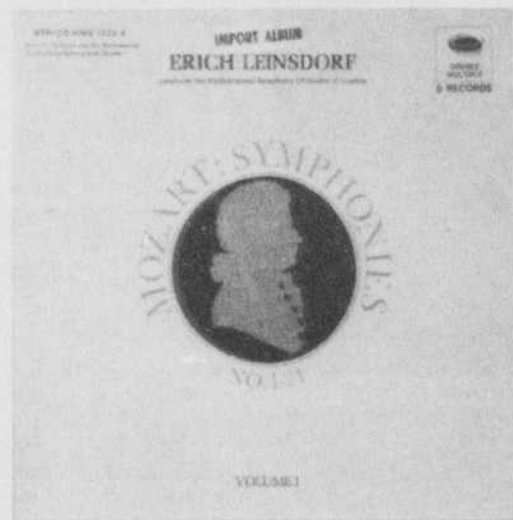


GÉRARD PHILIPPE
ET
LE THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE
UN ALBUM DE DEUX DISQUES
PRIX BERTRAND \$11.50



ALBERT CAMUS
"PRÉSENCE DE ALBERT CAMUS"
ALBUM DE TROIS DISQUES
PRIX BERTRAND \$19.98

NOUS SOMMES MAINTENANT DÉPOSITAIRES DE TOUS LES EXCELLENTS DISQUES "WESTMINSTER"



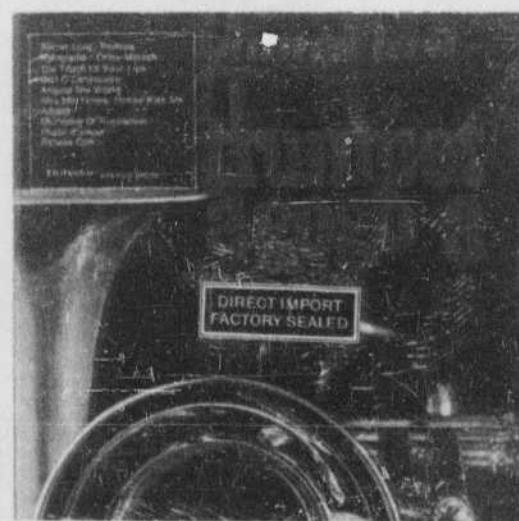
L'INTÉGRALE DES SYMPHONIES
DE MOZART
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE LONDRES
ERICH LEINS DORF
DEUX ALBUMS DE SIX DISQUES CHACUN
PRIX BERTRAND Chaque album \$21.00



SWINGIN' BACH GUITAR
DISQUE "STÉRO"
237642
PRIX BERTRAND \$4.98

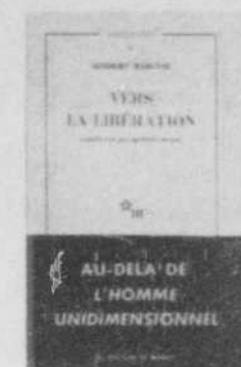


MAUREEN FORRESTER
"A CHARM OF LULLABIES"
JOHN NEWMARK, PIANISTE
DISQUE "STÉRO"
PRIX BERTRAND \$3.98

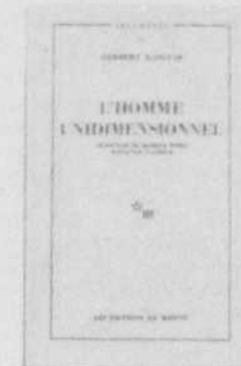


JAMES LAST
TROMPETTE À GOGO NO. 3
"STÉRO" 249239
PRIX BERTRAND \$4.98

LES LIVRES DE HERBERT MARCUSE



VERS LA LIBÉRATION
PRIX BERTRAND \$2.00



L'HOMME UNIDIMENSIONNEL
PRIX BERTRAND \$4.50



EROS ET CIVILISATION
PRIX BERTRAND \$4.50



RAISON ET RÉVOLUTION
PRIX BERTRAND \$5.50

UN SIMPLE ACOMPTE! ET LA POSTE EST GRATUITE PARTOUT AU PAYS

ALBUM DE LUXE



JEHANE BENOIT
L'ENCYCLOPÉDIE DE LA CUISINE CANADIENNE
PRIX BERTRAND \$12.00

BERTRAND - C.P. 84, Place Bonaventure - Montréal 114.

Veuillez m'expédier:

NOM
ADRESSE
VILLE
COMTÉ
CI-INCLUS UN ACOMPTE DE: \$

BERTRAND

PLACE VILLE MARIE - Montréal 113
PLACE BONAVENTURE - Montréal 114

Montréal Athènes...jamais le lundi et le vendredi

par Louis-Martin TARD

— Ils nous apportent le soleil!

C'est le mot qu'il fallait dire, même s'il était banal. Mais en fait, mercredi dernier, toute la région de Montréal, frileuse sous un ciel maussade, ouatée d'une neige molasse tombée dans la nuit et qui fondait mal sous le vent froid, n'avait rien d'exaltant.

Plusieurs centaines de personnes invitées par la société Olympic Airways regardaient à travers les grandes vitres de l'aéroport de Dorval un plat et triste paysage. Des mets grecs, du vin résiné, de la musique typique, des danseurs en costumes traditionnels s'évertuaient à donner une allure un peu méditerranéenne à cette réunion.

De temps en temps, le directeur général de la compagnie pour l'hémisphère occidental, M. Chris Marcopoulos regardait alternativement sa montre et le ciel. On allait fêter une grande première: une liaison directe entre Athènes et Montréal par un appareil de la compagnie hellénique.

Soudain, la nouvelle se répandit parmi les convives: l'avion arrivait. Un point noir grandissait dans une tache de bleu, les nuages semblaient s'écarter. Lorsque le Boeing 707 s'est posé, le soleil éclairait l'aire d'atterrissage et lorsque les premiers passagers ont mis pied à terre, le ciel était dégagé et une tiède lumière du printemps baignait toutes choses.

— Nous avons quitté l'aéroport d'Hellenikon à Athènes à 9 h 55 ce matin, nous a dit le capitaine Batzakis, le commandant de bord de l'appareil qui venait de réaliser cette liaison inaugurale. Il faisait très beau. Mais l'Italie du Sud et la mer Tyrrhénienne étaient cachées par les nuages. Le ciel s'est dégagé au-dessus du mont Blanc. Alors que nous passions dans la région de Versailles le repas a été servi à nos passagers. Nous avons passé l'embouchure de la Somme, survolé le sud de l'Angleterre, l'Irlande, traversé l'Atlantique jusqu'au golfe du Saint-Laurent. Avant Québec, la collation de l'après-midi était servie. Et nous voici. Il était 2 heures PM à Montréal.

Désormais tous les mercredis et dimanches les jets d'Olympic Airways quitteront la capitale de la Grèce pour Montréal et Chicago. Dans l'autre sens, vous pourrez quitter Montréal à 10 h 55 du soir également les mercredis et dimanches, pour atterrir à Hellenikon le lendemain à l'heure de l'apéritif.

La liaison avec Athènes est également assurée par les lignes aériennes du Canadien Pacifique les mardis, jeudis et samedis, c'est-à-dire que cinq jours sur sept, si le désir vous en prend, vous pouvez en moins de neuf heures de vol environ fouler le sol attique.

Ces avions vous conduisent sur cette terre des dieux où il est si difficile de choisir son emploi du temps, car tellement de choses vous attirent: le charme athénien, le mystère des sites antiques, les collines sacrées, les souvenirs des personnages légendaires et en même temps si charnels, les foyers de haute sagesse, les lieux historiques où de fabuleux combattants et d'authentiques guerriers s'affrontèrent, les ruines d'une grandeur émouvante, les îles noyées de soleil, les monastères byzantins. Et partout au milieu de tant de passé, le présent donné aux visiteurs par une population accueillante qui voit en chaque touriste un Ulysse à recevoir dignement.

Cette douce Odyssée est désormais à portée d'ailes de Montréal. Des mots chargés d'un mystère lointain peuvent devenir des réalités.

Ces mots nous ont tous fait rêver: Ionie, Argolide, Eleusis, Thessalonique, les Cyclades, Marathon, Corinthe, l'Acro-

Olympic Airways:
les ailes d'A. Onassis

Olympic Airways dessert 14 capitales dans le monde entier et offre un service régulier entre les différentes villes et îles de la Grèce.

La toute dernière route ouverte, avec une fréquence de deux vols la semaine entre New York, Nairobi et Johannesburg, via Athènes.

Vieille de douze ans et propriétaire d'Aristote Onassis, Olympic a marqué un point important dans sa jeune vie en juin 1966 quand elle a inauguré le service transatlantique Athènes/New York. La compagnie a maintenant 8 vols par semaine en partance de l'aéroport John F. Kennedy dont trois vols sans escale et 5 vols New York/Paris/Athènes.

Olympic a maintenant une flotte de: Six 707-320, Cinq 727-200, Huit DC-6B, six DC-3, un hélicoptère super Frelon, un hélicoptère Alouette III, un Turbo-Navajo/Piper, un Aztec/Piper, deux nouveaux Boeing 707-320 seront livrés cette année.

pole, Naxos, Crète. Ce pays composé de marbres, d'oliviers, de vignes, de matoles et de chevreuils nous est proposé.

C'est, nous disent quelques-uns, "la Grèce des colonels". C'est aussi celle de Périclès, de Phidias et de Platon. Les régimes politiques passent, la beauté et la sagesse demeurent sous le soleil et la brise méditerranéennes.



LES ESCALES D'ULYSSE

Un hôtel américain à Prague

Le nouvel hôtel Intercontinental de 409 chambres à Prague qui est construit en vertu d'un accord passé entre Intercontinental Hotels Corp. de New York et l'office du tourisme tchécoslovaque, Cedok, devrait être prêt à accueillir les premiers clients dans environ un an, plus précisément vers la fin de mars 1970.

Les fondations et le sous-sol sont déjà achevés. 2.200 personnes pourront trouver place dans ses salles de réception, et son restaurant du 9ème étage offrira une vue panoramique du quartier de la vieille ville, du Château de Prague et de la Cathédrale de St. Vitus.

On y trouvera en outre un restaurant du Vieux Prague spécialisé dans la cuisine tchèque, un bar où on servira du vin, un salon, un casse-

croûte, ainsi que des magasins de fleuriste, de souvenirs et de bijouterie de fantaisie.

Le tout sera conforme aux normes établies par la chaîne Intercontinental dont fait partie l'Intercontinental de Prague.



Le signe Hospes

L'organisme Hospes a choisi ce symbole pour s'annoncer auprès du public. Au cours de sa première année d'existence ce service de séjour touristique a aidé plus de dix mille visiteurs.

Lors de sa fondation, Hospes n'avait été conçu que pour venir en aide aux touristes attirés au cours de l'été dans les régions de Québec et de Montréal. Depuis l'organisme a étendu son activité à la Province entière et fonctionne toute l'année.



Que fait le Bonhomme Carnaval de Québec en dehors des festivités d'avant Carême? Il voyage à travers le monde et remplit son rôle d'agent de relations extérieures.

Récemment, la compagnie BOAC l'avait invité à faire une tournée en Ecosse, afin d'y faire mieux connaître la province de Québec et sa capitale.

A Edimbourg et dans toute la Grande-Bretagne d'outre-Cheviot, on a beaucoup aimé la pittoresque évocation des joies québécoises.



La Renault 11.

En Europe, le plus agréable chemin d'un point à un autre se fait en Renault.

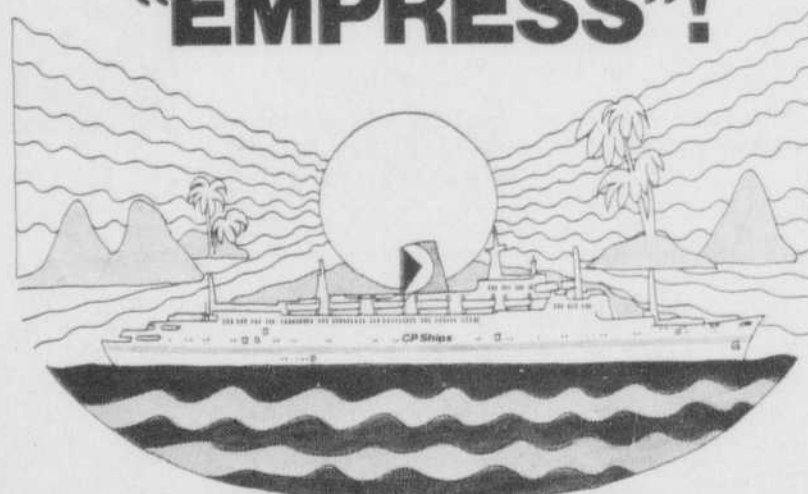
Une Renault toute neuve, c'est le moyen le plus confortable de visiter l'Europe, tout en économisant. Allez où bon vous semble. Sans vous soucier d'un horaire. Vous pouvez, avant votre départ, acheter une Renault à partir de \$1.324 (prix hors taxes), et Renault se chargera de vous la ramener au Canada. Ou encore, vous pouvez en louer une à partir de \$23.00* par semaine, kilométrage illimité. Pour tous renseignements, envoyez le coupon ci-contre dès aujourd'hui.

RENAULT SERVICE OUTRE-MER MD-7
C.P. 6400, Montréal (Québec)
Veuillez m'adresser une documentation complète sur vos conditions de vente et de location.

NOM _____
ADRESSE _____
TEL. _____
VILLE _____ PROVINCE _____

*Renault 4 louée pour 6 mois.

CROISIÈRES DU PRINTEMPS EN "EMPRESS"!



Croisières aux Antilles pour aussi peu que

\$275.*

Vous en avez probablement assez de l'hiver! Un peu de soleil ne serait sûrement pas à dédaigner. Il est encore temps de réserver pour une croisière aux Antilles en "Empress". Il n'y a rien de tel pour remettre en forme. Les activités sont nombreuses: réceptions, danse, natation, sports, cinéma. Si vous avez un penchant pour le farniente, vous pouvez toujours vous laisser bercer dans une douce oisiveté durant tout le voyage. Consultez un agent de voyages ou le Canadien Pacifique. Choisissez une des quatre croisières du printemps en "Empress".

Départs de New York les 14 avril, 25 avril, 5 mai et 17 mai.

Ports d'escale typiques: Saint-Thomas, la Barbade, Trinidad, Curaçao, la baie de Montego, Antigua, La Guaira, San Juan.

*(Croisière de 9 jours le 25 avril)

CP Navigation

INTER CONTINENTAL
Tours et Voyages
2118 est, rue Jean-Talon
729-5264

12 mois DE Soleil SUR LA COSTA DEL SOL

LOCATION APPARTEMENTS DE LUXE GRAND STANDING
Torremolinos-Málaga-Fuengirola-Marbella-Estepona-Carvajal

3 semaines
Départ 20 avril **\$361⁰⁰ CAN.**

Transport Aérien - Voiture sans chauffeur - Compris

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

Alfred Gagliardi
6900, RUE SAINT DENIS
271-6900

MONDIAL AVIOMAR
445 D. RUE JEAN TALON
274-7595

VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE

Alfred Gagliardi
6900, RUE SAINT DENIS
271-6900

INTER CONTINENTAL
Tours et Voyages
2118 est, rue Jean-Talon
729-5264

MONDIAL AVIOMAR
445 D. RUE JEAN TALON
274-7595

L'OEIL SUR LES ROUTES

Le capitaine Henry Hartsman Finley fait à peu près tous les métiers dans ce village perdu, dont la population totale compte 12 âmes, dans l'île d'Eleuthera. Mais un métier qu'il n'a jamais fait, c'est celui de capitaine.

Avec la sagesse d'un patriarche, le capitaine Finley, âgé de 87 ans, remplit dans son village les fonctions de juge de paix, maître de poste, catéchiste, téléphoniste, guide touristique et historien local. A vrai dire, il admet qu'il "s'occupe pour ainsi dire de tout".

Petit-fils d'un couple d'esclaves dont les ancêtres étaient venus à Eleuthera de Jacksonville, en Floride, le capitaine Finley est encore très agile pour son âge. Il aime fumer la pipe et prendre un petit verre de brandy de temps en temps. Mais il n'a jamais pris la mer et n'a jamais été capitaine de vaisseau. Son titre de "capitaine", il le doit d'un oncle qui, à sa naissance en 1882, dit à sa mère de l'appeler "capitaine".

Mais dans l'île d'Eleuthera, tout le monde le connaît sous l'appellation du capitaine Finley, l'historien d'Eleuthera.

Avec sa troisième femme, Areminta, 73 ans, une petite-fille de 8 ans, Joyce, et Sharky, son chien, il habite une maison de 4 pièces en stuc qu'il a construite lui-même en 1899 avec "l'argent des ananas".

Doué d'une mémoire prodigieuse, il sait raconter dans le moindre détail les coutumes et les rites du temps de l'esclavage, "comme mon père me les a racontés", de même que les épisodes ultérieurs de l'histoire de Bannerman Town. Il vous dira pourquoi il refuse de quitter ce village jadis prospère: "Il n'y a pas d'autre endroit où j'aimerais mieux vivre".

Le capitaine Finley, qui se souvient de ses grands-parents maternels et paternels et des conversations qu'il a eues avec eux, dit qu'ils étaient les esclaves des familles "Gibson" et "Miller". Ils exploitaient une ferme à coton et à légumes à Wemyss Bight et à East End, qui s'appelle maintenant Bannerman Town.

"Chaque esclave devait défricher chaque jour un "rube" carré — superficie qu'on appelait une "tâche", raconte le capitaine avec un petitlement dans les yeux. "Sinon, on l'attachait à un poteau et on lui administrait 20 coups de fouet".

"Mon grand-père (maternel), Allan Brister, était maître d'hôtel dans la maison de son maître, M. Robert Miller. Quand Monsieur Miller partait en voyage, mon grand-père était responsable de la bonne marche de la maison", dit le capitaine Finley.

Avant le départ de M. Miller, le grand-père devait "se mettre à genoux, placer son bras droit sur la poitrine et toucher le manteau de son maître avec le bras gauche". En s'agenouillant, l'esclave "marquait le respect à son maître" et en touchant son

Aux Bahamas, un ami vous attend: le capitaine Finley



Le capitaine Henry Hartsman Finley, chef d'un village dont la population totale ne compte que 12 âmes. On le voit, son éternelle pipe à la bouche, avec Sharky son chien, Areminta, 73 ans, sa troisième femme, et sa petite fille Joyce, 8 ans.

manteau il disait qu'il savait que son maître était sur le point de partir.

"Quand M. Miller quittait la maison, le drapeau devant la maison était mis en berne".

Le capitaine Finley raconte qu'après l'abolition de

l'esclavage en 1833, lorsque certains maîtres libèrent leurs esclaves, les autres allèrent travailler pour M. Miller, qui les libéra tous en 1834. M. Miller fit un testament par lequel il laissait 1.000 acres de terrain à "tous mes serviteurs et fidèles esclaves et à tous les autres esclaves qui restent sur mes terres". La maison du capitaine Finley est construite sur une de ces terres.

M. Miller avait également fait don du terrain où se trouve l'église St. Matthews, la plus vieille église de Nassau, construite en 1802. M. Miller est enterré au cimetière de St. Matthews.

A l'époque de l'esclavage, Bannerman Town était le village le plus populaire d'Eleuthera. Même après l'abolition de l'esclavage, Bannerman Town garda sa réputation de principal fournisseur de l'île en produits agricoles.

Mais après plusieurs mauvaises récoltes successives, ses habitants s'en allèrent s'établir dans d'autres villages ou s'installer à Nassau, capitale des Bahamas, aujourd'hui le centre d'accès vers tous les lieux de villégiature des îles.

"Après l'abolition de l'esclavage, les habitants cultivaient des pommes de terre, des pois et du maïs, mais ces récoltes étaient peu rentables et ils se sont mis à cultiver des ananas. Cela dura environ cinq ou six ans, après quoi ils commencèrent à cultiver du sisal, puis des tomates." Quand les tomates ne rapportaient plus assez, en 1912, "les habitants commencèrent à se disperser".

"J'espère voir revenir quelques-uns des enfants de Bannerman Town", dit le capitaine Finley. "Je suis sûr qu'ils reviendront un jour, quand les commodités de la vie moderne seront venues jusqu'à nous".

Les jours où il ne travaille pas au bureau de poste, le capitaine Finley doit s'occuper de sa ferme et servir de guide touristique pour son village. Il aime aussi aller à la pêche, à un ruisseau des environs, et à la chasse aux oiseaux avec son vieux fusil de calibre 12.

En 1961, le capitaine Finley reçut de la reine le "Badge of Honour pour services méritoires". Pendant la 2e guerre mondiale, il reçut une citation de la Royal Air Force pour avoir "organisé une battue" et guidé l'équipe d'un avion de chasse endommagé de la R.A.F. "à travers l'île dans l'obscurité".

Le capitaine de groupe R.N. Watts, dans une lettre datée du 8 octobre 1943, déclarait que cette action "contribua sans nul doute à sauver la vie du mitrailleur blessé" et qu'elle fit "savoir aux aviateurs de la R.A.F. qu'ils peuvent survoler ces îles avec la certitude qu'on leur prêterait secours en cas de besoin".

Une compagnie aérienne familiale: Wardair

La plus importante compagnie d'aviation canadienne spécialisée dans les vols à travers le monde entier, la Wardair, dont le siège est à Edmonton, recevra au mois de mars, un nouvel avion long-courrier Boeing 707.

La compagnie Wardair possède déjà un 707, un 727 et 9 appareils de type divers utilisés sur ses lignes nordiques.

C'est à cause de son développement dans l'est du

Canada que cette entreprise de transports aéronautiques a acquis un second Boeing 707.

"Nos excursions touristiques ont remporté un grand succès l'an dernier et depuis le début de 1969, nous estimons qu'elles continueront d'augmenter car de plus en plus de Canadiens ont compris que cette façon de voyager pour des vacances leur est beaucoup plus profitable", a prédit avec beaucoup d'enthousiasme Monsieur Ward,

qui a donné son nom à l'entreprise.

La Wardair a débuté, il y a 20 ans, créée par un "pilote de brousse", Maxwell W. Ward d'Edmonton, vétérinaire de l'ARC et aviateur du Grand Nord. Il est passé d'un petit avion Fox Moth bondissant entre les postes des Territoires du Nord-Ouest à deux jets Boeing couvrant les continents et d'un modeste local à Yellowknife à de luxueux bureaux dans sept importants centres canadiens.

En 1962, la compagnie s'est lancée dans le service de fret à destination des territoires situés en dehors du Canada. Pendant dix ans, M. Ward avait bataillé dur pour obtenir le droit de mettre sur pied sa propre compagnie d'aviation. La seconde bataille fut celle du financement. Il n'arriva pas à payer dans les délais voulus un DC-6B acheté aux lignes aériennes du Canadien Pacifique. Il perdit dans l'opération sa mise: 270.000 dollars, soit tout l'argent que la compagnie avait en banque.

Ceci n'arrêta cependant pas Max Ward. Il acheta un autre DC-6B à la KLM, mais cette fois payable en trois ans. Ce ne fut qu'en 1964 que la compagnie marqua un léger bénéfice.

Grâce à l'acquisition, en 1966, de son premier jet, un Boeing 727, au coût de \$5,5 millions, Wardair devint une ligne reconnue dans le domaine de l'attraitement international. Depuis ce temps, cette compagnie va de l'avant. Elle possède maintenant un Boeing 707 et en recevra un autre prochainement, qui s'ajoutera à ses 4 Bristol Freighters, ses 2 de Havilland Twin Otter, ses 2 Otter de Havilland et son Piper Apache.

Max Ward qui a son franc-parler au sujet de "l'établissement" de l'aviation canadienne déclarait récemment que la politique du gouvernement qui consiste à étouffer la concurrence entre les compagnies canadiennes, autant sur les vols locaux que sur les vols internationaux, est contraire à l'intérêt du public canadien.



Frison-Roche au Canada et les peuples chasseurs

Roger Frison-Roche, le chantre de l'aventure, sera au Canada au mois d'avril. Il présentera dans les grandes villes du Québec le film en couleurs consacré aux peuples chasseurs de l'Arctique.

Car cet homme étonnant qui a signé neuf classiques de la littérature épique — tout le monde connaît au moins son premier ouvrage qui l'a rendu célèbre: "Premier de cordée", celui qu'on rencontre à Chamonix portant le chandail rouge à bande tricolore des guides brevetés de haute-montagne, l'explorateur des sommets, des déserts glacés ou brûlants est aussi cinéaste.

La tournée de M. Frison-Roche qui débutera à Québec à la fin de ce mois, le conduira ensuite à Montréal (salle du Plateau les 7 et 8 avril), puis à Joliette, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Drummondville, Trois-Rivières, Rimouski, Hauteville, Sept-Îles, Chicoutimi, Jonquière, Lévis et Shawinigan.

La mer est encore plus merveilleuse à bord du Pushkin

Le M.S. Alexandr Pushkin est plus qu'une simple forme de transport. Musique et divertissements russes, repas délicieux (table russe ou internationale), possibilité d'apprendre la langue du pays et le ballet (leçons gratuites), boutiques russes... tout concourt à faire de votre voyage vers l'Europe une expérience extrêmement agréable.

Les gens
intéressants
voyagent
avec nous.



Départs de Montréal vers Londres, Bremerhaven, Helsinki et Leningrad:

25 AVRIL 26 MAI	26 JUIN 12 AOÛT	29 SEPTEMBRE 30 OCTOBRE
--------------------	--------------------	----------------------------

Et à compter des départs d'août, le Pushkin fera aussi escale au port Le Havre.

M.S. ALEXANDR PUSHKIN

"RENSEIGNEMENTS SUR LA SÉCURITÉ" — Le M.S. Alexandr Pushkin, enregistré en U.R.S.S., a été construit en 1965; il satisfait aux exigences internationales de sécurité établies en 1960 pour les nouveaux paquebots ainsi qu'aux normes de sécurité contre le feu établies en 1966.

Pour renseignements et réservations, consultez votre agence de voyages.

THE BALTIC STEAMSHIP COMPANY — Leningrad

Agents généraux pour l'Amérique du Nord:

MARCH SHIPPING LIMITED

400, ouest, rue Craig, Montréal, Québec, Canada



Itinéraire TRAVELAIDE spécial et inédit très intéressant pour la RUSSIE

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VOYAGES DE NOUVEAUX VACANCES SERVICE GRATUIT 9 am. à 9 pm.

VOYAGES TRAVELAIDE

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER B.A. Turcotte Président 11 Desmarais Sec. Gen.

1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2 UN. 1-7272

LES ESCALES D'ULYSSE

50 ans d'aviation

Le 8 janvier 1919, le major Arnold Isler, alors commandant des troupes d'aviation de la Confédération, créa une ligne postale entre Dübendorf et Berne. Des pilotes militaires étaient aux commandes d'avions de construction suisse, Häfeli DH-3, équipés d'un siège pour un passager. Ils transportaient des lettres et des paquets, parfois aussi des télégrammes sur le siège du passager, dans la cabine ouverte. Le 1er février de la même année, la ligne fut prolongée jusqu'à Lausanne et à fin avril, jusqu'à Genève.

Les premiers passagers furent transportés au début du mois de juin 1919; à l'époque,

le passager devait revêtir une combinaison de pilote et porter des lunettes protectrices.

Cette liaison aérienne fut interrompue après une période d'essai de six mois. Les frais d'exploitation dépassaient largement les recettes, mais l'entreprise avait réussi tant au point de vue technique que de l'organisation.

Au cours de ces 50 années, les plans les plus audacieux à l'époque ont été réalisés dans une large mesure.

VOYAGES

Mai (16-20)

Detroit (Toronto, Niagara, Milwaukee)

\$ 89.

Juin (27-2juil.)

Pittsburgh (Massachusetts, Washington, New York)

\$ 99.

Juin (28-11 juil.)

Ouest Canadien (Vancouver, Shampagne, Calgary)

\$289.

Juil. (21 jours)

Europe 10 pays: Londres, Rome, Florence, Rome, Paris

\$875.

Juil. (4-8)

Atlantic City (Detroit, villes, Australie)

\$ 97.

Juil. (18-22)

Tour d'Acadie (Beauport, Halifax, Grand Pré, Fort-Royal)

\$ 88.

Août (30-20 sept.)

Terre Sainte (Rome, Grèce, Turquie, Paris)

\$895.

Agences Franciscaines

500, 8e Ave., Québec 3.

(Tél. 523-0031)

ou 4173, Ave de l'Esplanade, Montréal 131.

(Tél. 245-1718)

ou 1002, rue Wellington, Ottawa 2, Ont.

(Tél. 778-1883)

VOYAGES - 1969 (Anc. Normaliens)

I — EUROPE: 12e Tour, 14 pays, 56 jrs (3 juil.-27 août), \$1396.

II — OUEST CANADIEN, plus San Francisco, Los Angeles, Las Vegas, Grand Canyon, Chutes Niagara, 34 jrs., \$990.

III-IV — TERRE-SAINTÉ, 24 mars, 31 juil., 21 jrs., \$1090.

RENSEIGNEMENTS:

Agence Bel-Air Inc., 2155 de la Montagne,

Mtl et Qué., 844-8817

Conrad Lefebvre, 6241, 8e Ave., Rossm-Mtl., 722-1413

Gustave Bellefleur, 3973 Montclair, Mtl., 523-2583

Printemps allemand sur le Rhin et la Bavière
Printemps autrichien sur Vienne, Salzbourg et le Tyrol
Printemps suisse sur les Alpes centrales

TOUR en EUROPE CENTRALE

18 Mai - 8 Juin

Direction personnelle: André Malavoy

La meilleure occasion de connaître les pays germaniques avec des étapes raisonnables, des journées de repos, des hôtels de toute première classe et la touche personnelle des Voyages Malavoy.

\$ C. 816.

Après le 18 avril le prix devient \$864.

(réglementation IATA)



Voyages

ANDRÉ MALAVOY Inc.

1225 OUEST, DORCHESTER

MONTREAL, P.Q.

Tél.: UN. 1-2485

Qui dit voyages, dit Malavoy

Excursions Europacar Lufthansa

Des voyages "tout compris" à prix imbattables!

Une excursion Europacar Lufthansa vous permet de passer 3 semaines de vacances en Europe à un prix sans précédent, car notre tarif de groupe englobe beaucoup plus que le prix des billets d'avion. Il comprend le logement dans un confortable hôtel, avec chambres à lits jumeaux, ainsi que la location d'une automobile par Avis Rentacar, pendant tout votre séjour, et les premiers 1000 kilomètres sont gratuits, à moins que vous préférez voyager par chemin de fer avec 1500 kilomètres en seconde classe ou 1000 kilomètres en première, gratuits. Le voyage comprend également des correspondances aux aéroports, des cartes détaillées, des renseignements routiers ainsi que des tables de taux des changes. Tout a été conçu pour faciliter votre voyage et le rendre plus agréable.

Vous vous félicitez d'avoir choisi Lufthansa, car ses avions et leur équipement sont des merveilles de perfectionnement, les repas et le service sont impeccables et le maniement des bagages est effectué avec un soin exceptionnel. Cependant, notre tarif de groupe contribue à réduire le coût total de votre voyage.

Consultez les prix de nos 7 excursions Europacar et vous constaterez quelle économie ils vous permettent de réaliser. Puis, dites à votre agent de voyage Lufthansa à quelle date vous désirez partir: il se chargera du reste.

Départs directs de Montréal tous les vendredis, samedis et dimanches.

FRANCFORT
3 SEMAINES
POUR \$351

(comprenant billets d'avion,
logement et automobile Avis Rentacar
ou voyage par chemin de fer)

MUNICH.....\$356

VIENNE.....\$384

ATHÈNES.....\$515

ROME.....\$418

BARCELONE.....\$395

TEL AVIV.....\$578

Pour obtenir de plus amples renseignements, adressez-vous à votre agence de voyage ou postez ce coupon:

Veuillez m'envoyer des renseignements détaillés sur les

Excursions Europacar Lufthansa.

Nom.....

Adresse.....

l'information

sportive

Francis rêve en couleurs

"Nous avons prouvé que nous étions capables de revenir de l'arrière pour gagner," s'est exclamé le gardien Lorne Worsley dans le vestiaire des Canadiens de Montréal à l'is-

sue de leur victoire de 5-2 sur les Rangers de New York jeudi soir au Forum.

La victoire de l'équipe montréalaise lui procure une avance de 2-0 dans la série

demi-finale 4 de 7 de l'Est pour la coupe Stanley.

"Ils ont pris une avance tôt dans la partie et ils m'ont toujours à la fin de la première période, a ajouté le diminutif gardien du tricolore. Mais ils n'ont pu tenir le coup".

Worsley a précisé qu'il avait la vue obstruée quand le défenseur Rod Seiling a compté le premier but du match pour les Rangers.

Par ailleurs, le défenseur Terry Harper, qui a joué au cours des deux dernières périodes à la place de Jacques Laperrière, blessé à l'aîne, a dit qu'il se sentait bien même s'il n'avait pas joué depuis longtemps.

"Mon genou est complètement guéri. Je n'ai rien senti et c'est plaisant de pouvoir revenir au jeu," a-t-il ajouté.

Un autre défenseur, Jean-Claude Tremblay, a déclaré que les huées de certains spectateurs au début du match ne l'avaient pas dérangé outre mesure.

"Je les entendais me huer, mais je ne m'en faisais pas avec cela," a expliqué J.-C. Justice rendue

Le centre Ralph Backstrom, qui a connu plus que sa part de malchance depuis quelque temps, et encore hier soir alors qu'il avait Ed Giacomin à sa merci, a déclaré que justice était rendue quand il a compté dans un filet désert dans la dernière minute de jeu.

Backstrom a déclaré que l'équipe avait patiné avec plus d'ardeur jeudi soir que lors du match initial mercredi soir.

La recrue Christian Bodeleau, rappelé des Apollos de Houston, de la Ligue centrale, était heureux d'avoir compté son premier but dans les séries de la Ligue nationale de hockey. Il a enfilé le premier but des Canadiens à la première période.

"Ca vous donne l'impression que vous faites vraiment partie de l'équipe et que vous pouvez les aider," a-t-il expliqué.

Punitions coûteuses
Dans le vestiaire des Rangers, le gérant général et instructeur Emile Francis était d'avis que les siens avaient été supérieurs aux Canadiens durant les deux premières périodes mais qu'un match de hockey durait 60 minutes.

"Le seul moment où ils ont joué mieux que nous a été à la période médiane a commenté Francis. Mais les pénalités nous ont nu considérablement; je dois féliciter Worsley pour les arrêts clés qu'il a effectués pour tenir les siens dans la partie."

L'instructeur des Rangers n'a pas caché son optimisme quant aux matches de fin de semaine dans la métropole américaine.

"Nous serons de retour ici lorsque la série sera égale, car nous gagnerons les deux parties de samedi et de dimanche," a-t-il lancé.

feu vert

Jean-Paul Cofsky

M. Molson, non merci pour le chocolat!

Monsieur David Molson, je veux aujourd'hui discuter avec vous d'un sujet qui tient à cœur à tous les amateurs de hockey du Canada et à ceux de la Belle Province en particulier, et qui ne vous laisse pas indifférent vous non plus loin de là. Seulement... seulement, sur ce sujet délicat que je veux aborder, nos opinions diffèrent totalement et c'est la raison qui m'amène à m'expliquer franchement avec vous.

Il s'agit de l'idée d'ériger à Maurice Richard le tribut d'hommage qui lui revient de droit et de reconnaissance DANS LE FORUM MEME qu'il a aidé à bâtir et à consolider. Je me range ici à 100% du côté de Jean-Paul Jarry, directeur des pages de sport du Dimanche-Matin, qui poursuit cette campagne à l'effet d'honorer comme il se doit le héros de toute une génération d'amateurs de hockey.

Cette campagne soulève beaucoup plus d'intérêt que vous ne semblez le croire et je me creuse la cervelle pour comprendre votre attitude sur ce sujet, votre obstination à vouloir ignorer l'ampleur du mouvement qui se dessine chez les amateurs de hockey, qui ont vu avec un plaisir immense les améliorations apportées à l'apparence même de la bâtisse du forum, mais qui ont été également immensément déçus de l'absence de marque de reconnaissance envers celui qui a enflammé des millions de sportifs.

Mentionnez le nom du Rocket en Tchécoslovaquie et on vous répondra qu'il fait pratiquement partie de la famille de Stan Mikita, un membre authentique de la famille Tchéque. Mentionnez le nom du Rocket à Toronto et, en riant on vous répondra qu'il était né pour glorifier la feuille d'érable... celle des Maple Leafs, va sans dire. Enfin, mentionnez le nom du Rocket n'importe où d'un océan à l'autre au Canada et on s'assoiera autour d'une table ronde pour discuter de ses exploits et faire des comparaisons Morenz-Howe-Richard! MENTIONNEZ SON NOM AU FORUM et les amateurs font encore lever le toit par leurs applaudissements rien qu'au souvenir de ses prouesses.

Monsieur Molson, je connais votre réponse. Vous me direz: "On l'a honoré votre héros, voyez les médaillons des joueurs du Canadien déjà élevés aux honneurs du Temple de la Renommée... au-dessus du comptoir à bonbons Neilson... c'est là tout à côté de l'escalier mobile, regardez!"

Mon cher David, j'ai en effet regardé! et ce que j'y ai vu, ce sont quelques pastilles de chocolat stylisées aux figures de quelques joueurs qui se sont illustrés avec le Canadien, quasiment cachées d'ailleurs aux regards de la foule, sauf pour les gourmands de chocolat!

Il est bien clair ici que je veux d'aucune façon diminuer le talent de celui qui a conçu ces médaillons; c'est du travail bien ficelé et honnête, mais certainement pas à la hauteur de ce que l'on voulait mettre en relief. Je veux dire ici que l'honneur d'être élu au Temple de la Renommée du hockey dépasse de beaucoup la couleur d'un "trente-sous" en chocolat, fut-il de marque Neilson!

Quand vous répondez à Jean-Paul Jarry qu'après tout SA campagne doit bien quelque peu embarrasser le Rocket et le gêner même, je suis un peu de votre avis... mais pas pour les mêmes raisons! Le Rocket doit certainement être, au fond de lui-même quelque peu agacé. Agacé de se voir rapetissé aux dimensions d'une pastille de chocolat!

Et votre argument à l'effet que le hockey étant un jeu d'équipe le Rocket devrait après tout être satisfait du sort que lui fait le forum... en le noyant (!) au milieu de certaines nouilles qui ont déjà contribué à son prestige, je laisse aux amateurs de hockey le soin de faire la différence entre celui qui fut le Babe Ruth du hockey et tous les autres qui ne furent jamais que des "also rans".

Le baseball est aussi un jeu d'équipe, mais les Yankees de New York ont jugé bon toutefois d'ériger une statue à celui qui avait bâti le Ruppert Stadium, en plein champ centre, si ma mémoire est bonne!

Et pourtant les Yankees ont connu des noms célèbres tels que les Lou Gehrig, Bill Dickey, Frank Crosetti, etc. Mais les Yankees, se rendant compte que Ruth les avaient dépassés de cent coudées, ils l'élevèrent sur le piédestal qui convenait.

M. Molson, si vous craignez tout simplement de mettre en relief un joueur canadien-français (ce dont je vous crains incapable) de peur d'offenser les sentiments d'admirateurs de joueurs à noms anglais, je vous dirai que la chance est tout de même de votre côté, le Canadien ayant eu dans ses rangs les deux plus illustres joueurs du premier demi-siècle en la personne de Howie Morenz et de Maurice Richard.

Je vous exhorte donc à faire d'une pierre deux coups en érigeant dans le centre d'entrée du forum une sorte d'arc de triomphe, dont les piliers seraient représentés par les figures stylisées de Howie Morenz et de Maurice Richard. On pourrait alors, "CONTENTS, TOUTS CONTENTS, CONTENTS POUR LONGTEMPS" chanter en chœur: LMTP: Molson, là tu parles!

P.S. M. Molson, n'attendez surtout pas qu'on trouve le buste en bronze d'un Frank St-Marseille ou d'un Gary Sabourin dans le hall d'entrée du stade de St-Louis pour agir!

Les Rangers plient de nouveau

Les Canadiens ont compté trois buts sans réplique jeudi soir en triomphant des Rangers de New York 5-2 et prenant une avance de 2-0 dans leur série éliminatoire, 4 de 7, en vue de la coupe Stanley.

La série se poursuivra maintenant à New York ce soir et dimanche soir alors que les Canadiens tenteront de mettre fin à la série de 18 matches sans revers des Rangers.

Les compteurs des vainqueurs ont été Christian Bodeleau, son premier but à sa première présence dans les séries de fin de saison; Robert Rousseau, Yvan Cournoyer, pendant un jeu de puissance; Jean Béliveau, avec le but victorieux; et Ralph Backstrom dans un filet désert à 28 secondes de la fin du match.

Le défenseur Rod Seiling a également marqué son premier but dans les séries au profit des Rangers, dont l'autre compte a été Vic Hadfield.

Les Rangers, qui ont dominé le jeu dans la première période, ont affiché une marge de 28-25.

Seiling a ouvert le pointage du tout début de la première

période avec un long lancer voilé.

A mi-chemin de la période, Rod Gilbert a écopé d'une mineure, mais les visiteurs ont conservé l'avantage du jeu pendant la première minute de sa pénalisation. Toutefois, Bodeleau a converti la passe de Henri Richard lors du premier lancer des Canadiens dans le match.

Hadfield a redonné l'avantage aux Rangers en faisant dévier un lancer de Jim Neilson avant la fin de l'engagement.

Les Canadiens ont affiché leur maîtrise dans la 2e reprise quand Rousseau a d'abord égalé les chances avec un faible lancer de revers, que Ferguson semblait avoir fait dévier, puis Cournoyer a profité d'une passe de Béliveau pour compter le but pendant une punition rival.

A 12:59, Béliveau a profité d'un beau jeu de Savard pour compter son 69e but dans les séries, soit le plus grand nombre par un centre dans la LNH.

Lorne Worsley a brillé dans la dernière reprise quand les Rangers ont voulu reprendre le terrain perdu.

Les Rangers ont remplacé leur gardien dans la dernière minute de jeu en dépit d'une punition et Backstrom en a profité pour compter dans un filet désert.

Montréal était privé des services de Claude Provost qui s'est blessé à la cuisse mercredi et Terry Harper a fait un retour au jeu après que Jacques Laperrière eut abandonné à la suite d'une blessure à l'aîne.

Première période
1- New York, Seiling (1) 1:51
Tlacsak

Deuxième période
4- Montréal, Rousseau (1) 4:28
5- Montréal, Cournoyer (1) 6:45
6- Montréal, Béliveau (1) 12:59
Punitions: Tlacsak 6:39, Rousseau 8:48

Troisième période
7- Montréal, Backstrom (1) 19:32
Punitions: Béliveau 2:19, Ferguson 13:45
New York, trop de joueurs sur la glace, purge par Seiling, 19:00
Lancers
New York 12 4 12-28
Montréal 5 10 10-25
Gardiens: Giacomin, New York; Worsley, Montréal
Assistance 16,538



"J'en donne... mais j'en prend aussi" semble avouer ici le rugueux John Ferguson, du Canadien. Il est ici cloué (!) à la bande par le jeune Brad Park des Rangers de New-York au cours de la partie de jeudi. (Téléphoto Gerry Donati)



Un effort de 100% dans la piastra a été fourni par Robert Rousseau depuis le début des éliminatoires et cette photo, prise au cours de la partie de jeudi dernier le démontre amplement. (Téléphoto Gerry Donati)

Tenue impeccable de Plante

SAINT-LOUIS — Le robuste Gary Sabourin a compté un but et a fourni deux passes alors que les Blues de Saint-Louis ont blanchi les Flyers de Philadelphie 5-0 jeudi soir dans une joute des séries éliminatoires rudement disputée.

La victoire a permis aux Blues de prendre une avance de 2-0 sur les Flyers dans leur série 4 de 7, en vue de l'obtention de la coupe Stanley.

Jacques Plante a enregistré le blanchissage avec une tenue impeccable.

Les deux clubs ont vidé leur banc dans la deuxième période à la suite d'une altercation à coups de bâtons et de poings entre Ed van Impe, des Flyers, et Noël Picard, des Blues, résultant dans un total de 70 minutes de pénalisation.

Sabourin a préparé le but victorieux compté par Bill McCrery lors d'un jeu de puissance au tout début du match, puis il a porté l'avantage à 2-0 avant la fin du premier engagement.

Après un but de Larry Keenan pendant que chaque club avait un homme au pénitencier au début de la 2e reprise, Sabourin a préparé un autre but, pendant un jeu de puissance, par Red Berenson aux dépens de Doug Favell.

Terry Gray a complété le total des Blues avec un autre but pendant un jeu de puissance à 16:49 de la 2e période.

Lancers
6 6 9 = 21
ST-LOUIS 10 16 10 = 36
Gardiens: Philadelphie, Fivell, St-Louis, Plante
Assistance: 15,621

Oakland 4 Los Angeles 2

SOMMAIRE

Première période

1- Oakland (Hampton) 1:49
Pun. Irvine 21, Hampton 5:37, H. Hughes 7:09, Vadnais 10:47, Ingalls 11:18, White 14:35

Deuxième période

2- Los Angeles (Irvine) 7:20
3- Los Angeles (Minard) 7:07
4- Oakland (Hampton) 18:23
Pun. Marshall 3:46, 6:13, Roberts (mauvaise conduite, parties) 7:07, Cahon 7:47, Rutledge, Hicke, B. Hughes 13:27

Troisième période

5- Oakland (Jarratt) 2:40
6- Oakland (Dillabough (Ferguson)) 19:47
Aucune punition

SOMMAIRE

Première période

1- St-Louis (McCrery) 4:1
2- St-Louis (Sabourin) 15:58
Punitions: Cherry 35, Dornhoofier mineure, mauvaise conduite, Eccleston 9:14, Sabourin 9:33, Picard 13:15, Hale, Crisp 19:44

Deuxième période

3- St-Louis (Keenan) 16:49
4- St-Louis (Berenson) 12:03
Punitions: Hale 11:03, Van Impe, majeure, match, Picard mauvaise conduite, B. Plager, McCrery, mauvaise conduite, 14:17, Philadelphie, punition de banc, trop de joueurs sur la glace, purge par Blackburn 19:22

Troisième période

Aucun but
Punitions: Arthur 10:05, Peters, mineure, match, B. Plager mineure, double match, 16:13

Coupe Stanley

(demi-finales — séries 4 de 7)

Division Est

Montréal vs. New York

Mercredi, avril 2 — New York 1 Montréal 3
Jeudi, avril 3 — New York 2 Montréal 5
Sam., avril 5 — Montréal à New York
Dim., avril 6 — Montréal à New York
Mardi, avril 8 — New York à Montréal, (si néc.)
Jeudi, avril 10 — Montréal à New York, (si néc.)
Sam ou dim., avril 12-13 — New York à Montréal, (si nécessaire)

Boston vs. Toronto

Merc., avril 2 — Toronto 0 Boston 10
Jeudi, avril 3 — Toronto 0 Boston 7
Sam., avril 5 — Boston à Toronto
Dim., avril 6 — Boston à Toronto
Mardi, avril 8 — Toronto à Boston, (si néc.)
Jeudi, avril 10 — Boston à Toronto, (si néc.)
Sam ou dim., avril 12-13 — Toronto à Boston, (si nécessaire)

Division Ouest

St. Louis vs. Philadelphie

Merc., avril 2 — Philadelphie 2 St. Louis 5
Jeudi, avril 3 — Philadelphie 0 St. Louis 5
Sam., avril 5 — St. Louis à Philadelphie
Dim., avril 6 — St. Louis à Philadelphie
Mardi, avril 8 — Philadelphie à St. Louis, (si néc.)
Jeudi, avril 10 — St. Louis à Philadelphie, (si néc.)
Sam ou dim., avril 12-13 — Philadelphie à St. Louis, (si nécessaire)

Oakland vs. Los Angeles

Merc., avril 2 — Los Angeles 5 Oakland 4
Jeudi, avril 3 — Los Angeles 2 Oakland 4
Sam., avril 5 — Oakland à Los Angeles
Dim., avril 6 — Oakland à Los Angeles
Mardi, avril 8 — Los Angeles à Oakland, (si néc.)
Jeudi, avril 10 — Oakland à Los Angeles (si néc.)
Sam ou dim., avril 12-13 — Los Angeles à Oakland, (si nécessaire)

Coupe Stanley — Classement

SECTION EST

	J	G	P	Bp	Bc	Pts
CANADIENS	2	2	0	8	3	4
BOSTON	2	2	0	17	0	4
NEW YORK	2	0	2	3	8	0
TORONTO	2	0	2	0	17	0

SECTION OUEST

	J	G	P	Bp	Bc	Pts
ST. LOUIS	2	2	0	10	2	4
LOS ANGELES	2	1	1	7	8	2
OAKLAND	2	1	1	8	7	2
PHILADELPHIE	2	0	2	2	10	0

Kennedy suspendu

NEW YORK — Forbes Kennedy, des Maple Leafs de Toronto a été suspendu pour quatre parties hier par le président Clarence Campbell, il perdra \$1,000.00 de son argent des séries éliminatoires pour avoir frappé le juge de lignes George Ashley lors de la partie Toronto-Boston jouée mercredi soir à Boston.

Kennedy avait auparavant été suspendu indéfiniment par le président qui a rendu sa décision finale hier soir.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

Mota gêné

WEST PALM BEACH, Floride — Manny Mota est gêné, car, après avoir été le premier choix des Expos lors du repêchage de l'expansion, il ne s'est pas encore aligné régulièrement avec son nouveau club.

On sait qu'il se remet d'une fracture à un bras subie alors qu'il jouait au baseball l'hiver dernier dans la République dominicaine.

"Je suis désappointé parce que, après avoir été le premier choix au repêchage, je demeure sur le banc alors que les autres gars jouent", a dit Mota.

Mota a expliqué comment il avait subi la blessure qui le tiendra hors du jeu lorsque les Expos feront leurs débuts dans la Ligue Nationale à New York le 8 avril.

"Je me suis avancé sur une balle au sol, mais j'ai glissé sur le gazon et suis tombé sur le coude".

On a envoyé Mota à Houston pour subir une opération. On lui a ensuite placé le bras dans le plâtre pendant trois semaines, mais il a alors perdu beaucoup de force, ce qui a affecté son jeu à son arrivée au camp d'entraînement.

10 millions de lecteurs lisent marabout en vente partout



Dans la même collection:



EN VENTE PARTOUT A PRIX MODIQUES

Documentation, catalogues et magazine gratuitement sur simple demande à:
KASAN Ltée — Distribution Marabout Ameriques
226 Est, Christophe Colomb — Québec P.Q.